

Assurons
un monde
plus ouvert



Le rôle social de l'assurance d'ici à 2040

Tous assurables ?
Réinventer l'assurance
dans un monde en rupture

Cahier de la prospective
N° 3 – Juin 2023



AVANT-PROPOS



Les sociétés sont désormais confrontées à des bouleversements inédits par leur soudaineté et leur ampleur dans un monde globalisé. L'incertitude économique dans un contexte d'inflation persistante, les catastrophes naturelles et climatiques, la dégradation croissante de la biodiversité, les tensions géopolitiques notamment la guerre en Europe et sa résonance sur les économies et jusque dans nos vies, amplifient les vulnérabilités dans nos sociétés.

Dans ce contexte, le secteur de l'assurance est plus que jamais questionné sur sa capacité à prédire, anticiper, prévenir et garantir la protection des personnes et des biens le cas échéant. La prospective est une nécessité pour l'avenir de notre secteur.

Assureur historique de personnes en France, désormais assureur complet et largement présent à l'international, CNP Assurances est idéalement placé pour observer les transitions à l'œuvre à grande échelle. La vocation citoyenne de son Groupe conforte son engagement à protéger le plus grand nombre, et son appartenance au grand pôle financier public français lui confère la responsabilité particulière de tracer le chemin.

C'est pourquoi, ouvrir ce 3^e cahier de la Prospective sur le Rôle social de l'assurance à horizon 2040 et vous inviter à partager ses découvertes est pour moi une fierté.

Véronique Weill, présidente du conseil d'administration de CNP Assurances

ÉDITO



Nos sociétés n'ont jamais eu autant besoin d'assurance ! Pour se protéger bien sûr, mais aussi pour faire des projets, épargner en confiance, entreprendre dans un monde de risques multiples, qui viennent challenger le rôle social de notre métier, l'assurance.

Jusqu'où les assureurs peuvent-ils couvrir les catastrophes majeures et les crises planétaires sans engager la viabilité du système ? Serons-nous tous assurables quand les polycrises frapperont nos sociétés ? Comment protéger les plus fragiles, ceux que les revenus, l'âge ou la maladie excluront inévitablement ? La mutualisation et la solidarité survivront-elles au besoin croissant de personnalisation ? Quels nouveaux partenariats nous faut-il inventer pour créer le modèle de l'assurance pour tous ?

Ce sont autant de questions que l'actualité souligne et que ce Cahier de la Prospective explore en donnant des premières pistes de réflexion, de transformation et de bataille...

Personnellement, je vois dans ces défis qui nous attendent, l'opportunité de nous réinventer, nous, nos compagnies, nos solutions, pour révéler ensemble l'utilité de notre métier et renverser la perception de l'assurance.

Oui, chez CNP Assurances, nous pensons que n'exclure personne en repoussant les limites de l'assurabilité est possible. Nous voulons être utiles à chaque grand moment de l'existence, protéger et faciliter tous les parcours de vie, c'est notre raison d'être. Elle nous engage à innover, avec nos partenaires, en France, en Europe et en Amérique latine, dès aujourd'hui.

Stéphane Dedeyan, directeur général de CNP Assurances

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Édito	3
Sommaire	4
Remerciements	6
Glossaire	7
Résumé	9
Introduction	15
Le rôle social de l'assurance à travers le temps	17
Les composantes sociales de l'assurance	17
Définition du rôle social et de la perception des risques au sein de la société.....	17
Comment l'assurance permet-elle de répondre à l'aversion naturelle au risque ?	18
Le rôle social de l'assurance, pilier du développement des sociétés, mais bouleversé par les transformations des sociétés et celles de leur environnement.....	18
L'assurance, une réponse récente à des besoins historiques	20
Des proto-assurances commerciales à la fondation de la première assurance moderne au XVIII ^e	20
Généralisation du modèle assurantiel et extension du rôle de l'assurance (XIX ^e siècle - début XXI ^e siècle).....	23
Transformations majeures des sociétés et émergences de nouveaux paradigmes sociaux d'ici à 2040	24
Résultats de l'enquête	24
Les grands principes	24
Synthèse des résultats de l'enquête.....	24
Trois transformations majeures et leurs impacts réinterrogent le rôle des assureurs	31
Des dégradations inédites et irréversibles du climat et de l'environnement.....	31
Des technologies omniprésentes, sources d'inégalités et de risques nouveaux.....	33
La reconfiguration des jeux de pouvoir et de la répartition des rôles entre acteurs.....	33
Des impacts inédits sur le monde de l'assurance.....	34
Analyse prospective des enjeux régionaux et de leurs impacts sur les besoins adressés aux assureurs	37
Europe	37
1. Des inégalités globalement contenues, mais plus cumulées, durables et pénalisantes	37
2. État de santé en Europe : inégalités de santé, vieillissement et maladies chroniques.....	39
3. Une crise du logement profonde et durable	42
4. Les nouveaux invisibles et exclus des droits sociaux.....	44
5. Rapport des individus à l'assurance et à la mutualisation.....	45

Amérique latine	47
1. Un développement économique fragile et globalement insuffisant pour réduire les inégalités.....	47
2. Explosion des enjeux sanitaires.....	48
3. La crise silencieuse de l'éducation.....	51
4. Des populations et des territoires particulièrement vulnérables au changement climatique.....	52
5. Des sociétés très défiantes.....	54
Afrique	57
1. Le développement de la protection sociale pénalisé par l'imaturité des systèmes fiscaux.....	57
2. Un accès à la scolarisation et une insertion économique complexe pour une population croissante et majoritairement jeune.....	58
3. Une urbanisation exacerbée lourde de conséquences sociales et environnementales.....	60
4. Le défi sanitaire amplifié par le dérèglement climatique.....	62
5. Une numérisation de l'économie en développement.....	63
Asie	65
1. Des populations vieillissantes, un accès aux soins insuffisant.....	65
2. Le statut des femmes dans les sociétés et les familles asiatiques.....	67
3. La contestation des populations face aux impacts environnementaux.....	68
4. Les mouvements migratoires au sein de la région.....	71
5. Des systèmes éducatifs inégalitaires et ultra compétitifs.....	73
Leviers d'actions possibles pour réinventer le rôle social de l'assurance et répondre aux enjeux de demain	76
Levier n°1 : Repenser les mécanismes d'inclusion pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables	76
Les trois principes phares de l'assurance inclusive.....	76
Les ambitions de l'assurance inclusive.....	77
L'assurance inclusive pour renforcer la résilience des sociétés.....	77
Une grande diversité d'initiatives.....	78
Quelles recommandations ?.....	79
Levier n°2. Renforcer les investissements responsables et les partenariats public-privé pour faire face aux nouvelles vulnérabilités	81
Être utile à la société par les investissements responsables.....	81
Accompagner les acteurs publics en finançant des travaux publics traditionnellement réservés à l'État.....	81
Quelles recommandations ?.....	82
Levier n°3 : Repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques	84
Faire appel à l'intelligence collective pour plus d'efficacité.....	84
Quelles recommandations ?.....	85
POSTFACE	87
Table des illustrations	88

REMERCIEMENTS

Ce cahier de prospective a été réalisé par le département de recherche et prospective stratégique de CNP Assurances, sous la direction d'**Anani Olympio**, en partenariat avec **Futuribles**. Il a mobilisé un peu plus de 250 contributeurs, des experts et non experts de différents secteurs d'activité, ainsi que des collaborateurs de CNP Assurances en France et à l'international, que nous tenons à remercier pour leur contribution et leur temps.

Merci aux experts

Barthélémy Courmont, directeur de recherches à l'IRIS (Institut de Relations internationales et stratégiques), spécialiste des enjeux politiques et sécuritaires en Asie

Julien Damon, sociologue, dirigeant de la société Éclairs

Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles

Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles

Marcio Coriolano, membre du Conseil consultatif de la CNseg (Confédération nationale des assurances du Brésil), expert de l'assurance au Brésil.

Florence Picard, membre du Haut conseil de l'Institut des actuaires

Christophe Ventura, directeur de recherches à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), spécialiste de l'Amérique latine

Cécile Wendling, prospectiviste, chercheuse associée au Centre de sociologie des organisations (Sciences po Paris - CNRS)

Les membres du réseau de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) notamment **Denis Deschamps**, délégué général

Isabelle Savelli, responsable du Pôle Observation économique et management de la data à la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris Ile-de-France (CCI Paris Idf)

Merci aux contributeurs de CNP Assurances

Asma Baccar, CEO de la BU Amérique latine, **Sonia Barrière**, directrice de la transformation stratégique, **Thomas Béhar**, directeur général adjoint et financier, **Sarah Bouquerel**, directrice du pôle activités et relations stratégiques avec le groupe LBP, **Thomas Chardonnel**, directeur de la BU partenariats France et réseau Amétis, **Stéphane Dedeyan**, directeur général du Groupe, **Bérengère Grandjean**, directrice des ressources humaines, **Marie-Bénédicte Grison**, secrétaire générale, **Olivier Guigné**, directeur des investissements, **Agathe Sanson**, directrice du dialogue parties prenantes, communication et mécénat, **Marie-Aude Thépaut**, directrice de la BU Europe hors France, **Hervé Thoumyre**, directeur de l'expérience client, des services numériques et de la donnée.

David Lattes, CEO CNP Espagne, **Jean-Baptiste Nessi**, CEO CNP CUV Italie, **Takis Phidia**, CEO CNP Cyprus, **François Tritz**, CEO de CNP Santander.

Jean-Mary Castillon, **Vincent Damas**, **Sabine Parnigi-Azoulay**, **Emmanuelle Roux**, directeurs à la direction de la transformation stratégique.

Caitlin Borges, **Manon David**, **Stéphanie Dosseh**, **Marie Hyvernaud**, **Esteban Mauboussin**, du département recherche et prospective stratégique de la direction de la transformation stratégique.

Tous les **contributeurs de CNP Assurances**, notamment les équipes de la direction du dialogue parties prenantes, communication et mécénat, ainsi que l'équipe Études Insight Clients.

GLOSSAIRE

Actuariat (ou science actuarielle) : science qui applique les théories statistiques et probabilistes aux domaines de l'assurance et du calcul de retraite.

Accident, aléa, sinistre : événements involontaires, incertains et aléatoires, engendrant des dommages aux biens et/ou aux personnes assurées.

Coassurance : action pour deux assureurs ou réassureurs de se partager un même risque. En particulier lorsqu'un nombre réduit d'accidents peut remettre en cause l'équilibre financier de l'assureur.

Couverture : étendue des garanties de protection définies par une police d'assurance.

Danger : source potentielle de dommage, de préjudice ou d'effet nocif à l'égard d'une chose ou d'une personne (OMS).

Police d'assurance : contrat qui lie l'assureur à l'assuré, présentant précisément le risque assuré et les modalités de couverture.

Prime d'assurance (ou cotisation) : montant dont l'assuré s'acquitte pour bénéficier de la couverture d'un risque.

Réassurance (ou assurance secondaire) : assurance des assureurs, qui fonctionne de la même manière que l'assurance (l'assureur payant une prime de réassurance). La réassurance est un maillon essentiel de la dispersion et de la division des risques.

Risque : exposition à un danger, inhérent à une situation ou une activité, créant une probabilité qu'un accident advienne, probabilité contre laquelle les individus et les organisations cherchent à se protéger par l'assurance. Pour être assurable, un risque doit être parfaitement descriptible, et répondre aux différents critères de l'assurabilité.

Risque systémique¹ : cas d'un événement particulier qui entraîne, par réactions en chaîne, des effets négatifs considérables sur l'ensemble du système pouvant occasionner une crise générale de son fonctionnement

Types d'assurance : on distingue traditionnellement deux grandes catégories

- Les assurances de la personne ou assurances vie couvrent les risques de la vie, notamment en lien avec la santé, l'infirmité et le décès.
- Les assurances de dommages ou non-vie protègent selon deux modalités complémentaires : les assurances de responsabilité protègent l'assuré des dommages qu'il pourrait causer accidentellement à un tiers, et les assurances de biens protègent les biens de l'assuré (aussi appelés assurances IARD pour « incendies, accidents et risques divers »).

Vulnérabilité : niveau d'effet prévisible de l'exposition à un danger sur des personnes et des activités.

¹ <https://www.cnp.fr/cnp/content/download/10556/file/Cahier-de-la-Prospective-FR-juillet-2022.pdf>

Du danger à l'accident²



²https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/hazard/hazard_risk.html

RÉSUMÉ

Objectifs et méthode

Dans ce 3^e Cahier de la prospective, CNP Assurances propose de réinterroger une mission fondamentale des assureurs : leur rôle au sein des sociétés et auprès des individus. Cette fonction historique est en effet bouleversée par la conjonction de tendances observables à l'échelle internationale et d'autres plus spécifiques à des régions voire à des pays. Afin de mieux appréhender l'ampleur de ces transformations, leurs perspectives et leurs impacts pour les assureurs, ce travail de prospective propose une triple approche originale :

- Une **approche systémique** : le rôle social des assureurs est ébranlé par des évolutions de natures très différentes, démographiques, économiques, sociales et environnementales. En outre, ces évolutions sont susceptibles d'interagir et d'avoir des impacts inédits sur les sociétés. Les appréhender suppose d'adopter une approche systémique, intégrant ces facteurs de changements et leurs interactions.
- Une **approche prospective**, qui prend en compte les évolutions sur longue période, aussi bien dans le passé que dans le futur. La prospective ne vise pas à prédire l'avenir, mais à mieux comprendre les moteurs et l'ampleur des changements à l'œuvre, et, de fait, à envisager un certain nombre de perspectives de moyen-long terme.
- Une **approche internationale** : les assureurs sont présents au plus près des sociétés et des individus. Les besoins auxquels ils doivent répondre peuvent varier fortement selon les territoires, les cultures, les catégories sociales, le contexte politique... Parallèlement, une homogénéisation des besoins s'observe aussi en réponse à un certain nombre de tendances globales : réchauffement climatique, vieillissement de la population, développement inégal des sociétés... Il est donc indispensable de croiser l'analyse à l'échelle internationale avec des analyses plus fines à l'échelle des régions et des pays afin d'appréhender l'influence de ces différentes échelles géographiques.

Ce travail de prospective s'est appuyé, entre autres, sur des entretiens avec des experts, plusieurs enquêtes menées auprès d'acteurs du monde de l'assurance dans une dizaine de pays, ainsi que sur des ateliers qualitatifs auprès du grand public.

Ce cahier en dresse la synthèse. Il rappelle les principales évolutions historiques du rôle social de l'assurance (partie 1). Il identifie ensuite les enjeux majeurs auxquels ce rôle social est désormais confronté (partie 2) et ses déclinaisons au sein de quatre grandes régions (partie 3). Il propose enfin trois leviers d'action prioritaires et les recommandations associées (partie 4).

Synthèse des transformations par grande région

Ce cahier explore les principales transformations sociétales à l'œuvre dans quatre grandes régions de la planète : l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. Il propose une sélection des transformations apparaissant les plus structurantes pour l'avenir, obtenue en croisant les enquêtes, les entretiens avec les experts et une analyse approfondie de la littérature.

En Europe

Quatre tendances majeures retenues

- Des inégalités globalement inférieures à celles observées dans les autres régions, mais de plus en plus concentrées sur certaines populations, et qui se révèlent plus durables et plus pénalisantes pour les individus concernés.
- Des populations globalement en bonne santé, mais qui sont et seront de plus en plus fragilisées par des maladies chroniques, liées notamment au vieillissement, ainsi que par des inégalités en termes de risque de contracter certaines pathologies et d'accès aux soins.
- Des tensions croissantes pour accéder à des logements correspondant aux besoins des ménages.
- La multiplication des catégories de populations exclues des systèmes de protection sociale ou qui n'en bénéficient pas à la hauteur de leurs besoins.

Au-delà, les résultats de l'enquête soulignent aussi l'importance des changements technologiques, environnementaux et géopolitiques pour l'Europe.

En Amérique latine

Cinq tendances phares retenues

- La persistance d'inégalités de revenus très fortes (dans un contexte de croissance économique trop fragile) pénalise de plus en plus le développement et la cohésion des sociétés.
- L'explosion et la diversification des enjeux sanitaires, les pays latino-américains devant faire face à la fois à des pathologies caractéristiques des pays en développement (maladies virales, sous-nutrition...) et d'autres liées au vieillissement de la population et aux modes de vie (obésité, diabète...).
- Le niveau d'éducation de la population latino-américaine globalement faible, en raison notamment du manque d'investissements dans ce domaine, se répercute sur le niveau de qualification de la population active.
- Les territoires et les populations d'Amérique latine sont considérés comme parmi les plus vulnérables de la planète aux impacts du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Une méfiance très élevée envers les institutions, les responsables politiques et le système fiscal, qui pénalise fortement le fonctionnement des démocraties et le développement des systèmes de protection sociale.

L'enquête démontre que l'utilité de l'assurance est connue et reconnue dans la région, en matière de couverture des risques individuels, naturels et sanitaires, et aussi de couverture des biens. En revanche, le rôle des assureurs en tant qu'investisseurs dans le financement de l'économie réelle est moins valorisé. Au-delà de ces cinq tendances, les experts soulignent l'importance des évolutions liées à l'environnement global, à la structure démographique et aux politiques publiques.

En Afrique

Cinq transformations principales retenues

- Le développement des dispositifs de protection sociale publics est encore largement freiné par l'immaturation des systèmes fiscaux, qui ne parviennent pas à collecter les fonds nécessaires à leur fonctionnement, dans un contexte de besoins sociaux croissants.
- La concentration des besoins les plus importants au monde en termes d'éducation est en Afrique (près de la moitié des enfants non scolarisés de la planète vivent sur le continent africain), avec deux tiers de la population ayant moins de 25 ans.
- L'accélération de l'urbanisation dans les métropoles met en exergue un manque d'infrastructures ou des infrastructures sous-dimensionnées ou inadaptées.
- Les enjeux sanitaires accélérés par le changement climatique favorisent l'apparition et la prolifération des maladies infectieuses, la dégradation des conditions d'hygiène et l'accès aux soins.
- Le développement rapide des services de banque en ligne constitue un atout majeur pour la sécurité financière des populations, et un potentiel important d'accès aux services assurantiels.

Outre ces transformations, les experts locaux ont relevé que les populations perçoivent l'assurance comme une taxe et un dispositif complexe à appréhender. Pour certains, l'assurance est vue comme une contrainte réglementaire imposant la détention obligatoire de certaines garanties notamment pour l'automobile et la construction. Toutefois, les experts notent un développement positif d'initiatives assurantielles plus adaptées au contexte de ces pays.

En Asie

Cinq tendances majeures retenues

- Les évolutions démographiques des pays asiatiques sont contrastées, certains étant relativement « jeunes » alors que d'autres connaissent déjà un vieillissement important. Leurs besoins en termes de protection sociale seront donc différents, avec néanmoins un enjeu majeur d'accès aux soins des populations âgées.
- Bien que la plupart des sociétés asiatiques aient connu des changements sociétaux et des croissances économiques soutenues, les femmes ont en général moins bénéficié des avancées sociales. L'Asie du Sud enregistre les inégalités de genre les plus élevées, et c'est l'une des seules régions où elles ne diminuent pas.
- D'ici à 2050, entre 600 millions et un milliard de personnes pourraient vivre dans des régions sujettes à des vagues de chaleur humide potentiellement mortelles. La prise de conscience croissante des enjeux climatiques et environnementaux se traduit par des mobilisations citoyennes de plus en plus actives.
- L'Asie est le deuxième continent en termes d'accueil de migrants, leur nombre ayant augmenté de plus de 70% en 20 ans. Il s'agit de travailleurs, mais aussi de victimes d'impacts de catastrophes naturelles et/ou climatiques, ce qui pose notamment la question de la protection sociale de ces personnes.
- En matière d'éducation, les pays asiatiques font face à deux enjeux majeurs et opposés. Dans les pays d'Asie du Sud-Est, une majorité d'enfants n'acquiert pas un niveau basique en écriture et en mathématiques. Dans les pays les plus développés, la logique méritocratique et concurrentielle fait des ravages sur la santé mentale des élèves.

Lors des entretiens, l'expert interrogé a relevé la difficulté de mener des analyses transversales, pourtant essentielles lorsqu'on étudie le continent asiatique. Les problématiques diffèrent d'une région à l'autre et ces pays peuvent entamer des trajectoires opposées qui se traduiront par des comportements et des politiques très différentes. Globalement, les sociétés très développées d'Asie perçoivent le risque comme un facteur de ralentissement économique, tandis que les sociétés en développement laissent une place plus grande à l'émotion et partent du principe que l'avenir est synonyme d'opportunités exceptionnelles. Enfin, la situation géopolitique reste assez tendue pour la plupart des pays de cette zone.

Leviers d'actions prioritaires et recommandations associées

Le rapport a permis d'identifier trois leviers d'actions prioritaires pour les assureurs, associés 12 recommandations.

Levier n°1 : Repenser les mécanismes d'inclusion pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables

Recommandations :

- Simplifier les contrats d'assurances pour les rendre compréhensibles par tous.
- Adapter la réglementation et s'assurer qu'elle est compatible avec des offres d'assurance inclusives.
- Se rapprocher des acteurs les mieux placés pour diffuser des produits relevant de l'assurance inclusive.
- Exploiter le potentiel des outils numériques pour favoriser les assurances inclusives.
- Proposer des assurances inclusives en lien avec la transition écologique.

Levier n°2 : Renforcer les investissements responsables et le partenariat public-privé pour faire face aux nouvelles vulnérabilités

Recommandations :

- Élargir le cadre juridique pour faciliter les investissements utiles et socialement responsables.
- Renforcer les investissements destinés à prévenir et/ou réduire les vulnérabilités dans la société.

Levier n°3 : Repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques

Recommandations :

- Favoriser l'approche fondée sur l'intelligence collective par une mobilisation plus large des acteurs (privés, publics, associations...).
- Encourager les réformes réglementaires d'incitation au développement social et des prises de décision proche de la réalité du terrain.
- Élargir la règle de mutualisation des risques basée essentiellement sur la dimension spatiale (mutualisation par zone géographique) en y intégrant la dimension temporelle (mutualisation sur plusieurs années), en adéquation avec une logique plus prospective.
- Soutenir la gouvernance par l'usage vertueux d'innovations technologiques.
- Renforcer le rôle social en élargissant la gouvernance des risques par des coopérations internationales audacieuses au service des citoyens.

Messages clés pour le secteur de l'assurance

Un rôle social historique mais bouleversé

L'assurance moderne s'est développée à partir du XIXe siècle dans les pays européens avant de s'étendre aux autres continents. Elle a connu une importante diversification de ses offres et de ses publics, et est désormais considérée comme un bien premier dans les sociétés développées, condition d'accès à d'autres biens permettant de satisfaire des besoins fondamentaux, comme se loger, se déplacer en voiture, accéder aux soins ou se protéger contre les catastrophes naturelles.

L'assurance remplit aujourd'hui **trois fonctions majeures** : prévenir et couvrir les risques des personnes, des organisations et de leurs biens, en complément des dispositifs de protection sociale ; accompagner les projets des personnes et des organisations (projet de vie, investissements...) ; valoriser l'épargne dégagée.

Ce rôle est bouleversé par **deux types de transformations** :

- Des **transformations en cours au sein des sociétés**, qui entraînent une diversification et une complexification des besoins adressés aux assureurs, et qui peuvent mettre en tension le principe même de la mutualisation.
- Des **transformations relatives à l'environnement général** (changement climatique, dégradations environnementales, risques émergents, risques sanitaires, technologiques, reconfiguration des capacités d'action des États...) qui se cumulent entre elles et avec les évolutions précédentes, et accroissent les vulnérabilités des populations et des acteurs publics.

Trois enjeux majeurs pour les assureurs à l'horizon 2040

L'ampleur des transformations à l'œuvre au sein des pays et à l'échelle globale remet en cause les **trois métiers clés des assureurs** : la mutualisation des risques, leur gestion et leur rôle d'investisseur institutionnel. Elles se traduisent par trois enjeux majeurs pour le secteur :

- La nécessité de **diversifier leurs offres sans remettre en cause le principe de la mutualisation**. Une tension croissante s'observe aussi entre un besoin de personnalisation des offres et un besoin d'approche globale de l'assurance.
- La nécessité de **couvrir des risques qui deviennent difficiles à anticiper et de faire face à des coûts** qui deviennent insupportables, et remettent donc en cause leur modèle économique.
- La difficulté à **gérer la tension entre les besoins croissants qui leur sont adressés par les individus et les pouvoirs publics** pour couvrir ces risques et le coût que cela représente.

Une grande diversité de réalités et de besoins selon les régions du monde

Les transformations observées à l'échelle mondiale se cumulent avec un certain nombre de tendances dont l'ampleur peut varier selon les régions, les pays voire les catégories de population. Certaines de ces tendances ont des impacts majeurs sur les attentes envers les assureurs.

- **Les inégalités socioéconomiques** restent très présentes voire s'aggravent, se diversifient et se cumulent. La situation est particulièrement préoccupante dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Asie, et désormais en Afrique, où le développement économique profite avant tout à certaines catégories de populations, alors que d'autres souffrent de leur faible niveau d'éducation et de leur dépendance envers le travail informel. Des polarisations des sociétés s'observent ainsi entre des populations aisées et préservées, et d'autres plus démunies et vulnérables au contexte économique.
- **Une concentration des vulnérabilités sur certaines populations** : faible niveau d'éducation, revenus modestes et/ou irréguliers souvent liés à des activités informelles ou précaires, logement peu adapté au changement climatique voire exposé à un risque élevé de catastrophes naturelles, exposition accrue à des maladies infectieuses, accès insuffisant aux soins... Les représentations associées aux risques peuvent aussi varier fortement selon les pays et les cultures.
- **Les situations démographiques** sont en revanche très contrastées, entre des sociétés qui font face à un vieillissement massif et accéléré (Europe, Chine, Japon...) et d'autres (principalement en Afrique et en Inde) qui doivent absorber une croissance dynamique toujours très vigoureuse.

Reste que les enjeux sanitaires sont globalement croissants, en lien avec le vieillissement des populations, l'évolution des modes de vie, la hausse des pathologies chroniques, le maintien des risques sanitaires, l'essor des enjeux de santé environnementale..

Dans ce contexte, les systèmes de protection sociale (notamment dans les pays en développement et les pays pauvres) apparaissent globalement inadaptés : moyens financiers insuffisants, systèmes fiscaux immatures et/ou suscitant de la défiance, diversification des besoins plus rapide que leur capacité à y répondre.

Les assureurs peuvent avoir un rôle social majeur à jouer pour accompagner les sociétés face à ces nouveaux défis. Ils doivent néanmoins faire face à des enjeux de méconnaissance de leur rôle auprès des populations, voire de méfiance concernant leurs activités.

Trois leviers majeurs pour les assureurs

Les assureurs doivent et devront faire face au cours des 20 prochaines années à des défis majeurs, susceptibles de bouleverser leur modèle économique, leur rôle social et leur raison d'être. Pour y répondre, ils pourront activer trois leviers :

- 1. Repenser les mécanismes d'inclusion pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables**, par le renforcement et l'extension de la logique de l'inclusivité, au cœur de leur modèle, afin de réduire les exclusions et d'intégrer toujours plus de publics et de besoins.
- 2. Renforcer les investissements responsables et le partenariat public-privé pour faire face aux nouvelles vulnérabilités**, accompagner la transition, prévenir et/ou réduire l'exposition des populations aux facteurs de vulnérabilité dans la société grâce à un cadre réglementaire plus adapté aux réalités nouvelles.
- 3. Repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques**, à même de prendre en compte des enjeux plus complexes et systémiques, ce qui supposera aussi de nouvelles alliances et de nouveaux partenariats.

Les sociétés devront aussi s'interroger sur les modes de prise en charge des risques en leur sein : qui supportera les risques, dans quelles conditions et à quels coûts ? Comment agir en combinant les actions individuelles et collectives afin de réduire et/ou limiter les impacts pour la société ?

Ce Cahier de la prospective a été réalisé par le département de recherche et prospective stratégique de CNP Assurances, sous la direction d'Anani Olympio, en partenariat avec Futuribles.

INTRODUCTION

Ambitions et objectifs de la démarche

L'assurance peut jouer un rôle important dans la protection sociale, en offrant une sécurité financière et en aidant les individus et les communautés à se remettre de catastrophes et de situations difficiles. La littérature sur le rôle social de l'assurance est riche. Elle explore les nombreux aspects de la contribution de l'assurance à la protection sociale et à la réduction des risques économiques et sociaux.

Certaines études se concentrent sur l'impact de l'assurance sur la pauvreté et les inégalités, en examinant comment l'accès à l'assurance peut aider à atténuer les effets économiques négatifs de situations telles que maladie, accident, perte d'emploi et catastrophes naturelles. D'autres études explorent

l'impact de l'assurance sur les comportements individuels et sociaux, comme la prise de risque et la solidarité. Au-delà, des recherches ont été menées sur l'efficacité des programmes d'assurance sociale, tels que l'assurance maladie et l'assurance chômage, dans la protection des populations contre les risques économiques et sociaux.

Ces travaux ont été menés par des économistes, des sociologues et des spécialistes de l'assurance, ainsi que par des organisations internationales telles que la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail. Ils sont très riches mais n'offrent le plus souvent que des approches sectorielles, statiques et centrées sur les enjeux présents.

Pour cela, ce cahier poursuit **quatre objectifs principaux** :

- 1. Contribuer aux études de référence sur le « rôle social de l'assurance » dans un monde plus incertain** en apportant une vision prospective de long terme (à horizon de 20 ans) à l'échelle internationale.
- 2. Positionner le groupe CNP Assurances comme un acteur majeur des réflexions visant à redéfinir le « rôle social » de l'assurance**, préoccupation au centre des engagements des assureurs. CNP Assurances explore ici les impacts de changements majeurs à l'œuvre dans les sociétés, et ceux des risques émergents et/ou à caractère systémique sur les populations. Ce Cahier identifie les incertitudes et les nouvelles fragilités et vulnérabilités qui découleront de ces changements de paradigme, et les rapports entre les populations et le dispositif de l'assurance.
- 3. Comprendre les enjeux de l'évolution du « rôle social » de l'assurance dans le temps.** L'analyse des dynamiques passées et actuelles permet de comprendre le rôle social perçu dans les grandes zones géographiques étudiées. Identifier des tendances lourdes et émergentes permet de dégager des perspectives à horizon de 2040. Ce travail met en lumière les « irritants » (facteurs freins), les enjeux majeurs et les attentes des populations vis-à-vis de l'assurance.
- 4. Incarner des leviers d'actions pour une refonte du rôle social de l'assurance et proposer des recommandations pour accompagner son développement.** Après rappel des actions déjà menées par le secteur et étude des trois principaux leviers (notamment pour le développement de nouvelles formes de couvertures de risques; le financement de l'économie; les mesures de prévention, d'anticipation, de gestion des risques et de mobilisation collective privé/public/autres acteurs), nous dessinons ce que pourrait être le rôle social de l'assurance à un horizon de 20 ans.

La structure de ce Cahier reflète l'organisation et les étapes de notre réflexion.

La **première partie retrace l'histoire de l'évolution de l'assurance** pour interroger les actions et innovations qui apportent une dimension sociale au rôle de l'assurance.

La **deuxième partie propose une synthèse des défis qui se posent au monde de l'assurance pour conserver son rôle social.** Ils ressortent d'une enquête internationale de terrain réalisée auprès d'experts du secteur financier et de l'assurance, ainsi que d'un panel de personnes non expertes du sujet. En complément, nous explorons les trois transformations clés des sociétés qui réinterrogent le rôle social des assureurs.

La **troisième partie propose un panorama des transformations majeures à l'horizon 2040** dans quatre régions : l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. Il permet d'identifier les principaux besoins des sociétés qui attendent des solutions de la part des assureurs.

La **quatrième partie présente les leviers d'actions possibles et des recommandations** pour réinventer le rôle social de l'assurance et répondre aux enjeux de demain.

Nous concluons avec des messages clés pour renforcer le rôle social et sociétal de l'assurance comme bien commun premier au service des citoyens face aux différentes vulnérabilités relevées lors de l'étude.

Méthode de travail

Cette étude prospective est le fruit d'un semestre de réflexion menée au sein de CNP Assurances en partenariat avec Futuribles, en plusieurs étapes :

- **Identification des composantes pouvant incarner un rôle social de l'assurance**, à travers des entretiens avec des experts internes à CNP Assurances aussi bien qu'externes. Cette étape a permis de calibrer le questionnaire de l'enquête terrain.
- **Enquête internationale (Europe, Amérique latine et Afrique)**, menée en ligne auprès des collaborateurs de CNP Assurances, d'experts en gestion des risques et du grand public. Elle a permis d'apprécier la perception de profils variés (âge, genre, catégorie socio-professionnelle et culture) sur le rôle social de l'assurance au sein des sociétés.
- **Interview d'experts sur les régions étudiées (Europe, Amérique latine, Afrique, Asie).**
- **Analyse approfondie de la littérature** pour comprendre les évolutions historiques du rôle social des assureurs, les défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés et les transformations à l'œuvre et à venir dans les quatre régions étudiées.
- **Ateliers qualitatifs auprès du grand public, pour croiser et qualifier le point de vue des experts.** Un premier atelier a réuni des clients et non clients de CNP Assurances en France, répartis en deux panels composés respectivement de profils jeunes de moins de 30 ans et des profils de plus de 30 ans. Un second atelier réalisé en Afrique a réuni des membres du réseau CPCCAF (Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones) de 12 pays francophones.
- **Sélection des transformations les plus structurantes pour les zones géographiques** étudiées à l'issue des étapes précédentes.
- **Analyse prospective approfondie de chacune des évolutions.** Elle a consisté à identifier les tendances à l'œuvre, les ordres de grandeur, les moteurs et les rythmes de changement. Elle est complétée de perspectives à l'horizon 2040 et de premières pistes d'interrogation sur leurs impacts en termes de besoins des sociétés pouvant être pris en charge, totalement et/ou partiellement, par les assureurs.

LE RÔLE SOCIAL DE L'ASSURANCE À TRAVERS LE TEMPS

Les composantes sociales de l'assurance

Apportant une sécurité financière et une aide aux individus et aux communautés ayant à se remettre de catastrophes et de situations difficiles, l'assurance joue un rôle important dans la protection sociale. Elle est aujourd'hui considérée comme un bien premier des sociétés développées, car condition d'accès à d'autres biens permettant de satisfaire des besoins fondamentaux, tels que se loger, se déplacer en voiture, accéder aux soins ou se protéger contre les catastrophes naturelles. Ce qui peut sembler une évidence résulte en réalité de plusieurs siècles d'évolution des dispositifs assurantiels, désormais des piliers du développement socioéconomique.

Définition du rôle social et de la perception des risques au sein de la société

Selon le dictionnaire Larousse³, l'adjectif social (du latin *socialis*) « se dit de métiers, d'organismes, d'activités s'intéressant soit aux rapports entre les individus, les groupes dans la société, soit aux conditions économiques, psychologiques des membres de la société ». Il qualifie également « ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et, en particulier, des conditions matérielles des membres de la société ».

S'intéressant aux conditions économiques et psychologiques des individus, tout en étant un dispositif apporteur de solutions relevant de l'amélioration des conditions de vie, en particulier, des conditions matérielles des membres de la société, l'assurance remplit objectivement un rôle social, que nous avons entrepris d'étudier.

La littérature sur le rôle social de l'assurance est riche. Elle explore les nombreux aspects de la contribution de l'assurance à la protection sociale et à la réduction des risques économiques et sociaux. Toutefois, l'étude des aspects prospectifs de ce rôle social sont rares.

Certaines études se concentrent sur l'impact de l'assurance sur la pauvreté et les inégalités, en examinant comment l'accès à l'assurance peut contribuer à atténuer les effets économiques négatifs de maladies, accidents, pertes d'emploi et catastrophes naturelles. D'autres explorent les conséquences de l'assurance sur les comportements individuels et sociaux, comme la prise de risque ou la solidarité. Par ailleurs, des recherches ont été menées sur l'efficacité des programmes d'assurance sociale, tels que l'assurance maladie et l'assurance chômage, sur la protection des populations contre les risques économiques et sociaux. Ces études ont souvent été menées par des économistes, des sociologues et des spécialistes de l'assurance, ainsi que par des organisations internationales

telles que la Banque mondiale et l'Organisation Internationale du Travail.

Les activités clés de l'assurance regroupent la modélisation des risques, le dédommagement des assurés en cas de survenance de sinistres pour lesquels ils ont souscrit une police d'assurance ainsi que l'accompagnement et la réparation. La définition et la perception des risques peuvent néanmoins varier selon les périodes, les sociétés, les cultures mais aussi selon les personnes et, de ce fait, se traduire par des besoins de protection différenciés pour lesquels des solutions sont attendues de la part des acteurs publics et/ou privés notamment les assureurs⁴.

Ainsi, dans de nombreux pays en développement, la prise de risque est très valorisée socialement, car considérée comme nécessaire pour obtenir des réussites individuelles. A l'inverse, les habitants des pays européens se montrent beaucoup plus frileux concernant la prise de risque individuelle. Dans tous les pays, les jeunes se montrent plus favorables à la prise de risque : le vieillissement des sociétés peut donc aussi se traduire par une plus grande recherche de stabilité. Dans tous les pays, la majorité des individus placent le changement climatique et les dégradations environnementales en tête des risques futurs les plus importants pour eux et leur société. On constate également que si les Français et les Chinois se montrent plus préoccupés par la pollution de l'air, les Américains sont quant à eux très inquiets face aux risques cyber.

Enfin, la prise de conscience de ces risques peut générer un sentiment de vulnérabilité des individus, lui aussi variable selon leur situation et leur culture. Ainsi, ce sentiment de vulnérabilité est 7 à 9 fois plus élevé chez les personnes peu éduquées que chez les personnes très diplômées.

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/social/73133> -site consulté le 17 mai 2023

⁴ https://www-axa-com.cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa-com/251cc725-0867-4745-a5ab-c1eda0be6a87_axa foresight_report_2023b.pdf

Comment l'assurance permet-elle de répondre à l'aversion naturelle au risque ?

L'assurance répond à l'aversion naturelle au risque des agents économiques (individus et organisations) par la mutualisation des risques. À partir d'un danger identifié, l'assureur définit un risque, c'est-à-dire un événement parfaitement descriptible dont l'occurrence future est à la fois incertaine et involontaire. L'assurance ne peut en effet couvrir un risque dont la probabilité d'occurrence est certaine – dans le cas de l'assurance décès, l'incertitude repose sur le moment de l'advenue du décès. Par ailleurs, des événements extrêmement rares, aux conséquences souvent majeures, ont historiquement contribué à repousser les limites de l'assurance, à l'instar du séisme de San Francisco de 1906, ou plus récemment des différents cyclones et séismes majeurs (Katrina en 2005, la côte pacifique du Tōhoku au Japon en 2011, etc.). Une assurance ne peut couvrir la réalisation volontaire d'un risque par l'assuré lui-même, logiquement certaines conduites à risque, par ailleurs illégales, excluent de facto la possibilité d'une couverture (exemple de la conduite automobile sous emprise).

L'assurance d'un risque est un contrat entre un assureur et un assuré qui définit les prestations, notamment financières, que l'assuré est garanti de recevoir en cas de réalisation dudit risque (accident ou sinistre), et les sous réserve du paiement de cotisations régulières appelées primes.

La viabilité du système assurantiel réside dans la compensation des pertes potentielles permise par la mutualisation des risques. En pratique, le choix des risques intégrés dans l'assurance doit répondre à quatre critères :

- **Critère du nombre** : le modèle assurantiel se basant sur les statistiques et les lois des grands nombres, le nombre de risques assurés doit être le plus grand possible pour pouvoir modéliser la probabilité et les dégâts potentiels de ces derniers. L'assurance voiture est le cas le plus emblématique

de la prédictibilité du risque, les assureurs pouvant s'appuyer sur les statistiques de millions voire milliards de conducteurs. A l'inverse, les événements extrêmes, par nature très peu probables, ont historiquement défié le modèle assurantiel (ex. de l'ouragan Katrina en 2005).

- **Critère d'homogénéité** : la nature, la probabilité et les dégâts occasionnés par les risques doivent être les plus homogènes possible pour pouvoir être mutualisés.
- **Critère de dispersion** : l'assurance fonctionne sur la compensation par un large groupe des pertes subies par un sous-groupe restreint. Il faut donc éviter que les risques puissent atteindre simultanément l'ensemble du groupe. Les modèles de solidarités familiales ou communautaires voient ici leur limite, par exemple dans le cas d'un incendie ravageant l'ensemble des habitations (village, ville) de la communauté.
- **Critère de division** : un seul risque ne doit pas être d'une ampleur telle qu'il puisse par sa seule advenue menacer l'équilibre financier du système. Quelques exemples historiques d'attentats ou de catastrophes naturelles majeures ont poussé les assureurs et réassureurs à renforcer leurs polices d'assurance, qui pour la même raison excluent généralement les situations de guerre ou d'insurrection.

L'assurance applique ces principes à deux grands domaines : les assurances de la personne d'une part, et les assurances de dommage d'autre part, ces dernières recouvrant les assurances de responsabilité (responsabilités civiles et professionnelles) et les assurances de biens.

Le rôle social de l'assurance, pilier du développement des sociétés, mais bouleversé par les transformations des sociétés et celles de leur environnement

Au sein des sociétés dites développées, l'assurance remplit aujourd'hui trois fonctions majeures : **prévenir et couvrir les risques** (personnes, organisations, biens) en complément des dispositifs de protection sociale, **accompagner les projets** (personnes, organisations, investissements...) et **valoriser l'épargne** dégageé.

Par ailleurs, ce rôle séculaire de l'assurance est aujourd'hui bouleversé voire remis en cause par des transformations liées à trois évolutions majeures concernant :

- **La nature et l'ampleur de certaines menaces et des risques provenant de l'environnement national et international** survenant de manière localisée et/ou systémique (changement climatique, dégradations environnementales, risques sanitaires, technologiques...).
- **Les besoins exprimés par les individus en réponse à ces risques** mais aussi compte tenu de leur situation particulière.
- **Les champs d'intervention des acteurs publics et privés pour répondre à ces besoins** grâce à des produits

d'assurance (notamment la répartition de ce rôle entre les États, les assureurs et des acteurs tiers, nouveaux ou anciens).

Ces évolutions questionnent les **trois métiers clés des assureurs** : la mutualisation des risques, la gestion des risques et le rôle d'investisseur institutionnel. Elles se traduisent également par **trois enjeux majeurs concernant le rôle social de l'assurance** :

1. Son extension à de nouveaux besoins et risques

Quelles réponses l'assurance peut-elle apporter à l'apparition permanente nouveaux besoins, en lien avec les évolutions sociodémographiques, les modes de vie, l'exposition des individus aux risques climatiques et environnementaux ?

Quelles réponses aux exigences en termes de personnalisation, de prévention, de services ?

2. Des risques de plus en plus difficiles à anticiper voire inassurables

Comment faire face demain à des risques incalculables du fait de leur ampleur ou qui se transforment en incertitudes radicales, impossibles à anticiper par les acteurs de l'assurance ?

3. Une reconfiguration de certains rôles historiques

Quelle responsabilité et quel « droit de retrait » des assureurs face à des risques qu'ils ont supportés jusqu'ici, mais qui deviennent par essence inassurables (notamment des risques climatiques et environnementaux) ?

Les sociétés (en particulier les États) pourraient-elles contraindre les assureurs à continuer de supporter ces risques, quoi qu'il leur en coûte ?

Quelle évolution de la répartition du rôle social de l'assurance entre assureurs, acteurs publics et acteurs tiers (communautés d'individus, entreprises, nouveaux acteurs de l'assurance..) ?

Quelles réponses aux injonctions contradictoires entre demande croissante de protection et baisse du consentement à payer, voire remise en cause parfois fondamentale du principe même de la mutualisation des risques ?

L'assurance, une réponse récente à des besoins historiques

La recherche de protection face au risque, notamment concernant les biens, est très ancienne, mais l'assurance dans son sens moderne est un phénomène relativement récent, datant de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle. Les différents ancêtres de l'assurance ont progressivement construit huit critères leur permettant de mieux répondre aux besoins sociaux de leurs sociétés respectives⁵.

Quatre concernent le **fonctionnement du système** en lui-même :

1. L'assurance est une **couverture mutualisée** au sein d'un groupe d'assurés.
2. Elle sous-entend **l'obligation de l'ensemble du groupe de contribuer financièrement** à la couverture du risque, que celui-ci adienne ou non – par les primes d'assurance.
3. Le **risque assuré doit être incertain** : une assurance ne peut couvrir un risque dont l'intensité et l'advenue sont par avance connues.
4. L'assurance est **un contrat**, qui passe par une définition claire du risque couvert, des modalités de couverture et des prestations prévues en cas d'accident, par la police d'assurance.
5. **La prédictibilité**
6. **L'homogénéité**
7. **La dispersion**
8. **La division**

Cet ensemble forme ce qu'on appelle les **huit piliers de l'assurance moderne**. Schématiquement, les modèles antérieurs à la fin du XVIII^e siècle ne prennent en compte qu'une partie de ces piliers : ce sont des modèles dits proto-assurantiels. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle qu'émergent les premiers modèles intégrant l'ensemble de ces piliers : l'assurance dans son sens moderne naît alors véritablement. À partir du XIX^e siècle, l'assurance a cherché, face à de nombreux et divers défis, à renforcer ces fondamentaux, et tout particulièrement la dispersion et la division des risques, dans une recherche constante de consolidation de la solidité financière du modèle assurantiel.

A ces quatre premiers critères il faut ajouter, afin de garantir la viabilité du système assurantiel, les quatre critères de l'assurabilité décrits plus haut, auxquels **les risques couverts doivent répondre** :

Des proto-assurances commerciales à la fondation de la première assurance moderne au XVIII^e

L'assurance avant l'assurance, des prêts pour les commerçants aux réseaux d'entraide

Se protéger contre un risque, besoin social auquel les assurances modernes répondent, est aujourd'hui très intégré, mais sa généralisation est historiquement récente. Dans la plupart des civilisations antiques et médiévales, la notion de risque se confondait dans celle de destin, et suscitait ainsi davantage l'acceptation que le rejet. Longtemps, dans l'ensemble des sociétés, les communautés (familles, guildes, corporations, village, paroisse pour le monde chrétien...) représentaient une échelle suffisante pour répondre aux attentes exprimées en matière de mutualisation des risques.

Dès l'Antiquité néanmoins, certaines entreprises commerciales ambitieuses requièrent des solutions de type assurantiel, notamment sous forme de « prêt à la grosse aventure », dont les premières traces remontent au IV^e voire V^e siècle avant J.-C.⁵. Pour entreprendre des projets ambitieux en amoindrissant les risques financiers, l'emprunteur accepte des taux d'intérêt très élevés, dont la contrepartie est la dispense de remboursement du prêt en cas de naufrage. Cette pratique proto-assurantielle sera interdite par le pape Grégoire IX vers 1230 car considérée comme une pratique d'usure. Sa longévité témoigne de la pérennité des besoins assurantiels exprimés par les marchands.

Pendant la majeure partie du Moyen-Âge occidental, des réseaux d'entraide plus ou moins informels protègent les biens et les personnes (infirmes monastiques, guildes et coopératives, etc.). Ces premières formes de solidarité ne répondent pas aux besoins des acteurs économiques de solutions de protection pour développer leurs activités, notamment commerciales. Les nouveaux périls associés à la conquête commerciale, et donc maritime, donnent lieu aux premières lois et contrats assurantiels, dès le Haut Moyen-Âge et malgré l'opposition de l'Église, à Gênes et Pise au XIV^e siècle, puis en Espagne au siècle suivant⁶.

La naissance de l'assurance moderne dans les sociétés européennes du XVI^e et XVIII^e siècles

La consolidation des États et de leurs administrations à l'époque moderne fournit un cadre réglementaire favorable au développement du modèle assurantiel. Parallèlement, l'affirmation de la bourgeoisie et les balbutiements du

⁵ Marie-Françoise Baslez (dir.), « Économies et sociétés en Grèce ancienne 478-88 », *Neully-sur-Seine, Atlande*, 2007, 507 p.

⁶ Wolfgang R. Rohrbach, « Importance of insurance history », *Insurance Trends*, 2018/3.

URL : <http://tokoviosiguranja.edu.rs/wp-content/uploads/2018/12/Tokovi-osiguranja-br3-2018-%E2%80%93-za-sajt.pdf>

capitalisme⁷ dans les sociétés européennes contribuent à la multiplication et au renforcement des attentes en termes de protection de biens et de personnes.

L'extension du rôle de l'assurance, notamment auprès des personnes, et son plein développement sont rendus possible par la disparition de deux obstacles importants.

Tout d'abord, au XVII^e siècle, **les approches visant à améliorer la prédictibilité des risques** (théories probabilistes, lois des grands nombres, actuariat)⁸ se développent. Sur ces bases, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les premières formes de l'assurance-vie moderne sont fondées : l'*Equitable Life Assurance Society* adopte ces approches en 1766, et fait passer l'assurance-vie de la spéculation pure au modèle assurantiel. Dès lors, l'assurance est en capable de répondre aux attentes des populations en termes de couverture des risques liés aux personnes (aléas de la vie, accidents, décès..).

Le second **obstacle est théologique** : l'assurance est vue comme une immixtion condamnable dans les plans divins.

Plusieurs événements, dont deux catastrophes naturelles (incendie de Londres de 1666, puis pour l'Europe méridionale, le séisme de Lisbonne de 1745), contribuent à faire évoluer les mentalités. Ce basculement peut se résumer en cette phrase du théologien Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) : « *la perfection divine ne se révèle pas par elle-même dans un fatalisme inactif, mais par la victoire sur le mal par tous les moyens possibles* »⁹. L'assurance commence à être perçue comme acceptable voire nécessaire.

Cette rupture aboutit rapidement dans l'aire occidentale à la création des premières compagnies d'assurances. L'assurance Phoenix fondée en 1782 est considérée comme la première assurance moderne et globale, basée sur les sciences probabilistes, de nouvelles formes de capitalisation par action et la possibilité de disperser le risque à l'échelle mondiale¹⁰. L'assurance devient un pilier de la stabilité des sociétés, de l'activité économique, et, progressivement, de la protection des personnes et des biens.

⁷ Yves-David Hugot, « Où et quand le capitalisme est-il né ? Conceptualisations et jeux d'échelle chez Robert Brenner, Immanuel Wallerstein et André Gunder Frank », *Actuel Marx*, 2013/1, no. 53, pp. 76-91. URL : <https://doi.org/10.3917/amx.053.0076>

⁸ Niels Viggo Haueter, « A History of Insurance », *SwissRe*, 2017.

URL : https://www.swissre.com/dam/jcr:638f00a0-71b9-4d8e-a960-dddaf9ba57cb/150_history_of_insurance.pdf

⁹ Wolfgang R. Rohrbach, « Importance of insurance history », *Insurance Trends*, 2018/3.

URL : <http://tokoviosiguranja.edu.rs/wp-content/uploads/2018/12/Tokovi-osiguranja-br3-2018-%E2%80%93-za-sajt.pdf>

¹⁰ <https://snaccooperative.org/ark:/99166/w60q44vf> et Niels Viggo Haueter, « A History of Insurance », *SwissRe*, 2017.

URL : https://www.swissre.com/dam/jcr:638f00a0-71b9-4d8e-a960-dddaf9ba57cb/150_history_of_insurance.pdf

La naissance de l'assurance moderne en quelques étapes-clés

Premiers ancêtres de l'assurance

① Couverture mutualisée d'un risque

② Ancêtre des primes

(emprunts, donations, échanges informels...)

③ Incertitude d'occurrence du risque assuré

Codex Hammurabi
(v. 1800 av. J-C)

Premières traces connues de proto-assurance



Guildes, groupes d'intérêt et coopératives

Proto-assurances informelles des personnes via les solidarités communautaires et professionnelles

④ Police d'assurance précise

1^{ère} traces de contrats et de lois

à Gênes au XIV^e siècle puis en Espagne au XV^e siècle (« *Ordre de Barcelone* » de 1435), en dépit de l'interdiction pontificale, pour répondre aux besoins des marchands

⑤ Prédicibilité du risque

Théories probabilistes et science de l'actuariat

Probabilités de Blaise Pascal et Pierre de Fermat ; loi des grands nombres de Bernoulli ; bases des sciences de l'actuariat posées par Johan de Witt

Probabilité adoptées par l'assurance vie

James Dodson puis Richard Price, English Equitable Life Assurance Society (1766-1774) : développement de l'assurance vie

⑦ Dispersion et ⑧ division des risques

Expansion du modèle assurantiel au-delà de l'Occident, naissance de la réassurance

avec un modèle économique encore à trouver (2nde moitié du XIX^e siècle)



Assurances maritimes et prêt à la grosse aventure
(V^e-IV^e s. a.C. - XIII^e s.)

Assurance pour les expéditions marchandes lointaines



Infirmières monastiques
(jusqu'au XV-XVI^e s.)

Ancêtre de la couverture santé, avec traitement différencié selon les personnes

1666 Incendie de Londres



1755 Séisme et incendie de Lisbonne

⑥ Répartition de risques homogènes

⊗ **L'assurance est vue par la Chrétienté comme une intervention non-autorisée dans les projets divins**

✓ **Acceptation de l'assurance**

Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) : « *la perfection divine ne se révèle pas par elle-même dans un fatalisme inactif, mais par la victoire sur le mal par tous les moyens possibles* »

1782 Fondation de The Phoenix, 1^{ère} assurance moderne

Besoin de nouvelles solutions assurantielles à grande échelle en lien avec la révolution industrielle, le développement du capitalisme et la colonisation.



○ En vert et numérotés : les huit piliers de l'assurance moderne

Généralisation du modèle assurantiel et extension du rôle de l'assurance (XIX^e siècle - début XXI^e siècle).

Au XIX^e siècle, le modèle assurantiel change d'échelle

La Révolution Industrielle et la seconde vague de colonisation par les puissances occidentales appellent au début du XIX^e siècle de nouvelles solutions assurantielles, à une échelle mondiale. Le modèle assurantiel se répand progressivement au XIX^e siècle, en restant tout d'abord un privilège des occidentaux, en raison à la fois d'un désintérêt des autochtones à changer de modèle de solidarité et des colons à assurer les populations colonisées. Rapidement, la dispersion et l'internationalisation d'un nombre croissant de risques, et de plus grande envergure, montrent les limites du modèle assurantiel et conduisent à la création de la réassurance, dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Au XX^e siècle, l'assurance devient indispensable pour accompagner le développement des sociétés et faire face aux risques naturels et économiques

La première partie du XX^e siècle est marquée par des catastrophes naturelles extrêmes, des fluctuations monétaires et de l'instabilité économique. Le séisme de San Francisco en 1906, les deux guerres mondiales, la non-viabilité de marchés à la suite des révolutions bolchevique et mexicaine, les cycles d'hyperinflation notamment dans le sillage du krach boursier de 1929, etc. confrontent l'assurance à une série de défis qui l'obligent à renforcer son modèle.

Parallèlement à un cadre réglementaire qui se fait plus précis, les comportements évoluent. Si l'usage de l'automobile se massifie à partir de la moitié du XX^e siècle, la vocation

universelle de la mutualisation assurantielle permet à des populations qui en serait exclues d'y prétendre (l'assurance voiture qui serait inaccessible aux jeunes conducteurs sans répartition des coûts¹¹ par exemple).

Dans le même temps, l'assurance est appelée par la société à assurer des risques nouveaux, plus complexes et difficilement divisibles, liés au développement des réacteurs nucléaires, de l'aviation, des supertankers, etc. Ces projets d'une ampleur jusque-là inégalée requièrent de nouvelles solutions assurantielles, au regard des risques financiers et humains en jeu. Les assureurs et les réassureurs questionnent de plus en plus les limites de l'assurabilité, et les problématiques de responsabilité¹² sont plus prégnantes.

Les attentats du 11 septembre 2001, notamment en raison de l'extrême complexité à évaluer des pertes en apparence sans lien direct avec la catastrophe, ont constitué un défi majeur pour l'assurance. Assureurs et société ont dû penser différemment la notion de risque, et particulièrement le risque terroriste. Les nombreuses catastrophes naturelles (l'ouragan Katrina, le séisme chilien de 2011, les inondations en Australie en 2011 et 2012, le séisme de Tōhoku au Japon en 2011...) ainsi que la crise boursière de 2007 ont en suite, malgré des pertes records, démontré la solidité du secteur de l'assurance et de la réassurance, ainsi que sa relative imperméabilité aux secousses agitant les autres secteurs de la finance. Son rôle dans l'ensemble des sociétés¹³ s'en est trouvé réaffirmé.

¹¹ « La fonction sociale de l'assurance. Entretien avec François Ewald, Délégué général du Comité Médicis », « Politique Internationale, Dossiers spéciaux no. 166 : Les métamorphoses du monde de l'assurance », 2020. URL : <https://politiqueinternationale.com/revue/n166-les-metamorphoses-du-monde-de-l-assurance/dossier-special/la-fonction-sociale-de-l-assurance>

¹² Niels Viggo Haueter, « A History of Insurance », *SwissRe*, 2017.
URL : https://www.swissre.com/dam/jcr:638f00a0-71b9-4d8e-a960-dddaf9ba57cb/150_history_of_insurance.pdf

¹³ *Ibid.*

TRANSFORMATIONS MAJEURES DES SOCIÉTÉS ET ÉMERGENCES DE NOUVEAUX PARADIGMES SOCIAUX D'ICI À 2040

Dans un monde de plus en plus instable, le rôle de l'assurance ne peut qu'évoluer. Pour prendre la mesure de la dimension sociale de ce rôle à horizon 2040, il convient d'analyser, dans la société post-croissance, les enjeux susceptibles de s'intensifier les quinze prochaines années sur les différentes régions étudiées, ainsi que leurs implications pour le secteur de l'assurance. Le panorama synthétique esquissé dans ce Cahier est nécessairement partiel, présentant des transformations majeures, à l'œuvre dans les seules zones géographiques étudiées sans intégrer l'entière diversité des situations.

Résultats de l'enquête

Les grands principes

Entre mars et avril 2023, le département de recherche et prospective de CNP Assurances a réalisé auprès de différents panels, une enquête prospective en ligne, des entretiens avec des experts qualifiés de différentes zones géographiques (Europe, Amérique latine, Asie et Afrique) et deux ateliers qualitatifs en ligne (France et Afrique).

Le questionnaire de l'enquête est composé de cinq sections. La première comporte des informations générales sur le

répondant (pays, profession, spécialité, secteur d'activité, poste et fonction, organisation). La deuxième porte sur la définition du rôle de l'assurance dans la société et la perception de son utilité. La troisième interroge les évolutions passées du rôle de l'assurance dans les sociétés. La quatrième questionne sur les futures évolutions susceptibles d'impacter le rôle de l'assurance dans les sociétés. Enfin, la dernière section donne la possibilité aux répondants de faire des remarques et observations complémentaires.

Synthèse des résultats de l'enquête

1. Panel des répondants à l'enquête en ligne par zone géographique

Pour l'enquête en ligne, le panel a été composé de profils pluridisciplinaires, cross sectoriels et internationaux, experts ou non-experts du secteur financier et assurantiel.

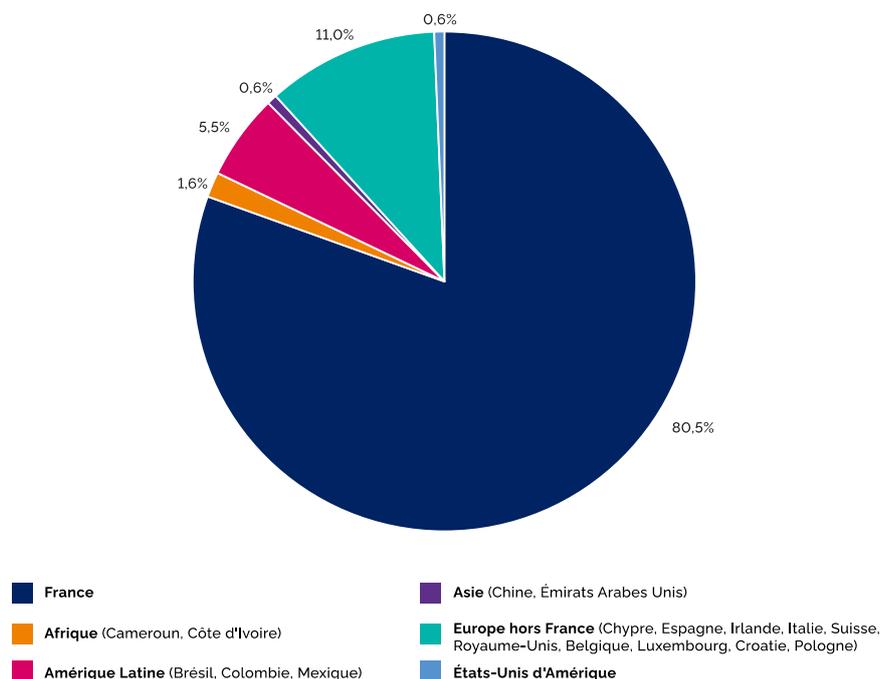
Parmi les 308 personnes consultées, 123 sont des collaborateurs de CNP Assurances (France, Europe hors France et Amérique latine) et 185 des externes (experts en gestion des risques, professionnels du secteur financier et chercheurs).

L'atelier en ligne auprès du panel France réalisé au mois de mai 2023 a réuni des profils mixtes (en termes de catégorie socioprofessionnelle, de situations familiales, de lieu

d'habitation) tous multi-assurés, répartis en deux groupes de 5 participants, de moins et plus de 30 ans.

L'atelier en ligne auprès du panel Afrique réalisé au mois d'avril 2023 regroupait lui une dizaine de représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie de pays africains francophones - CCI, et membres de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones - CPCCAF. Les pays représentés sont : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Maroc, la République Démocratique du Congo, le Sénégal et le Togo. Parmi les ces pays présents à l'atelier, seul la Cameroun et la Côte d'Ivoire ont participé également à l'enquête en ligne.

Répartition des répondants par zone géographique



2. Perception du rôle social de l'assurance par les répondants

La définition du rôle de l'assurance et son utilité dans la société sont perçues différemment par les experts du secteur ou des répondants provenant des autres secteurs d'activité et du grand public.

- Les experts associent à l'assurance un rôle principal large : protection des personnes et de leurs biens, couverture des risques, mutualisation, développement et financement de l'économie, accompagnement des projets... Les non-experts ont, eux, une approche plus restreinte : l'assureur est vu comme acteur de la gestion des risques et de la protection contre les aléas de la vie, mais en première analyse, aucun lien n'est fait entre rôle social et assurance. La notion de couverture de risques et de soutien est bien présente à l'esprit de l'ensemble des répondants.

- Si l'assurance est globalement perçue comme utile par l'ensemble des répondants, dans les pays les moins avancés, elle est vue comme une taxe peu utile. De surcroît, les experts expliquent cette perception par le fait que les populations considèrent la dimension contraignante de l'assurance sur certains risques tels que l'automobile ou la construction... Par ailleurs, ces populations se plaignent de la mauvaise gestion des dossiers lors des sinistres, voire du refus de règlement dans certains cas. Il est également reproché aux acteurs de l'assurance l'absence de pédagogie et d'explications claires sur les risques couverts lors de la souscription des contrats.

3. Ce que pensent les répondants de l'utilité du rôle de l'assurance dans leur pays

La perception de l'utilité de l'assurance dépend de la zone géographique (maturité de l'assurance sur le marché et des conditions de prise en charge privée et publique de certains risques) et du niveau d'expertise des répondants.

- En Amérique latine (Brésil)** l'assurance est jugée fortement utile dans **4 domaines** de la vie sociale. Les répondants reconnaissent d'abord **l'utilité des assureurs** dans leur pays **en matière de couverture et de prévention des risques, aléas de la vie, santé...** en complément des systèmes de protection sociale (avec un score moyen de 4,33, soit 17 points de plus que la moyenne globale de tous les répondants). Ensuite, ils reconnaissent l'utilité des assureurs dans le cadre de la **couverture des risques naturels et sanitaires, inondations, canicules, épidémies...** (avec un

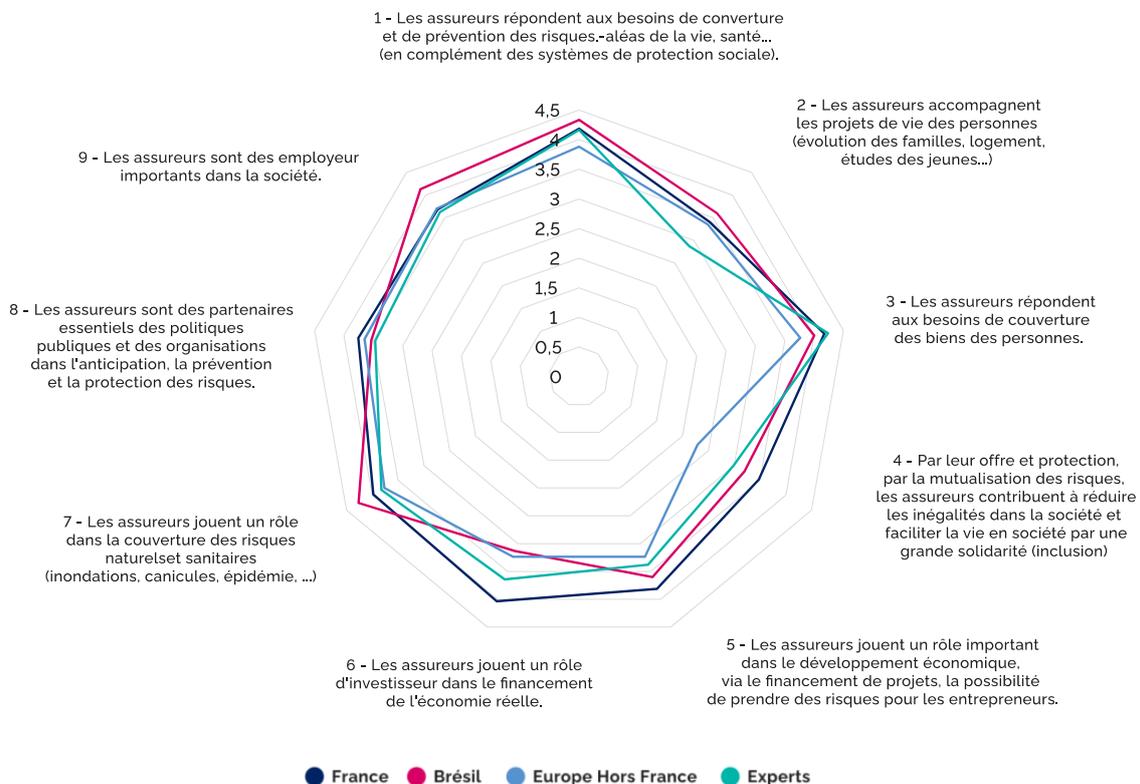
score moyen de 4,27, soit 38 points de plus que la moyenne globale). Puis ils jugent très utile le rôle de l'assureur en tant qu'**employeur important** dans la société (avec un score moyen de 4,13, soit 45 points de plus que la moyenne globale). Enfin, ils considèrent les assureurs utiles à la société parce qu'ils répondent aux **besoins de couverture des biens des personnes** (avec un score moyen significatif de 4, même s'il est inférieur de 16 points à la moyenne globale). *A contrario*, ces répondants perçoivent **plus faiblement l'utilité des assureurs comme investisseur dans le financement de l'économie réelle** (avec un score moyen de 3,13 proche du score moyen des répondants de l'Europe (hors France) mais inférieur de 58 points de la moyenne globale).

- **Les répondants de la zone France** considèrent l'assurance comme fortement utile dans **5 domaines** de la vie sociale. Les assureurs sont jugés pour leur rôle en matière de **couverture et de prévention des risques**. Avec un score moyen de 4,19, soit 3 points de plus que la moyenne globale, ce dernier reste inférieur de 14 points au score moyen des répondants de la zone Amérique latine. Les répondants estiment ensuite l'utilité sociale des assureurs comme **fournisseur de couverture de biens des personnes** (avec un score moyen de 4,17 proche de la moyenne globale). Puis, ils jugent utile le **rôle d'investisseur des assureurs dans le financement de l'économie réelle** (avec un score moyen de 4,03, soit 53 points de plus que la moyenne globale). Ce score moyen est nettement supérieur à celui des zones Amérique latine et Europe hors France (respectivement 90 et 79 points). Ils reconnaissent également l'utilité des assureurs pour ce qui est de la **couverture des risques naturels et sanitaires** (avec un score moyen de 3,98, soit 9 points de plus que la moyenne globale). Enfin, ces répondants perçoivent les assureurs comme **utiles au développement économique**, via le financement de projets, la possibilité de prendre des risques pour les entrepreneurs (avec un score moyen de 3,81, soit 29 points de plus que la moyenne globale).
- **Les répondants d'Europe hors France reconnaissent globalement l'importance de l'utilité des assureurs dans les mêmes domaines que ceux relevés par les répondants**

de la zone Amérique latine. Toutefois il faut noter que pour les 4 domaines considérés, les scores moyens des Européens restent plus faibles que ceux de la zone Amérique latine. Les répondants de la zone Europe hors France jugent **l'utilité de l'assureur moindre en ce qui concerne son rôle d'investisseur dans le financement de l'économie réelle** (avec un score moyen de 3,24, soit 47 points de moins que la moyenne globale), en contraste avec la vision des répondants français qui lui confèrent une forte utilité avec un score moyen de 4,03 et un coefficient de variation de 27% contre 37% pour les répondants Europe hors France.

- **Les experts (majoritairement français) ont une vision de l'utilité de l'assurance quasiment similaire à celle des répondants de la zone France**, et accordent plus d'importance que les autres catégories de répondants à la capacité des acteurs à répondre aux besoins de **couverture des biens des personnes** (avec un score moyen de 4,24, soit 8 points de plus que la moyenne globale). *A contrario*, ils considèrent l'assurance **moins utile en matière d'accompagnement des projets de vie des personnes** (avec le score moyen le plus bas de 2,87, soit 23 points de moins que la moyenne globale). De plus les experts ont tendance à reconnaître **moins d'utilité à l'assureur en tant qu'investisseur dans le financement de l'économie réelle** (avec un score moyen de 3,64) par rapport aux répondants de la zone France (avec un score moyen de 4,03).

Dans quelle mesure considérez-vous utile le rôle des assureurs dans votre pays pour les différents domaines proposés ci-dessous ?



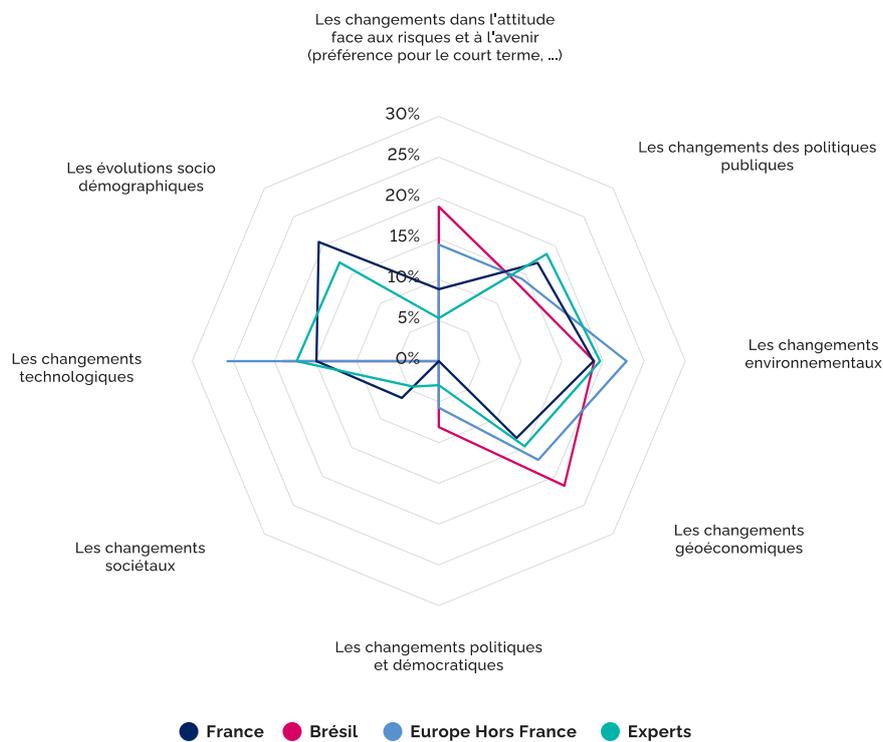
4. Les évolutions qui ont le plus modifié le rôle de l'assurance durant ces 15 dernières années

La perception des évolutions qui ont modifié le rôle de l'assurance ces quinze dernières années dépend de la zone géographique et du niveau d'expertise des répondants. On note quel que soit la région, les trois premiers changements placés en tête des transformations majeures proposées représentent plus de 55% des réponses (55% pour les experts, 57% pour la France, 59% pour le Brésil et 66% pour l'Europe hors France).

En premier, 22% des répondants brésiliens ont placé les changements géoéconomiques, alors que les répondants de l'Europe hors France sont 26% à opter pour les changements

technologiques, et que 21% des français retiennent les évolutions sociodémographiques. Les experts, majoritairement français, optent à 20% pour les changements environnementaux, changements retenus en 2^e position pour les autres répondants quelle que soit la zone géographique. Cela traduit la perception largement partagée des conséquences des changements environnementaux, notamment climatiques. Enfin, les experts classent les changements des politiques publiques en 2^e évolution majeure avec 19% des réponses.

| Les évolutions qui ont le plus modifié le rôle de l'assurance durant ces 15 dernières années

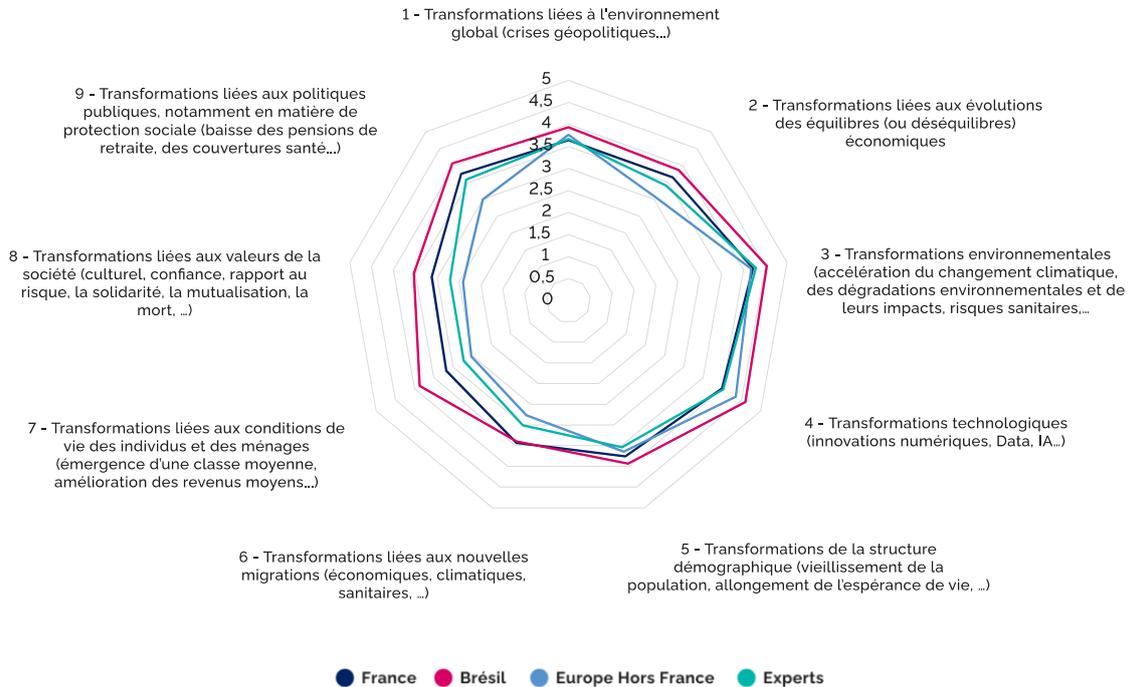


5. La vision prospective des grandes transformations passées observées et susceptibles de s'accroître

De manière convergente, les répondants pensent d'abord que les **transformations environnementales** (accélération du changement climatique, des dégradations environnementales et de leurs impacts, risques sanitaires, biodiversité) sont susceptibles de s'accroître à un horizon 15 ans (avec des

scores moyens variant entre 4,18 et 4,53). Ils anticipent ensuite l'accroissement des **transformations technologiques** : innovations numériques, Data, IA... (avec des scores moyens variant entre 3,99 et 4,6).

Par rapport aux transformations passées observées, quelles sont selon vous celles qui sont susceptibles de s'accroître d'ici les 15 prochaines années ?



Au-delà de ces deux transformations majeures communes, chaque région a des préoccupations spécifiques :

- **En Amérique latine**, les répondants paraissent sensibles aux transformations liées à **l'environnement global**, à la **structure démographique** (moyennes de 3,93) et aux **politiques publiques** (moyennes de 4,07), point sur lequel ils semblent le plus être d'accord.
- **En France** ils voient en moyenne s'accroître les transformations de la **structure démographique** (un score moyen de 3,8 avec un coefficient de variation de 33%) à l'instar des répondants d'Amérique latine. Même consensus sur les transformations liées aux **politiques publiques** (un score moyen de 3,76 avec un coefficient de variation de 27%).
- **En Europe hors France**, ils anticipent une accentuation à l'avenir des transformations liées à **l'environnement global**

et à la **structure démographique** (comme le panel français). Cette évolution fait plus consensus que le précédent (26% de coefficient de variation contre 32% pour la première). Avec les deux transformations majeures placées en tête (environnementales et technologiques), ces évolutions suscitent largement plus le consensus du panel que les autres dont les réponses varient en moyenne à plus de 46%.

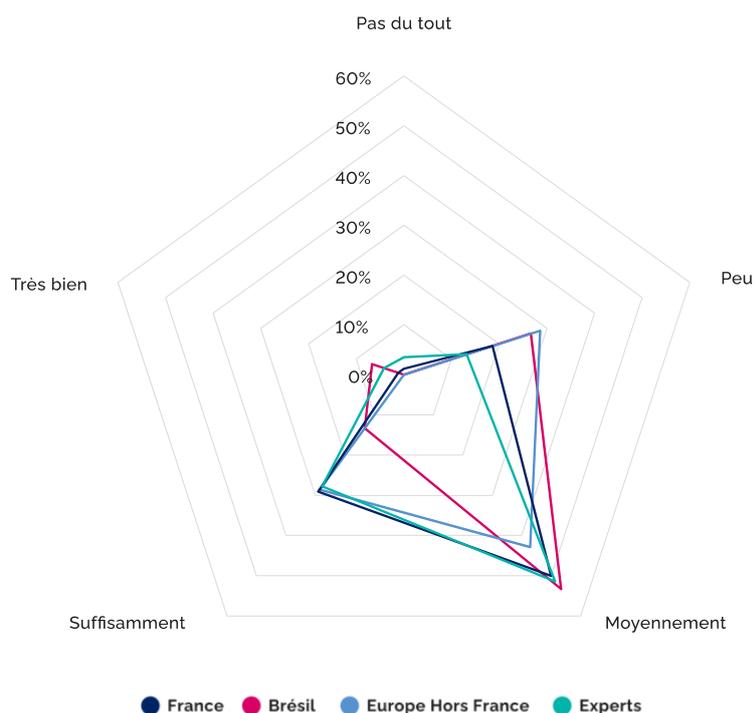
- **Les experts en matière de gestion des risques (majoritairement Français)** partagent avec le panel France l'attention portée aux transformations liées aux **politiques publiques**, avec légèrement plus de consensus (26% de coefficients de variation pour les experts contre 27% pour le panel France). Néanmoins, ils anticipent une accentuation plus importante des transformations liées à **l'environnement global**, une vision partagée par le panel des experts

6. Perception du niveau de préparation du secteur d'assurance par zone géographique face à l'advenue de ces nouvelles transformations et/ou ruptures

De manière générale, quels que soient la région étudiée ou le niveau d'expertise en matière de gestion des risques, les répondants considèrent que le secteur de l'assurance est moyennement préparé face à l'advenue de ces nouvelles transformations et/ou ruptures de leur pays. Cette perception

générale met en évidence la très forte attente des populations en terme de couverture des risques, en cours de développement, auxquels elles font face aujourd'hui et devront faire face dans l'avenir.

| Niveau de préparation du secteur d'assurance



Dans ce contexte général, il existe une diversité de situations régionales qui viennent pondérer l'appréciation des répondants.

- **En Amérique latine**, plus de la moitié des répondants trouvent le secteur de l'assurance **moyennement préparé**, 27% pensent que ce secteur est peu préparé et les 20% restants se sont positionnés pour une préparation suffisante et plus.
- **En Europe hors France**, c'est 42% des répondants qui jugent le secteur **moyennement préparé**, avis toutefois contrebalancé par presque 3 répondants sur 10 qui trouvent

que le secteur de l'assurance est soit **peu préparé** soit **suffisamment préparé**.

- **En France**, les avis du panel des non-experts et ceux des experts sont assez comparables. Si la moitié des répondants pensent que le secteur est **moyennement préparé**. Plus de 30% estiment **suffisant** ou **peu le niveau de préparation du secteur** (avec 30% pour les non-experts et 32% pour les experts). Les deux groupes affichent la plus faible proportion de répondants jugeant que le secteur n'est pas du tout préparé (moins de 2% pour le panel France et 3,5% chez les experts).

Les enseignements de l'étude qualitative réalisée auprès du grand public en France

L'objectif de cette étude qualitative réalisée en France est de croiser le point de vue des répondants à l'enquête (professionnels du secteur d'assurance, experts en gestion des risques et non-experts) auprès grand public et d'identifier les besoins ainsi que les zones de risques activables pour l'assurance de demain. Cet atelier a permis de mieux comprendre la relation du grand public à l'assurance en général et de son rôle social, d'explorer les risques et problématiques projetés à horizon 2040.

Le **choc entre les générations X et Y** s'observe premièrement à travers leur **rapport à l'avenir** et leur **perception de la société et de ses enjeux**.

- Pour la **génération X**, la relation à l'assurance est limitée à la dimension contractuelle, sans projection d'une dimension sociale. Les attentes sont centrées sur les besoins de leur foyer ; le conseiller assurance est l'interlocuteur référent.
- Pour la **génération Y**, il est plus facile de projeter un rôle plus social et solidaire de l'assurance, avec toutefois des attentes de simplification et de personnalisation via un regroupement des produits d'assurance par un même acteur.

Quelle que soit la génération, les individus perçoivent le rôle social de l'assureur à travers l'intérêt porté à leurs besoins spécifiques et à la proposition de solutions personnalisées pour y répondre.

Au-delà de l'aspect générationnel, il existe bel et bien **une différence dans la projection (et l'acceptation) d'un rôle social** de l'assurance, au croisement de plusieurs éléments : **philosophie de vie** et **rapport à l'avenir**.

Dans un futur perçu par tous comme morose, avec un climat incertain, marqué par de nombreuses difficultés au quotidien, les risques sont ainsi abordés de manière différente par les personnes. Pour les uns, un **futur égocentré**, où les inquiétudes résident dans **les « risques » du quotidien** (baisse de richesse, santé défaillante, éducation des enfants). Pour les autres, un **futur plus solidaire**, avec pour principales préoccupations les **grands risques du monde** (surtout environnementaux).

Globalement, le grand public identifie **5 grandes zones de risques futurs** :

- Les transformations sociales
- L'environnement et le climat
- Le cyber numérique
- Les conflits régionaux et mondiaux
- Les pandémies et maladies infectieuses

Dans ce contexte, **l'assureur doit faire œuvre de pédagogie**, pour expliquer de façon concrète les pourtours de l'assurance, ses différents rôles et ses atouts dans les moments de vie. Il doit aussi **prioriser les accompagnements proactifs et personnalisés** (identifier les besoins des assurés, afin de leur proposer les produits justes et adaptés). Enfin l'assureur doit **valoriser son ADN solidaire** (afin de mieux incarner sa position sociale (faire connaître ses valeurs, sa vision du monde, ses engagements vis-à-vis des grands enjeux de la société), afin d'ancrer son rôle social.

Ces priorités sont des prérequis incontournables, avant d'imaginer des solutions, pour positionner l'assurance de demain comme un acteur essentiel, un partenaire de vie sur lequel on peut s'appuyer.

Trois transformations majeures et leurs impacts réinterrogent le rôle des assureurs

Les dégradations de l'environnement résultent d'une pression démesurée des activités humaines sur l'écosystème. Elles se manifestent aujourd'hui principalement à travers le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les tensions sur l'accès aux ressources naturelles vitales (air, eau, terre, etc.).

Des dégradations inédites et irréversibles du climat et de l'environnement

Les dégradations du climat et de l'environnement sont largement documentées par de nombreux travaux (voir encadré) et présentent des caractéristiques communes :

- **Inédites** en termes d'ampleur des dégradations et de nombre d'écosystèmes perturbés.
- **En grande partie irréversibles à moyen terme**, compte tenu des mécanismes à l'œuvre et de leurs inerties. Vu la durée de vie des émissions de CO₂ dans l'atmosphère, le réchauffement climatique ne pourra être inversé même si l'humanité arrêtaient totalement d'émettre du CO₂ dès aujourd'hui).
- **De plus en plus systémiques**, interconnectées par exemple, le changement climatique tend à aggraver certains phénomènes comme la prolifération d'espèces invasives ou la disparition d'autres espèces. Ces transformations pourront aussi se cumuler avec les impacts de certaines activités humaines pour aggraver d'autres risques : ainsi la mondialisation accélère la prolifération des épidémies. Enfin, les multiples boucles de rétroaction sont enfin susceptibles de déclencher des phénomènes d'emballement climatique, comme l'illustre la fonte du permafrost boréal¹⁴.
- **A impacts multiples**, ponctuels et imprévisibles pour certains, progressifs mais inéluctables pour d'autres. Ces impacts pourront concerner des sociétés tout entières ou pénaliser avant tout certains territoires et certaines populations particulièrement exposés.

Ces changements du climat et de l'environnement sont de mieux en mieux connus par les populations, qui sont aussi de plus en plus nombreuses à en ressentir déjà les conséquences dans leurs vies quotidiennes : 64% de la population mondiale estime ainsi que le changement climatique est une urgence¹⁵. En particulier, le lien entre environnement et santé est de mieux en mieux connu : en 2021, plus de 200 revues médicales ont publié une déclaration commune pour affirmer que le changement climatique constitue « la plus importante menace pour la santé publique mondiale »¹⁶. Les dégradations du climat et de l'environnement contribuent en effet à la prolifération des maladies infectieuses, favorisent les maladies cardiovasculaires et respiratoires, les naissances prématurées et les maladies mentales.

De fait, ces bouleversements sont source d'angoisse et de difficulté croissante à se projeter dans l'avenir. De plus en plus d'individus déclarent souffrir d'éco-anxiété, c'est-à-dire d'une angoisse provoquée par la perspective d'un avenir potentiellement très dégradé par le changement climatique et les destructions des écosystèmes. Près de la moitié des 16-25 ans (dans 10 pays sur les cinq continents) affirment que leur crainte du réchauffement climatique a des impacts négatifs sur leur vie quotidienne¹⁷. Près de 8 jeunes Français sur 10 considèrent que l'humanité a échoué à prendre soin de la planète, et jugent de ce fait l'avenir « effrayant »¹⁸.

Ces dégradations menacent aussi l'habitabilité des territoires, et se traduiront par des déplacements de population inédits dans l'histoire de l'humanité, concentrés dans certaines régions particulièrement vulnérables.

¹⁴ <https://www.futuribles.com/scenarios-climatiques-extremes-pour-quoi-faire/>

¹⁵ Enquête réalisée auprès d'1,4 millions d'individus issus de 50 pays différents. UNDP, *People's climate vote*, 2021. <https://www.undp.org/publications/peoples-climate-vote>

¹⁶ https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/09/06/le-climat-ne-peut-pas-attendre-la-fin-de-la-pandemie-alertent-les-principaux-journaux-medicaux-de-la-planete_6093526_3244.html

¹⁷ <https://fr.statista.com/infographie/25762/eco-anxiete-jeunesse-part-des-jeunes-effrayes-avenir-changement-climatique/>

¹⁸ <https://www.jean-jaures.org/publication/eco-anxiete-analyse-dune-angoisse-contemporaine/>

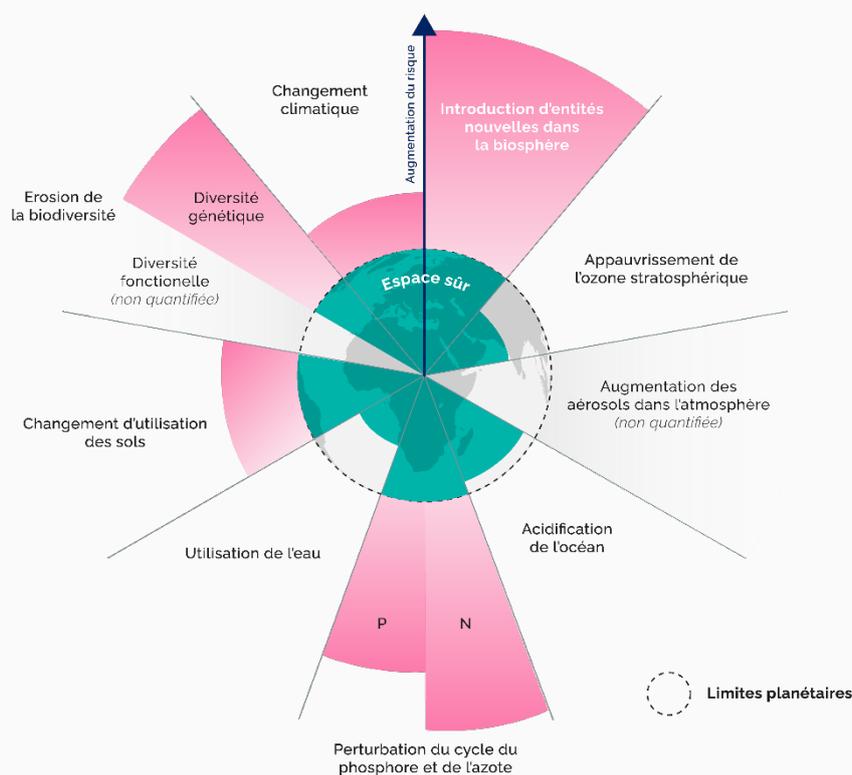
Synthèse des principales dégradations climatiques et environnementales

Le changement climatique constitue d'ores et déjà une tendance lourde, et l'objectif de le contenir à 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris semble s'éloigner de jour en jour. Selon le scénario le plus pessimiste du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'Évolution du Climat - GIEC, les émissions mondiales de gaz à effet de serre – GES, pourraient encore doubler d'ici 2050, et même tripler d'ici 2100. En conséquence, les températures moyennes à la surface du globe pourraient augmenter de 5,7 °C d'ici la fin du siècle par rapport à la période préindustrielle¹⁹. Même dans le scénario le plus optimiste du GIEC, le réchauffement dépasse le seuil de 1,5 °C avant 2050. Les impacts du réchauffement climatique sur la planète sont déjà largement documentés, et vont encore s'accélérer à l'avenir : catastrophes naturelles, sécheresses, canicules et feux de forêts générant des dégâts matériels et humains inédits.

En parallèle, l'humanité fait face à une crise majeure de la biodiversité, due en grande partie à ses activités. Selon l'IPBES (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*), l'abondance moyenne des espèces locales dans la plupart des grands habitats terrestres a diminué d'au moins 20 % depuis 1900. Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens, plus d'un tiers des mammifères marins et 10% des espèces d'insectes sont menacés d'extinction.

Le cumul des menaces climatiques et environnementales se traduit par le franchissement d'un certain nombre de « limites planétaires », selon le concept proposé par des chercheurs du Potsdam Institute et du Stockholm Resilience Center. Actuellement, sur les 9 limites planétaires identifiées, 6 sont considérées comme dépassées, ce qui signifie que la planète n'est plus capable d'absorber et de compenser les impacts des activités humaines, et que les dégradations globales des caractéristiques environnementales et géophysiques de la Terre s'observent. Or, le cumul de ces dégradations risque de conduire à des situations totalement inédites pour l'humanité et la planète.

Limites planétaires : un nouveau dépassement



Source : <https://www.nature.com/articles/s43017-022-00287-8>

Sur le plan anthropologique, ces dégradations remettent en cause l'habitabilité même d'un certain nombre de territoires, voire de la planète tout entière pour l'humanité. De fait, elles interrogent la survie même des sociétés humaines, et remettent en cause certains de leurs fondements : la maîtrise des territoires et des écosystèmes, l'exploitation illimitée des ressources naturelles, la maîtrise des rythmes et des phénomènes naturels...

Elles poussent également les individus à repenser leur rapport à la vie et à la mort, pour eux-mêmes et pour les autres êtres vivants.

¹⁹ https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

Des technologies omniprésentes, sources d'inégalités et de risques nouveaux

Les technologies sont devenues omniprésentes dans les pays occidentaux, et se diffusent aussi rapidement dans les pays en développement. Près de 90% des populations des pays occidentaux utilisent Internet, plus de 70% dans les pays en développement et plus d'un tiers dans les pays pauvres, des proportions qui augmentent très rapidement.

Plus globalement, la plupart des pays de la planète cherchent à apporter des réponses technologiques aux grands enjeux qu'ils affrontent : le changement climatique et ses impacts sur les rendements agricoles, la perte de biodiversité... Pour faire face aux transformations de l'environnement, certains acteurs parient ainsi sur les progrès de l'intelligence artificielle, des manipulations génétiques, de la géoingénierie, de la CSC (Capture et Stockage du Carbone).

Les technologies constituent aussi plus globalement un moteur de progrès et de puissance politique et économique. En particulier, des technologies comme l'intelligence artificielle et l'informatique quantique font l'objet d'investissements massifs de la part d'acteurs privés et publics, qui cherchent à obtenir

des percées technologiques et à les imposer à l'échelle mondiale.

Ces technologies ont des impacts ambivalents :

- Elles permettent d'améliorer les performances des individus et des collectifs (productivité, dépassement des limites physiques et intellectuelles, lutte contre les détériorations environnementales...).
- elles contribuent à l'apparition ou à l'accroissement de certains risques pour les individus associés à l'utilisation de ces technologies par les individus (inégalités d'accès, cyber risques, addictions et pathologies mentales...) et pour l'environnement (effets rebond et effets indésirables liés notamment au manque de recul sur les technologies les plus récentes)²⁰.
- Certaines de ces technologies suscitent de la méfiance voire du rejet, comme l'intelligence artificielle par exemple.

La reconfiguration des jeux de pouvoir et de la répartition des rôles entre acteurs

La diversification et la complexification des enjeux globaux vont de pair avec des reconfigurations profondes des jeux d'acteurs et des marges de manœuvre de chacun d'entre eux.

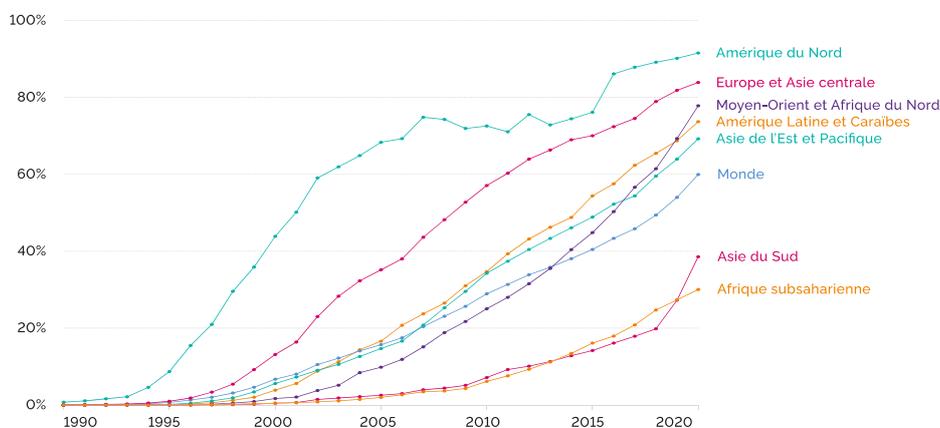
Les **États** cherchent à réaffirmer leurs prérogatives, mais sont pris en étau entre ces enjeux trop transverses qu'ils ne peuvent assumer seuls, leurs contraintes financières et les attentes des opinions publiques. La coopération internationale apparaît elle-même insuffisante pour faire face à ces défis, comme le montrent sa paralysie dans la lutte contre le changement climatique et ses cafouillages pendant la crise du covid-19.

De même, les **individus** voient leurs marges de manœuvre se réduire, entre un environnement qui peut paraître plus angoissant, des règles collectives plus contraignantes et leurs aspirations toujours plus fortes concernant la maîtrise de leur destin.

Dans ce contexte, d'autres catégories d'acteurs peuvent au contraire bénéficier d'une amélioration de leurs marges de manœuvre. Les **collectivités locales** bénéficient de délégations de prérogatives de la part des États et revendiquent leur rôle dans la transition climatique et écologique.

Part de la population utilisant internet

Part de la population qui a utilisé internet dans les trois derniers mois



Source : <https://ourworldindata.org/grapher/share-of-individuals-using-the-internet>

²⁰ Voir Cahier de la Prospective de CNP Assurances 2022 <https://www.cnp.fr/cnp/content/download/10556/file/Cahier-de-la-Prospective-FR-juillet-2022.pdf>

Des impacts inédits sur le monde de l'assurance

Le monde de l'assurance bouleversé par des risques qui deviennent incalculables et des coûts qui deviennent insupportables. Les dégradations climatiques et environnementales ont des impacts inédits pour les activités d'assurance à deux niveaux :

1. Des risques qui deviennent incalculables en dépit de l'intelligence artificielle

L'émergence du *big data* et les progrès de l'intelligence artificielle ont suscité de grands espoirs concernant la prévision des risques. Forts de la disponibilité d'une quantité inédite de données sur les comportements individuels et les phénomènes naturels, couplée avec des algorithmes d'analyse de plus en plus puissants, certains analystes projetaient la prédiction ultra fine de la survenue de certains risques. Ainsi, les risques auraient pu être anticipés avec une certitude maximale, et la mission des assureurs aurait pu se recentrer sur la prévention, afin d'empêcher leur survenue en informant les personnes concernées.

Cette « logique des grands nombres » se heurte encore à deux obstacles majeurs : d'une part, les aléas (ou hasards) de la vie, d'autre part l'irrationalité des comportements individuels (et d'une certaine manière, des événements climatiques et naturels). Ces deux dimensions ne peuvent en effet être intégrées dans des modélisations. Par conséquent, malgré toutes les statistiques disponibles sur un individu, un groupe d'individus ou un type de risques, il reste pour l'instant impossible d'exclure catégoriquement un risque ou de réduire totalement l'incertitude qui l'entoure. Par exemple : aucun conducteur ne sera jamais à l'abri d'un accident avec son véhicule, dont il sera toujours impossible de prédire la date, de même qu'aucun individu ne pourra réduire à zéro le risque de contracter une maladie grave comme un cancer. Par ailleurs, certains événements arrivent trop rarement (comme les séismes) pour permettre de constituer des statistiques fiables sur les risques futurs, alors que d'autres risques sont trop émergents ou pris en compte depuis trop peu de temps (comme certains risques cyber ou ceux relatifs aux maladies mentales) pour disposer de statistiques suffisantes.

2. Des coûts qui deviennent insupportables

Selon l'Organisation météorologique mondiale, le nombre de catastrophes d'origine météorologique au niveau mondial a été multiplié par cinq²¹ depuis 1970. Elles ont été responsables, selon les estimations disponibles, de plus de deux millions de décès (dont plus de 90% dans des pays en développement) et de 3,64 milliards de dollars US (\$US) de dégâts matériels.

Les sécheresses sont les catastrophes les plus meurtrières, suivies par les tempêtes, les inondations et les températures extrêmes. Au cours des 50 dernières années, le nombre de

Enfin, même lorsque les statistiques permettent d'affiner la compréhension des risques, leur exploitation peut être limitée par des normes sociales ou par des lois. Ainsi, au sein de l'Union européenne, une directive interdit toute discrimination entre les femmes et les hommes. Ceci signifie qu'un assureur ne peut pas tenir compte du fait que les femmes vivent en moyenne plus longtemps pour calculer les primes de leurs contrats d'assurance-vie.

En dépit du potentiel des technologies, certains analystes considèrent au contraire que les risques auxquels sont confrontés les individus et les sociétés n'ont jamais été aussi diversifiés, et donc que la mission des assurances pour y répondre n'a jamais été aussi complexe.

Les événements climatiques de plus en plus fréquents et extrêmes font entrer le monde de l'assurance dans une nouvelle ère, celle de l'incertitude radicale, car les méthodes classiques de l'actuariat ne sont plus aussi (voire plus du tout) efficaces pour les anticiper. Ces risques deviennent en effet plus fréquents, plus systémiques, et entraînent des dégâts matériels et humains de plus en plus élevés.

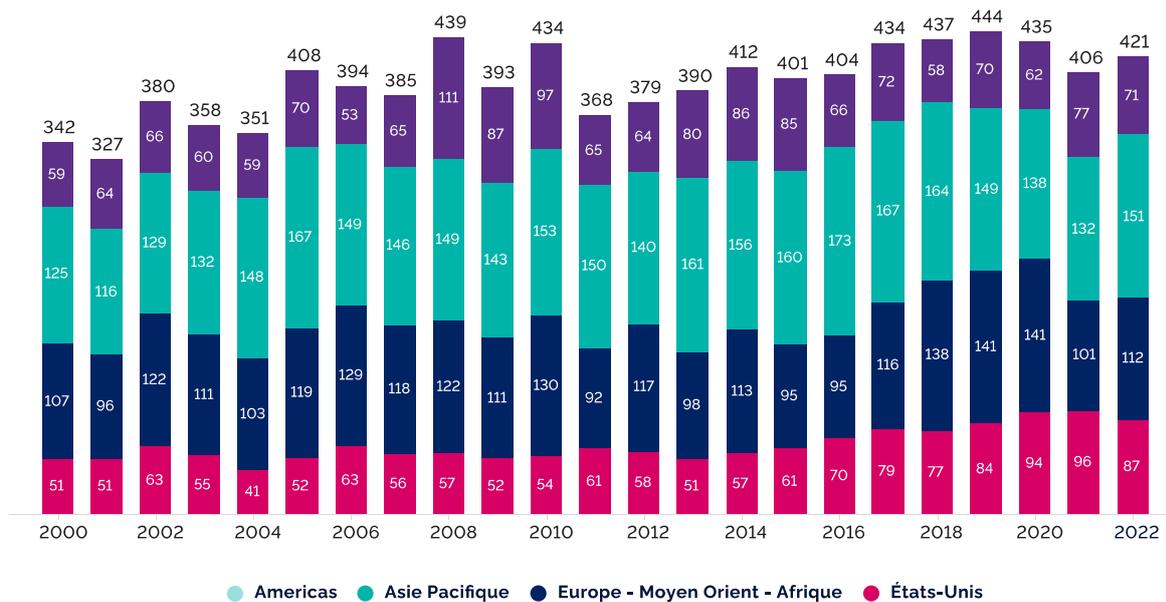
Les sociétés humaines doivent donc accepter un niveau d'incertitude beaucoup plus élevé concernant les aléas climatiques et environnementaux, que les technologies ne suffisent plus à réduire. Le rôle des assureurs, organisés pour assurer des risques et non des incertitudes, s'en trouve bouleversé.

catastrophes naturelles occasionnant des pertes économiques significatives (supérieures à 25 millions \$US) a plus que doublé. Les phénomènes les plus coûteux ont été les tempêtes (521 milliards \$US) et les inondations (115 milliards \$US).

Dans le même temps, le nombre de décès occasionné chaque année par des événements climatiques extrêmes a été divisé par trois, notamment grâce à l'efficacité des actions de prévention et de prise en charge.

²¹ <https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/les-catastrophes-m%C3%A9t%C3%A9orologiques-se-sont-multipli%C3%A9es-au-cours-des-50>

Nombre de catastrophes naturelles



Source : AON, 2023 Weather, Climate and Catastrophe Insight / <https://www.aon.com/weather-climate-catastrophe/index.aspx>
 APAC : Asie-Pacifique, EMEA : États d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique

En 2022, on estimait que 42% des coûts économiques générés par des catastrophes naturelles étaient pris en charge par des assurances publiques ou privées, une proportion en hausse continue²². L'impact financier des dégradations climatiques sur les assureurs est déjà significatif. En France, la facture des sinistres climatiques a triplé en 40 ans, passant de 1,2 milliard d'euros par an entre 1984 et 1989, à 3,6 milliards d'euros entre 2016 et 2020²³. Si le réchauffement climatique est compris entre 1,4 °C et 2,6 °C d'ici 2050, l'Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution (ACPR) du secteur financier français anticipe une augmentation des primes d'assurance de 130 % à 200 %²⁴.

L'enjeu du coût de la prise en charge des risques se pose aussi pour les risques cyber. Rien qu'en France, les pertes pour les entreprises sont estimées à plus d'un milliard d'euros pour l'année 2022²⁵. Compte tenu de l'explosion des attaques de sites entraînant une demande de rançons, ce secteur génère déjà plus d'indemnités que de primes pour les assureurs. Les rançons informatiques sont particulièrement craintes par les assureurs français, où la loi autorisant les entreprises à être indemnisées en cas de paiement d'une rançon. Par ailleurs, les assureurs eux-mêmes peuvent être confrontés à ces risques cyber avec leurs clients. Le recours à des services numériques est en effet de plus en plus courant dans le secteur de l'assurance, et s'accompagne de risques en termes d'usurpation d'identité, de fraudes et de cyberattaques.

En conséquence, la question de la capacité des assureurs à supporter le coût de certains risques se pose de plus en plus.

Déjà en 2015 à l'occasion de la 21^e Conférence des parties (COP21), Henri de Castries, alors PDG d'Axa, premier assureur mondial, affirmait : « un monde à + 2 °C pourrait encore être assurable, un monde à + 4 °C ne le serait certainement plus »²⁶. Le PDG de Zurich Insurance a quant à lui alerté en décembre 2022 sur le fait que les attaques informatiques, encore plus que les catastrophes naturelles, risquaient de devenir inassurables compte tenu de leur coût²⁷.

Dans différents pays, des compagnies d'assurance annoncent d'ores et déjà qu'elles ne couvrent plus certains risques. Ainsi, aux États-Unis, des assureurs refusent désormais d'assurer les ménages résidant dans des zones très exposées à des catastrophes naturelles, comme des inondations en Floride, des feux de forêt en Californie ou des ouragans en Louisiane²⁸. Au cours des dernières années, 20 compagnies d'assurances auraient quitté l'État de la Louisiane ou y auraient fait faillite (principalement de petits acteurs). En Australie, le risque de submersion des logements par la mer n'est plus couvert par les assurances. Dans plusieurs pays européens, les logements situés dans des zones considérées comme à haut risque de catastrophe naturelle (notamment d'inondations) ne sont plus couverts par les assureurs²⁹.

²² https://www.aon.com/weather-climate-catastrophe/index.aspx?utm_source=media&utm_medium=org-digital&utm_campaign=0_ri_esg_ins_rin_global_r0&utm_content=engagement_climate-change_read-article

²³ https://www.aon.com/weather-climate-catastrophe/index.aspx?utm_source=media&utm_medium=org-digital&utm_campaign=0_ri_esg_ins_rin_global_r0&utm_content=engagement_climate-change_read-article

²⁴ https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/20210602_as_exercice_pilote.pdf

²⁵ https://www.challenges.fr/high-tech/cyberattaques-pourquoi-les-entreprises-francaises-sont-elles-des-cibles_828826

²⁶ Cité par Marina Fabre in « Réchauffement climatique : un monde à + 2 °C n'est déjà plus assurable », *Novethic*, 28 juillet 2021.

²⁷ <https://www.ft.com/content/63ea94fa-c6fc-449f-b2b8-ea29cc83637d> ; et https://www.challenges.fr/high-tech/les-cyber-rancons-sont-elles-en-train-de-devenir-inassurables_840171

²⁸ <https://www.reckon.news/news/2023/03/insurance-companies-are-fleeing-climate-vulnerable-states-leaving-thousands-without-disaster-coverage.html>

²⁹ <https://theconversation.com/le-changement-climatique-va-t-il-nous-priver-dassurance-124824>

Même tendance pour le risque cyber, que certains assureurs français refusent désormais de couvrir pour les entreprises, car elles craignent qu'il ne devienne un véritable business model pour les escrocs. Dans d'autres pays, ce risque peut être couvert par les assureurs, mais avec des augmentations régulières et élevées des primes, de nombreuses restrictions et une réduction des risques couverts. Les plus grosses entreprises doivent alors souscrire plusieurs contrats pour couvrir l'ensemble de leur risque cyber.

La diversification et l'accentuation des risques auxquels les sociétés sont exposées se cumulent avec un autre enjeu : celui des inégalités croissantes en termes d'exposition à ces risques selon les territoires et les individus. Ces inégalités constituent un défi majeur pour le principe de la mutualisation. La prise en charge et le coût des risques doivent-ils et peuvent-ils toujours être mutualisés de manière indifférenciée au sein des sociétés ? Ou ce coût doit-il être ajusté en fonction du niveau du risque spécifique à chaque individu, que ce risque résulte de choix individuels ou non ? En particulier, les assureurs peuvent-ils continuer à faire payer les mêmes prix à tous leurs clients ou devront-ils moduler les tarifs en fonction des niveaux de risques ? Si oui, sur la base de quels critères ces modulations devront-elles être définies ? Et comment s'assurer que les produits d'assurances ne deviennent pas inaccessibles pour les publics les plus précaires, qui sont aussi souvent les plus exposés à certains risques ?

Cette individualisation du calcul des risques est en tout cas rendue de plus en plus facilitée par l'abondance des données disponibles sur les comportements, les territoires et l'environnement. Mais elle pose donc des questions majeures

en termes d'acceptabilité, d'éthique et de justice sociale, puisqu'elle peut supposer de faire payer plus cher certaines personnes pour des risques face auxquels elles sont totalement démunies (par exemple un risque d'inondation ou de retrait-gonflement des argiles liés à un lieu de vie que des individus ne peuvent pas quitter).

A l'inverse, il peut aussi devenir impossible pour les assureurs de continuer à protéger des individus ou des activités contre certains risques compte tenu de leur coût, qui se traduirait par des pertes récurrentes. Ainsi, en France, l'activité d'assurance destinée aux agriculteurs se révèle de plus en plus déficitaire pour les assureurs, alors même qu'elle couvre peu d'exploitants : le coût des sinistres agricoles a plus que doublé au cours des cinq dernières années. Le risque pour ce type d'activités pourtant stratégiques est donc qu'à terme elles ne soient plus du tout couvertes par les assurances classiques, ou alors à des tarifs prohibitifs. En réponse, les sociétés peuvent néanmoins se mobiliser pour garantir une protection suffisante aux acteurs : c'est à nouveau le choix qui a été fait en France, avec le régime universel d'indemnisation des pertes de récoltes résultant d'aléas climatiques a été mis en place en 2023³⁰. Il repose sur un partage des risques entre l'État, les agriculteurs et les assureurs.

Ce type de dispositifs peut-il être généralisé à tous les secteurs exposés à des risques croissant ?, notamment dans des pays en développement où la protection offerte par l'État est traditionnellement plus faible ? Ou observera-t-on au contraire une augmentation des risques et/ou des personnes non assurés à l'avenir, compte tenu des coûts induits pour les assureurs ?

³⁰ <https://www.vie-publique.fr/loi/282699-loi-2-mars-2022-reforme-du-regime-de-lassurance-recolte-en-agriculture>

ANALYSE PROSPECTIVE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET DE LEURS IMPACTS SUR LES BESOINS ADRESSÉS AUX ASSUREURS

Les individus et les sociétés sont confrontés à une diversification et une complexification des enjeux globaux, comme l'a illustré la partie précédente. Mais ces enjeux globaux se cumulent avec des transformations qui peuvent s'observer à l'échelle d'une grande région et/ou d'un pays. Cette partie analyse de manière plus fine les transformations à l'œuvre dans quatre régions : l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. Elle propose, pour chacune de ces régions, une sélection des transformations susceptibles de réinterroger la composante sociale du dispositif assurantiel au sein des sociétés à un horizon de 20 ans.

Europe

1. Des inégalités globalement contenues, mais plus cumulées, durables et pénalisantes

Tendances lourdes

L'Europe est aujourd'hui l'une des régions les plus riches et les plus développées au monde, bien que la croissance économique ait fortement ralenti depuis plus d'une vingtaine d'années, traduisant la maturité des économies régionales. La situation globale occulte cependant d'importantes disparités entre pays, selon un gradient Nord-Ouest / Sud-Est : malgré une croissance forte des revenus nationaux des pays de l'ex-bloc soviétique, les revenus des citoyens est-européens étaient toujours inférieurs de 40% à la moyenne de l'UE-27 en 2017³¹.

Bien que l'Europe ait été moins affectée que d'autres régions du monde par la hausse des inégalités, constatée à l'échelle mondiale depuis les années 1980, une part importante de la croissance européenne de ces 40 dernières années a été captée par la frange la plus riche de la population européenne, particulièrement dans les pays d'Europe de l'Est. Ainsi, entre 1980 et 2017, les 1% les plus riches ont capté 17% de la croissance des revenus avant impôts, soit plus que la moitié la moins aisée³². À l'autre bout du spectre, le taux de pauvreté a augmenté entre 1980 et le milieu des années 2000 (après un plateau haut dans la décennie 1990) pour se stabiliser depuis autour de 21-22% de la population ayant des revenus inférieurs à 60% du revenu médian³³. En moyenne, la part de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est plus importante dans les pays au standard de pouvoir d'achat plus faible (malgré des exceptions), et ces personnes sont encore plus pauvres que le reste de la population dans les pays où la proportion de personnes pauvres est plus forte (on parle d'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire que la différence entre le

revenu médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté étant d'autant plus grande)³⁴.

Depuis une quinzaine d'années, on constate une stabilisation des inégalités, à des niveaux toutefois plus élevés qu'en 1980. À l'échelle de l'Union européenne, l'indice de Gini est passé de 0,31 à 0,3 entre 2006 et 2016, avec des trajectoires très contrastées selon les pays³⁵. Les mécanismes de répartition des revenus, notamment les dépenses sociales (santé, éducation, retraites, impôts), ont permis de contenir cette hausse des inégalités plus efficacement qu'aux États-Unis. Les dépenses consacrées à la protection sociale représentent 29% du PIB de l'UE-27, mais seulement 20% pour les 13 pays rentrés dans l'UE à partir de 2004³⁶.

Alors qu'en 2020 la crise sanitaire faisait craindre une explosion des inégalités, les plans de soutien et de relance massifs décidés par les gouvernements et l'Union européenne ont a priori permis de contenir la pauvreté et les inégalités dans la plupart des pays. L'indice de Gini et le taux de pauvreté sont restés stables au niveau européen, avec néanmoins des trajectoires contrastées entre pays et entre catégories de population³⁷. Ces chiffres sont toutefois à manier avec précaution, tant la crise sanitaire a complexifié les situations de précarité.

Au-delà de la pauvreté et de l'inégalité, la crise sanitaire comme la guerre en Ukraine ont augmenté les situations de précarité. Face à une dépense imprévue, 27% de la population (France, Allemagne, Grèce, Italie, Pologne et Royaume-Uni) craignait un

³¹ Thomas Blanchet, Lucas Chancel, Amory Gethin, « How Unequal is Europe ? Evidence from Distributional National Accounts, 1980-2017 », *World Inequality Lab*, avril 2019. URL : <https://wid.world/document/bcg2019-full-paper/>

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371223?sommaire=5371304>

³⁵ <https://www.inegalites.fr/L-evolution-des-inegalites-de-revenus-en-Europe>

³⁶ DREES, « La protection sociale en France et en Europe en 2021, 2022. » URL : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-01/CPS2022_MAJ.pdf

³⁷ https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/01/14/la-pandemie-de-covid-19-n-a-pas-fait-exploser-les-inegalites-en-europe_6157843_3234.html

basculement dans la pauvreté à l'été 2022, et 55% jugeait au moins « plutôt important » le risque de se retrouver à court terme en situation de précarité³⁸. Par ailleurs, 54% du même échantillon estimait que son pouvoir d'achat avait diminué (26% juge qu'il a beaucoup diminué), principalement du fait de l'inflation³⁹, qui touche l'ensemble des pays européens mais selon une sévérité variable : 8,6% par an en janvier 2023 dans la zone euro contre plus de 18,5% dans l'ensemble des États baltes⁴⁰.

Ces formes de précarité sont cumulatives. Sur les six premiers mois de 2022, du fait d'une situation financière difficile, 36% des Européens (même échantillon) ont dû restreindre leurs déplacements, 22% n'ont pas augmenté le chauffage malgré une sensation de froid, 14% ont renoncé aux soins, 13% ont cumulé plusieurs emplois, 11% ont sauté un repas alors qu'ils avaient faim, etc.⁴¹ 80% des personnes interrogées ont déjà été

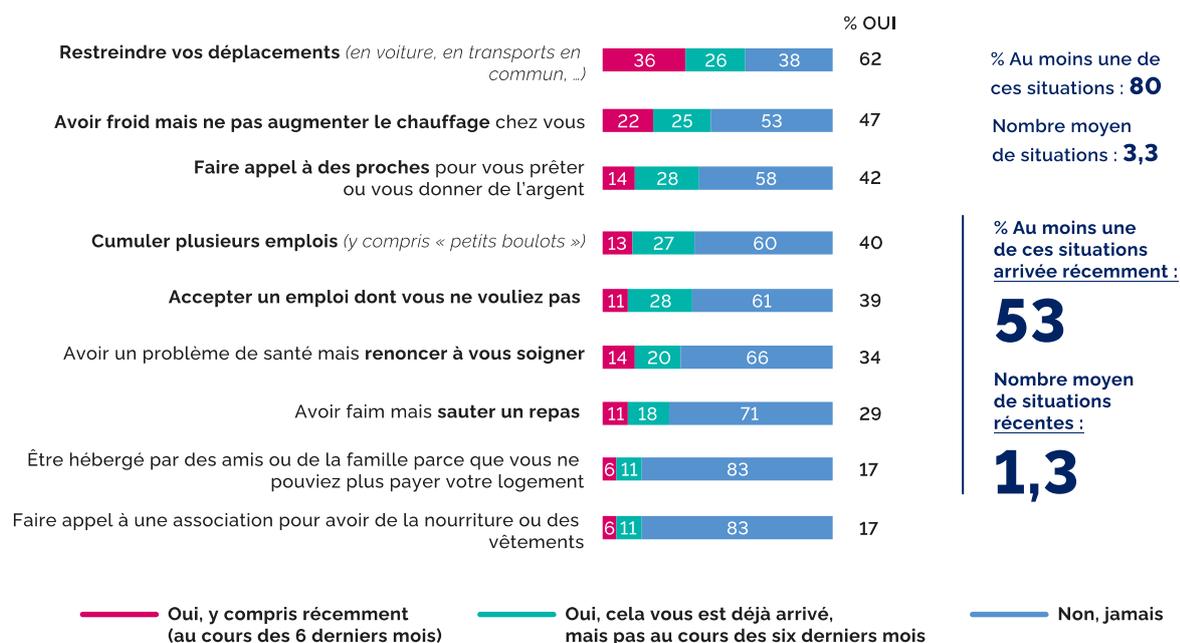
confrontées à ce type de situation, dont 53% dans les six derniers mois, et en moyenne chaque personne a été confrontée à 3,3 situations de précarité parmi celles proposées (voir graphique).

Au-delà des conséquences multidimensionnelles, ces situations de précarité se cumulent avec d'autres facteurs de vulnérabilité. Les familles monoparentales sont davantage concernées par la pauvreté : 40% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté en France, contre 16% des familles avec des parents en couple⁴². Les immigrés et descendants d'immigrés connaissent davantage de difficulté d'insertion socio-économique : le taux de chômage des personnes nées en dehors de l'UE est deux fois plus élevé que la moyenne nationale en France⁴³. Les femmes et les minorités de genre subissent toujours des inégalités multiples et enkystées, etc.

La grande majorité des Européens a déjà été confrontée à des choix compliqués du fait d'une situation financière difficile : restreindre ses déplacements, ne pas chauffer comme il faudrait, faire appel à l'aide des proches ou encore cumuler plusieurs emplois

Question : Personnellement, avez-vous déjà été confronté aux situations suivantes parce que vous étiez dans une situation financière difficile?

(Base : Ensemble)



Source : https://www.secourspopulaire.fr/sites/default/files/atoms/files/ipsos_pour_le_secours_populaire_-_observatoire_de_la_pauvrete_et_de_la_prekarite_-_sondage_europe_-_2022_-_web.pdf

³⁸ Ipsos, Secours Populaire, Baromètre européen de la pauvreté et précarité, novembre 2022

URL : https://www.secourspopulaire.fr/sites/default/files/atoms/files/ipsos_pour_le_secours_populaire_-_observatoire_de_la_pauvrete_et_de_la_prekarite_-_sondage_europe_-_2022_-_web.pdf

³⁹ Ibid.

⁴⁰ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/16138299/2-02032023-AP-FR.pdf/ade4ff8f-ae27-b4b9-b2d8-1f86a25ac5b0>

⁴¹ Ibid.

⁴² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681>

⁴³ https://www.inegalites.fr/Chomage-des-immigres-le-poids-des-inegalites-sociales-et-des-discriminations?id_theme=24

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les inégalités en Europe pourraient rester très variables selon les pays. Globalement, un double risque s'observe : d'une part, celui d'une reprise à la hausse des inégalités, dans un contexte économique plus tendu et dans une perspective de repli des systèmes de protection sociale sous tension ; d'autre part, les inégalités pourraient être de plus en plus concentrées et cumulées chez certaines catégories de populations (jeunes, personnes peu diplômées, mères célibataires...).

Les enjeux en matière d'inégalités doivent aussi intégrer leur perception subjective par les opinions publiques. Les inégalités sont en effet souvent perçues comme plus élevées qu'elles ne le sont réellement, une tendance qui risque de s'accroître à l'avenir et d'avoir des impacts sur la cohésion sociale et le bien-être des individus.

La lutte contre les inégalités dépendra largement des moyens mis en place par les États et de la coordination à l'échelle de l'Union européenne, notamment sur les politiques fiscales. Elle sera d'autant plus importante que les sources d'inégalités

pourraient s'accroître à l'avenir : tensions économiques persistantes, budget des États et donc des systèmes de protection sociale sous pression, risques de fragmentation voire de polarisation liés au développement de dispositifs numériques poussés (Intelligence Artificielle générative, mondes virtuels, etc.), capacité des États à concilier transition écologique et énergétique et équité sociale, etc.

La croissance économique de l'UE sera liée à sa capacité à s'imposer dans les secteurs de transformation de l'économie (numérique et IA, transitions écologique et énergétique, etc.). Sa faculté à mettre en place une politique économique et industrielle commune et compétitive, et sa capacité à former les compétences de demain dans un contexte de vieillissement fort de sa population seront des enjeux-clés.

Les assureurs auront donc un rôle majeur à jouer pour continuer à accompagner le développement de ces sociétés confrontées au ralentissement de leurs activités économiques et au vieillissement de leurs populations.

2. État de santé en Europe : inégalités de santé, vieillissement et maladies chroniques

Tendances lourdes

Entre 1980 et 2019, la population de l'UE-27 a crû de 10%, passant de 406 à 447 millions d'habitants, bien que la dynamique se soit largement essoufflée du fait de la baisse importante de la natalité en Europe⁴⁴. L'espérance de vie des citoyens de l'Union européenne en 2019 est de 81,3 ans (les femmes vivant en moyenne 5,5 années de plus que les hommes) avec un fort gradient Ouest-Est. En France, Espagne, Italie ou Suède, elle dépasse 83 ans, mais n'atteint guère 76 ans en Bulgarie, Roumanie et Lettonie⁴⁵. Les écarts sont aussi importants selon le statut économique des personnes, puisqu'en moyenne, un Européen diplômé du supérieur peut espérer vivre 8 ans de plus qu'un Européen ayant un bas niveau d'étude⁴⁶. Ces inégalités de santé tiennent tant de différences d'exposition au risque que des inégalités d'accès aux systèmes de soin et de littéracie en santé. Bien que l'espérance de vie ait continué de progresser ces dernières décennies – du moins jusqu'à 2020 – on note un net ralentissement à partir de 2011, notamment dans l'Ouest de l'Europe.

Le corolaire de ces deux évolutions conjointes (baisse de la natalité et hausse de l'espérance de vie) est un vieillissement démographique parmi les plus importants au monde. La part des plus de 65 ans est passée de 17,4% à 20,3% en l'espace de 10 ans⁴⁷. L'espérance de vie en bonne santé, de 64,6 ans en 2019⁴⁸ montre l'ampleur des problématiques de santé, de perte d'autonomie, de polyopathologies, donc de mobilité et d'accès aux biens et services que le vieillissement démographique pose aux acteurs – d'autant que, contrairement à l'espérance de vie,

l'espérance de vie en bonne santé semble stagner depuis la moitié des années 2000⁴⁹.

L'état de santé de la population européenne est marqué par une transition épidémiologique forte allant dans le sens d'une chronicisation des maladies, avec une prévalence en forte hausse des diabètes, cancers et maladies du grand âge (dont des polyopathologies). Cette évolution est multifactorielle, et est certes liée au vieillissement démographique, mais aussi à l'exposition accrue à de multiples polluants (pollution de l'air, de l'eau, perturbateurs endocriniens...), à la sédentarité des populations accentuée par les outils numériques, et à des comportements addictifs (alcool, tabac, drogues...). Cette hausse des maladies chroniques pose la question de la soutenabilité économique des modèles des systèmes de santé européens, en France par exemple, le nombre de patients en Affection Longue Durée (ALD) est passé de 4 millions en 1994 à environ 11 millions en 2018⁵⁰.

⁴⁴ Alain Parant, « Vers une baisse durable des naissances en Europe ? », *Futuribles*, 2020. URL : <https://www.futuribles.com/vers-une-baisse-durable-des-naissances-en-europe/>

⁴⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383446>

⁴⁶ Commission Européenne, *Health at a Glance: Europe 2018*. URL : https://health.ec.europa.eu/system/files/2020-02/2018_healthatglance_rep_en_0.pdf

⁴⁷ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:Statistics_on_regional_population_projections/fr

⁴⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383446>

⁴⁹ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-francais-vivent-plus-longtemps-mais-leur-espérance-de-vie-en>

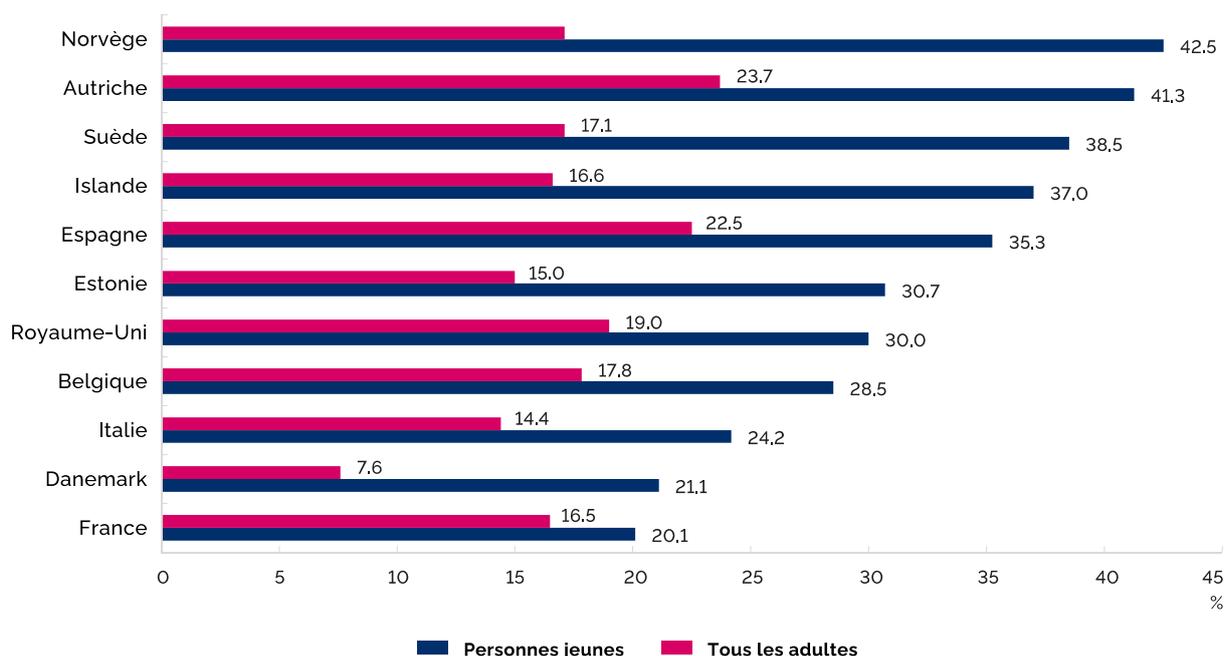
⁵⁰ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-francais-vivent-plus-longtemps-mais-leur-espérance-de-vie-en>

Évolutions récentes⁵¹

La crise sanitaire a entraîné une baisse de l'espérance de vie de plus d'un an en Europe. La Covid est associée à la mort d'au moins 1,1 million de personnes en octobre 2022, et a été moins mortelle dans les pays septentrionaux qu'en Europe centrale et de l'Est. Si les personnes âgées ont été les plus touchées en termes de mortalité, la crise sanitaire a eu un impact majeur sur la santé mentale des jeunes. La prévalence des symptômes

dépressifs (en hausse depuis 2005) a particulièrement augmenté chez les jeunes entre 2017 et 2021, pour atteindre des niveaux deux fois supérieurs à ceux relevés dans les autres classes d'âge⁵². La moitié des jeunes européens ont fait état de besoins de soins de santé mentale non satisfaits à l'été 2022, en particulier de troubles dépressifs et anxieux.

Part des jeunes présentant des symptômes de dépression, 2020-2021



Source : https://health.ec.europa.eu/system/files/2022-12/2022_healthatglance_rep_en_0.pdf page 22

Cette progression majeure, que l'on observe aussi aux États-Unis, n'est pas simplement le fait d'une plus grande facilité à parler de ces enjeux. Plusieurs facteurs concomitants jouent, dans des proportions variables selon les individus et les pays⁵³ :

- La place grandissante des usages du numérique et des écrans, qui se fait au détriment d'autres activités (sport, sommeil, temps de sociabilisation « réels »).
- L'utilisation massive des réseaux sociaux, qui est corrélée notamment chez les adolescents à des formes d'addictions

et/ou de sentiments négatifs liés à leur utilisation (stress, anxiété...).

- Un contexte international et global de plus en plus anxiogène, qui mêle un risque accru de ruptures géopolitiques et sanitaires avec une dégradation irrémédiable des écosystèmes du fait du changement climatique générant chez certaines populations une éco-anxiété et/ou des difficultés à se projeter sur le long terme.

⁵¹ https://health.ec.europa.eu/state-health-eu/health-glance-europe_en

⁵² http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2023/2/2023_2_1.html

⁵³ Marie Ségur, « Santé mentale : les jeunes en crise », *Futuribles*, mars 2023. URL : <https://www.futuribles.com/sante-mentale-les-jeunes-en-crise/>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les projections Eurostat indiquent dans leur scénario central que les plus de 65 ans pourraient représenter presque 28% de la population de l'UE à horizon 2040⁵⁴, et la part des plus de 80 ans passerait de 6,1% à 9,6% entre 2020 et 2040⁵⁵. L'évolution sera rapide, puisque les premières cohortes de la génération baby-boom attendront 80 ans avant la fin de la décennie 2030.

L'évolution des flux migratoires constitue une incertitude essentielle quant à la structure démographique européenne, mais dans tous les cas de figure, les sociétés européennes deviendront des sociétés de la longévité. Parallèlement, le

prolongement de la durée d'activité des seniors posera de nouveaux enjeux en termes de santé au travail.

L'impact de la santé environnementale sur la santé physique et mentale des populations dépendra à la fois des directions prises par les pouvoirs publics en matière de santé environnementale (en termes de réglementation, d'interdiction des substances problématiques...) et de l'engagement ou non d'un virage majeur des systèmes de santé vers la prévention (par exemple sur le modèle de la responsabilité populationnelle, dont de premières expérimentations ont lieu en Europe⁵⁶).

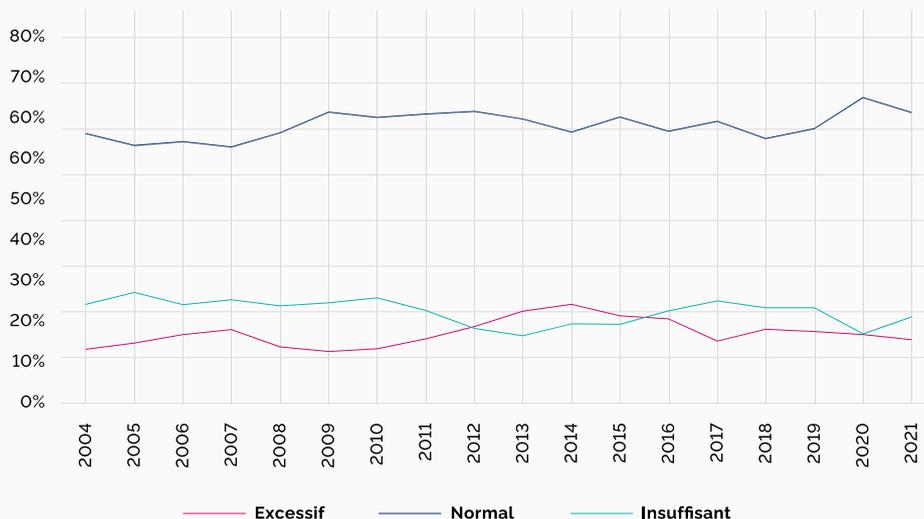
Dans l'œil de l'expert... Julien Damon, sociologue

L'adhésion des Français aux assurances sociales obligatoires

Le ministère des Affaires sociales interroge chaque année les Français sur leurs situations et sur leurs préférences en matière sociale. De ces sondages barométriques réalisés par la DREES ressortent des images très nettes, avec des caractéristiques précises des opinions.

Alors que le pays se place au premier rang mondial en termes de dépenses sociales rapportées au PIB, les Français pensent que ce niveau de financement est normal pour 60 % d'entre eux. Cette proportion évolue d'ailleurs un peu à la hausse depuis 2004. Ensuite se trouvent ceux pour qui cet effort est plutôt insuffisant (environ 20 % de la population depuis presque une vingtaine d'années). Enfin, on trouve, pour moins de 20 %, ceux qui pensent que cet effort est excessif (avec une légère progression, au fil du temps, de cette opinion).

« La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... »



Source : Baromètre d'opinion de la DREES

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/le-barometre-dopinion-de-la-drees>

⁵⁴ Source Eurostat. Cité dans « Comment le vieillissement de la population affecte l'économie en quatre graphiques », *Les Echos*, 27 janvier 2023.
URL : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/comment-le-vieillessement-de-la-population-affecte-leconomie-en-quatre-graphiques-1901188>

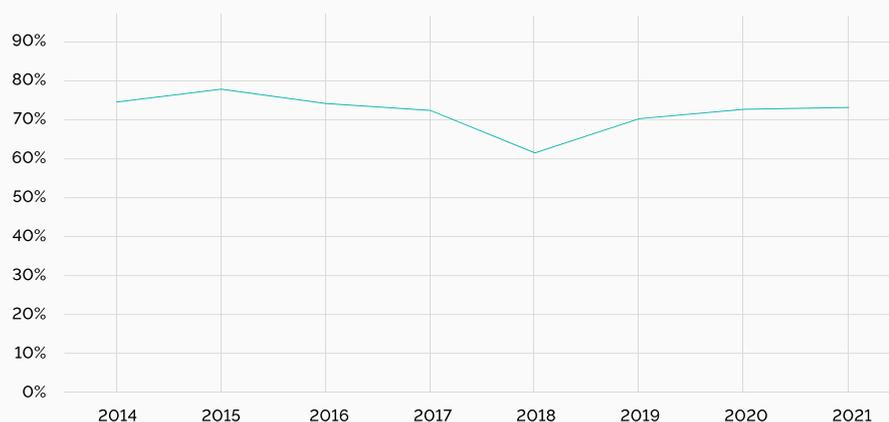
⁵⁵ <https://ses.ens-lyon.fr/articles/vivre-longtemps-et-risque-de-perte-dautonomie-queles-politiques-publiques-en-europe>

⁵⁶ Philippe El Saïr, Emilie Lebée-Thomas, Antoine Malone, « Pour un système de santé français intégré », *Futuribles*, No. 449, juil.-août 2022.
URL : <https://www.futuribles.com/pour-un-systeme-de-sante-francais-integre/>

La conclusion est on ne peut plus claire : les Français considèrent que la socialisation de la couverture des risques sociaux appelle toujours un niveau élevé de dépenses. Ceci ne veut pas dire qu'individuellement ils pensent que leurs prélèvements obligatoires se justifient au niveau où ils se trouvent. Mais, collectivement, il existe d'abord une opinion forte selon laquelle des protections sociales importantes justifient des financements conséquents.

Les Français sont d'ailleurs majoritaires, aux deux tiers, pour considérer que le système de sécurité sociale est satisfaisant, quant à l'ampleur de ses prestations et de ses services.

« Notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant »



Source : Baromètre d'opinion de la DREES

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/le-barometre-dopinion-de-la-drees>

La conclusion est importante : les Français apprécient, globalement, un système dont une caractéristique essentielle est la couverture sociale des risques, c'est-à-dire un système assurantiel reposant sur des prélèvements obligatoires. Ils n'apprécient pas forcément la qualité de la gestion du système...

A priori paradoxaux, les Français considèrent, par ailleurs, que le système coûte trop cher ! S'ils pensent que l'effort collectif se justifie, ils peuvent avoir à l'esprit des effets pervers d'une organisation qui pèse de façon considérable sur les finances publiques mais aussi sur les finances personnelles. Pour autant le paradoxe n'est qu'apparent. En une petite décennie, la proportion des répondants estimant que le système coûte trop cher à la société baisse. Structurellement les Français soutiennent donc bien l'idée d'un effort collectif important, et on pourrait dire qu'ils le soutiennent toujours davantage.

L'idée force : l'assurance sociale obligatoire – assise sur un prélèvement obligatoire – est plébiscitée. Plus que les principes, ce sont les modalités de gestion et d'exécution qui peuvent être discutées, disputées et révisées.

3. Une crise du logement profonde et durable

Tendances lourdes

Le continent européen est confronté à une crise durable du secteur du logement, en termes d'accessibilité et de salubrité⁵⁷, notamment dans ses grands centres urbains, qui s'est aggravée ces dix dernières années. Cette crise est alimentée principalement par deux facteurs⁵⁸ :

- Un retrait des politiques publiques européennes en matière de logement : entre 2010 et 2020, les dépenses publiques pour la construction de logements ont baissé en moyenne de 19%.

- Une hausse continue des prix de l'immobilier, en moyenne de 42% dans l'UE-27 entre début 2015 et fin 2021. Elle conduit une partie de la population à être dans une situation de vulnérabilité importante, puisque de 10% des Européens consacrent plus de 40% de leurs revenus au logement (à titre de comparaison, la moyenne française était de 19,7% en 2017⁵⁹).

⁵⁷ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2020-0247_FR.html

⁵⁸ https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2022-07/rapport_europe_fr_2022_v3_pages.pdf

⁵⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371269?sommaire=5371304>

En résulte une compétition accrue pour l'accès au logement. Elle se traduit par une inaccessibilité croissante dans la plupart des centres urbains européens, les cœurs de ville, ou a minima par une inadéquation entre les besoins et l'offre de logements. Par effet rebond, de nombreuses banlieues proches deviennent elles aussi moins accessibles pour une large part des classes moyennes (et notamment l'idéal de l'accès à la propriété en banlieue pavillonnaire)⁶⁰.

Les enjeux quantitatifs et qualitatifs associés au logement sont complexes et doivent donc être analysés de manière fine et différenciée selon les pays, les territoires et les individus. D'une manière globale, les situations de mal-logement aigu semblent reculer lentement dans l'UE : le taux de privation sévère liée au logement (indicateur qui conjugue surpeuplement et indécence du logement⁶¹) est passé de 6% en 2008 à 4,3% en 2020, porté par les nets progrès des pays de l'Est, tandis que plusieurs pays d'Europe de l'Ouest ont vu ce taux augmenter légèrement. La nette progression de ce taux entre 2019 et 2020, notamment en Espagne, en France et en Irlande (progression supérieure à 50% en un an) suggère une sous-estimation importante du phénomène⁶². En parallèle, les situations de mal-logement progressent en Europe, sous de multiples formes :

- La précarité énergétique concerne plus de 50 millions de foyers au sein de l'UE⁶³.
- Les problèmes d'humidité (toits fuyants, moisissures, etc.) touchent environ 15% de la population de l'UE et 23% des personnes à faibles revenus. Bien qu'ils aient significativement baissé en dix ans, ces phénomènes restent probablement sous-estimés, comme le suggère la hausse de 17% observée entre 2019 et 2020, année des premiers confinements et d'accélération du centrage sur le logement en lien avec la transition numérique⁶⁴.
- Le surpeuplement des logements affecte environ 17,5% de la population de l'UE, avec des taux variant de 2,5% à Chypre à 45,1% en Roumanie, une proportion stable par rapport à 2013⁶⁵.
- Enfin, cette crise de l'accessibilité est un facteur aggravant du sans-abrisme dans l'UE, estimé à environ 700 000 personnes, soit une augmentation de 70% en une décennie⁶⁶.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les logements seront à l'avenir plus vulnérables aux impacts du changement climatique, qui peuvent prendre différentes formes :

- Les catastrophes naturelles destructrices (submersions marines, inondations, pluies torrentielles, tempêtes, feux de forêts) seront à la fois plus nombreuses et intenses, et surtout toucheront des zones jusque-là épargnées et non-préparées.
- Le phénomène de retrait-gonflement des argiles, jusque-là peu connu, pourrait devenir un problème majeur sous l'effet de la multiplication des sécheresses : le coût des dommages occasionnés pourrait ainsi augmenter de 50 à 300% en France à horizon 2050.

- La précarité énergétique, qui recouvre l'incapacité à se chauffer en hiver, pourrait être redéfinie suite à la multiplication des canicules rendant de plus en plus critique l'isolation thermique en été : en 2020, 52% des ménages français avaient déclaré avoir souffert de la chaleur chez eux.

En outre, les enjeux de rénovation énergétique des logements pourraient, en l'absence de régulations publiques fortes, alimenter la hausse des prix du logement et des phénomènes de ségrégation accrus, les populations les plus défavorisées se concentrant alors dans les logements non rénovés.

⁶⁰ Le phénomène est décrit à l'échelle française dans Jérôme Fourquet, Jean-Laurent Cassely, « La France sous nos yeux : économie, paysage, nouveaux modes de vie », Paris, Seuil, 2021.

⁶¹ Le taux de privation sévère liée au logement désigne le « pourcentage de la population vivant dans un logement considéré comme surpeuplé et répondant simultanément à l'un des critères de privation de logement : logements dont le toit fuit, sans baignoire ou douche ni toilette intérieure ou considérés comme trop sombre ». Source : fondation Abbé Pierre.

⁶² https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2022-07/rapport_europe_fr_2022_v3_pages.pdf

⁶³ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2020-0247_FR.html

⁶⁴ https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2022-07/rapport_europe_fr_2022_v3_pages.pdf

⁶⁵ Source chiffres suivants : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2022-07/rapport_europe_fr_2022_v3_pages.pdf et https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/chapitre_1_-_index_europeen_du_mal-logement_2015.pdf pour les chiffres 2013

⁶⁶ FEANTSA, « Fourth overview of housing exclusion in Europe », 2019

4. Les nouveaux invisibles et exclus des droits sociaux

Tendances lourdes

Alors que les systèmes de protection sociale sont très structurés dans la plupart des pays européens, une partie des individus passe entre les mailles du filet des États-providence, soit par inéligibilité aux dispositifs existants, soit par non-recours à des droits éligibles.

Un certain nombre de personnes, par définition difficile à quantifier, ne sont peu voire pas visibles par les administrations. Il s'agit principalement des sans-abris et des personnes migrantes en situation irrégulière. La difficulté à estimer le nombre de sans-abris suffit à cerner la difficulté pour les pouvoirs publics, et donc les systèmes de protection sociale, à appréhender le phénomène. Leur nombre est estimé à 700 000 en 2019 à l'échelle de l'Union européenne, mais les estimations nationales uniquement pour l'Allemagne en 2018 et en France en 2020 sont de respectivement 338 000 et 300 000 personnes sans domicile⁶⁷.

De la même manière, la forte hausse du nombre de personnes migrantes depuis une quinzaine d'années constitue un défi en termes d'accompagnement et de protection de ces publics vulnérables, dont les parcours de vie peuvent être extrêmement heurtés et difficilement appréhendables dans leur ensemble par les acteurs de la protection (protection sociale, associations, etc.)⁶⁸. En Europe, leur nombre est passé de moins de 50 millions en 1990 à quasiment 87 millions en 2020⁶⁹.

Plus largement, le champ d'application de plus en plus précis des multiples aides publiques semble inadapté pour prendre en compte la complexité des parcours de vie des individus. Au moins deux évolutions concourent à renforcer ce décalage : de nouvelles formes de précarités débordant, au moins temporairement, le champ des aides publiques, et un silotage de plus en plus fort des dispositifs publics d'aide. À titre d'exemple, le nombre de dispositifs dédiés à la lutte contre la pauvreté à l'échelle des départements français est passé d'un seul en 1985 (la Cellule « pauvreté/précarité ») à une quinzaine en 2020. La complexification des systèmes de protection sociale se vérifie à l'échelle de l'Europe⁷⁰. En résulte une pluralité de dispositifs aux critères précis qui ne correspondent pas toujours à la réalité du parcours de l'individu, a fortiori quand celui-ci traverse les frontières nationales.

Le non-recours aux droits, et notamment aux minima sociaux, est un phénomène massif quoique discret, qui concerne l'ensemble des pays européens malgré l'hétérogénéité de leurs systèmes de protection sociale. On estime qu'en Europe de l'Ouest, le taux de non-recours atteint fréquemment, voire dépasse 30%. Il serait de 34% pour le Revenu de Solidarité Active en France en 2018, 29% pour l'Allocation sociale de base finlandaise en 2017, 44% pour l'*Income-based Jobseeker's Allowance* britannique en 2016...⁷¹ Les sources sont néanmoins très lacunaires : elles restreignent leur champ aux politiques de lutte contre la pauvreté et aux ménages en logement ordinaire, et ne permettent pas d'apprécier l'intensité, le cumul ou la durée de ces situations, ni d'esquisser des tendances à long terme.

Quelques signaux faibles laissent craindre une récente aggravation du phénomène sous l'effet de la dématérialisation des services publics, accélérée depuis la crise sanitaire. Ainsi, en France, le nombre de réclamations adressées au Défenseur des Droits concernant les services publics a triplé entre 2014 et 2021. Au-delà des personnes âgées, les publics jeunes (loin du mythe des *digital natives*), les personnes en situation de handicap, les personnes étrangères et plus globalement les personnes en situation de précarité sociale sont plus susceptibles de vivre les démarches numériques comme un obstacle à l'obtention de droits qui leur sont pourtant destinés. Le rapport souligne un changement de paradigme valable pour l'ensemble des pays : la dématérialisation des services publics induit « un report systémique sur l'usager de tâches et de coûts qui pesaient autrefois sur l'administration ». Il incombe désormais à l'usager de s'adapter au fonctionnement des services, de se former, d'être en capacité de se faire aider⁷².

Quant au non-recours, force est de constater que le sujet est connu depuis longtemps, sans qu'il soit devenu jusqu'à présent un objet de débat public et encore moins de politique ambitieuse – à l'exception notable des Pays-Bas⁷³.

⁶⁷ <https://www.aide-sociale.fr/sdf-les-effets-cosmetiques-des-politiques-francaises-et-europeennes/>

⁶⁸ Voir chapitre « Migrants et réfugiés : un cadre à adapter », dans Croix-Rouge française, Anticiper 2030. Crises, transformation et résilience, 2021. URL : <https://www.calameo.com/read/002546479bac14b0ba19b?page=112>

⁶⁹ <https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2022-interactive/?lang=FR>

⁷⁰ Céline Marc et al., « Quantifier le non-recours aux minima sociaux en Europe. Un phénomène d'ampleur qui peine à susciter le débat », *Les dossiers de la DREES*, no. 94, mars 2022. URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/DD94.pdf>

⁷¹ Céline Marc et al., « Quantifier le non-recours aux minima sociaux en Europe. Un phénomène d'ampleur qui peine à susciter le débat », *Les dossiers de la DREES*, no. 94, mars 2022. URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/DD94.pdf>

⁷² *Défenseur des droits*, « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? », février 2022. URL : https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-dematerialisation-2022_20220307.pdf

⁷³ Céline Marc et al., « Quantifier le non-recours aux minima sociaux en Europe. Un phénomène d'ampleur qui peine à susciter le débat », *Les dossiers de la DREES*, no. 94, mars 2022. URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/DD94.pdf>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Il est très probable qu'à l'avenir le nombre de personnes ayant des trajectoires de vie heurtées augmente. Les migrations internationales contraintes devraient tendanciellement augmenter, sous l'effet cumulé des dégradations environnementales, qui pourraient à leur tour favoriser la déstabilisation géopolitique et sécuritaire de certaines régions, mais aussi de la pression démographique et économique et des persécutions politiques et socio-culturelles.

Au sein de l'UE, la montée de nouvelles formes de précarités (travail temporaire, coupures dans les carrières professionnelles, etc.) pourrait prendre de court les dispositifs existants.

Quelques signaux faibles invitent à un optimisme modéré, notamment la volonté de quelques États et de l'UE de simplifier

et d'harmoniser les cadres réglementaires existants. Pour la première fois, l'UE s'est fixé un objectif d'éradication du sans-abrisme à horizon 2030 en misant, à l'instar du modèle finlandais, sur le retour au logement (plutôt que l'hébergement d'urgence)⁷⁴. Cet objectif se fonde sur deux piliers : une priorité donnée à des solutions de logements indépendants, abordables et pérennes d'une part ; une assistance sociale et médicale adaptée d'autre part.

La mise en œuvre de cet objectif passera ainsi nécessairement par la recherche de nouveaux partenariats entre divers acteurs, dans lesquels l'assurance peut apporter une plus-value intéressante. L'enjeu de couverture et d'accompagnement de ces publics « sous les radars » est immense, et ne peut se résumer à l'action des associations agissant dans les creux des politiques publiques.

5. Rapport des individus à l'assurance et à la mutualisation

Tendances lourdes

L'UE en tant que marché a été profondément structurée par la création de la zone euro et du marché unique de l'assurance. Ce dernier est le fruit d'une construction progressive par réformes, et a été largement renforcé par la directive Solvabilité II en 2016. En harmonisant la régulation des activités d'assurance et en accordant différentes libertés aux assureurs (liberté d'établissement, de prestation de services, de mouvement de capitaux), le marché unique a ouvert la voie à la mise en concurrence d'acteurs européens sur les différents marchés nationaux, tout en permettant l'internationalisation des assureurs européens⁷⁵. La directive renforce en outre les exigences quant à la gestion des risques, tout en l'uniformisant à l'échelle européenne, ce qui permet d'accroître la fiabilité des assureurs et par extension la confiance des assurés⁷⁶.

Le secteur connaît un mouvement de concentration, lié en partie à la concurrence accrue : entre 2011 et 2020 : le nombre de compagnies d'assurances à l'échelle de la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance a diminué de presque 22%⁷⁷.

L'Europe est marquée par la maturité et le degré de protection élevé des systèmes historiques de protection sociale, particulièrement dans l'Europe de l'Ouest. Ainsi, les pays européens se caractérisent pour la plupart par une culture assurantielle forte, assise sur un cadre réglementaire favorable, en partie harmonisé par l'adoption du socle européen des droits sociaux lors du Sommet de Göteborg en 2017. Environ 78% des Européens considèrent qu'il est nécessaire d'augmenter le budget accordé à au moins un poste des dépenses publiques sociales, mais seulement 30% estiment que cela devrait passer par des cotisations impliquant une large partie de la population,

et 20% estiment que l'effort devrait reposer principalement sur les ménages aisés⁷⁸.

L'assurance est ainsi une condition d'accès sine qua none à plusieurs biens de base comme l'automobile, l'habitation et le crédit, biens qui permettent de satisfaire des besoins fondamentaux (se loger, se déplacer, etc.)⁷⁹. L'assurance est aussi un moyen d'investir à long terme, notamment en France ou en Allemagne.

Au-delà de ces dimensions historiques, de nouvelles attentes de la part des assurés apparaissent en Europe concernant la couverture de risques émergents. Une partie d'entre eux sont déjà investigués par les assureurs et les autorités, comme les changements climatiques et la cybersécurité, bien que les outils assurantiels restent à inventer tant les évolutions dans ces domaines dépassent le modèle assurantiel classique et nécessitent des coalitions d'acteurs plus larges (ce qui commence à être le cas pour les enjeux climatiques). L'enjeu de santé mentale, très prégnant en Europe, est quant à lui pour l'instant assez peu adressé par les assureurs, et les outils de couverture de ces risques sont pour l'instant insuffisants – quand le sujet n'est pas socialement tabou, ce qui est le cas dans les sociétés de certains pays d'Europe de l'Est.

Ces attentes se heurtent néanmoins à un paradoxe de taille : le taux de cotisations et de taxes étant particulièrement élevés dans la plupart des pays européens, dans l'ensemble assez protecteurs, les individus sont assez réticents à l'idée de payer davantage pour leur protection. Seulement 30% des Européens estiment qu'une hausse du budget des politiques sociales publiques devrait passer par une hausse des cotisations impliquant une large part de la population⁸⁰.

⁷⁴ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2020-0247_FR.html

⁷⁵ <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2017-1-page-119.html>

⁷⁶ <https://politiqueinternationale.com/revue/n166-les-metamorphoses-du-monde-de-l-assurance/dossier-special/le-marche-unique-de-l-assurance>

⁷⁷ <https://www.insuranceeurope.eu/statistics>

⁷⁸ « European Commission, Fairness, inequality, and intergenerational mobility », *Special Eurobarometer 529, février 2023*.

⁷⁹ <https://politiqueinternationale.com/revue/n166-les-metamorphoses-du-monde-de-l-assurance/dossier-special/la-fonction-sociale-de-l-assurance>

⁸⁰ *European Commission, "Fairness, inequality, and intergenerational mobility", Special Eurobarometer 529, février 2023.*

Focus France : pertinence et viabilité du régime « CatNat » face au changement climatique

Le régime « CatNat », créé en France en 1982 (un système comparable existe en Espagne⁸¹), consiste en une extension de garantie obligatoire pour l'ensemble des contrats d'assurance de biens. Ce dispositif mixte entre assurance privée et pouvoirs publics permet de prendre en charge les dégâts matériels causés par une catastrophe naturelle (les aléas naturels qualifiés ainsi par arrêté ministériel sur la base du caractère anormal de leur intensité⁸²). L'intervention des pouvoirs publics permet ainsi d'organiser la solidarité à l'échelle nationale, entre territoires et populations plus ou moins exposés aux différents

aléas climatiques. Néanmoins, le régime trouve ses limites dans sa conception des catastrophes naturelles basée sur la fréquence. Est considéré comme tel un aléa avec une période d'occurrence de 10 ans, ce qui signifie que des catastrophes, considérée jusqu'ici comme anormales et couverte par CatNat, seront considérées comme normales et donc non couvertes à l'avenir⁸³. Par ailleurs, le régime est menacé dans son équilibre par le poids des retraits-gonflements d'argile, qui interroge sur leur qualification de catastrophe naturelle⁸⁴.

Et si, d'ici à 2040, un régime européen dédié à la submersion marine était créé ?

Les phénomènes de submersion marine et d'érosion se multiplient en Europe, sans bénéficier de couverture assurantielle adéquate : plusieurs assurances considèrent en effet que l'érosion marine, progressive et anticipable, n'entre pas dans le champ des catastrophes naturelles assurables.

Aujourd'hui, 10 000 Européens par an subissent une submersion marine, et les projections, bien qu'incertaines, laissent craindre une multiplication par plus de 5 de ce chiffre à horizon 2050. Certains pays sont particulièrement concernés, tels que la France, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni. En France, 1,4 million de personnes sont exposées au risque submersion marine, et entre 5 000 et 50 000 logements pourraient être détruits par l'érosion avant la fin du siècle⁸⁵.

D'ici 2040, à l'initiative de plusieurs pays dont l'Espagne et la France, un système inspiré du modèle CatNat se profile à l'échelle européenne. Il réunit des acteurs variés, publics et privés : assureurs, collectivités locales, associations d'habitants, agences environnementales, BTP, etc. Il propose un dispositif inédit de couverture conditionnée, selon des modalités adaptées aux réalités locales, à la mise en place de mesures de prévention visant à réduire l'exposition et/ou la vulnérabilité : dispositifs anti-submersion, gestion souple du trait d'eau, abandon des rez-de-chaussée habitables, nouvelles constructions modulables et résilientes, voire accompagnement au relogement. Les acteurs privés jouant un plus grand rôle dans la prévention, la réglementation les autorise notamment à construire eux-mêmes des dispositifs anti-inondation en cas d'urgence

⁸¹ <https://www.argusdelassurance.com/acteurs/cat-nat-en-europe-un-systeme-de-compensation-a-deux-vitesses.113259>

⁸² <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-la-prevention-des-risques/la-garantie-cat-nat>

⁸³ https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2023-03/Livre%20blanc%20_%20Peut-on%20assurer%20un%20monde%20qui%20s%27effondre%20.r%C3%A9duit.pdf

⁸⁴ <https://www.ccomptes.fr/system/files/2022-02/20220215-sols-argileux-catastrophes-naturelles.pdf>

⁸⁵ Sophie Kloetzli, « En Europe, la France fait partie des pays les plus menacés par la submersion marine », *Libération*, 31 juillet 2019. URL : https://www.liberation.fr/planete/2019/07/31/en-europe-la-france-fait-partie-des-pays-les-plus-menaces-par-la-submersion-marine_1741624/

Amérique latine

1. Un développement économique fragile et globalement insuffisant pour réduire les inégalités

Tendances lourdes

L'Amérique latine représente environ 8% de la population mondiale et 6% du PIB de la planète. Ces 40 dernières années, les pays latino-américains ont enregistré des progrès majeurs mais inégaux en matière de développement économique. Dans les années 1970, les taux de croissance économique atteignaient en moyenne entre 4% et 6% par an. Ils sont devenus plus instables à partir des années 1980, et étaient en moyenne de 2% avant le déclenchement de la crise générée par le Covid-19⁸⁶.

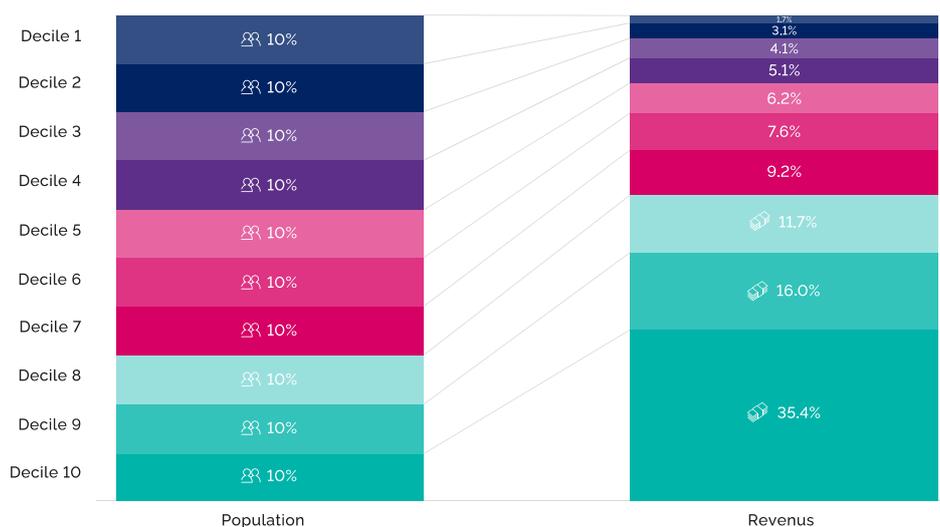
Ce développement économique leur a permis de réduire fortement les situations de pauvreté. De 15% en 1990, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté est tombée à moins de 4% en 2019. Sur la même période, l'indice de Gini est passé de 0,53 à 0,46⁸⁷, principalement grâce à la réduction de

la part des personnes pauvres et grâce à l'essor des classes moyennes. En 30 ans, la part des classes moyennes dans la population nationale a ainsi été multipliée par 4 au Brésil et au Chili, et par 2 au Mexique et en Colombie. Leur essor résulte du développement économique des pays concernés, qui s'inscrivent de plus en plus dans la mondialisation économique.

En dépit des progrès enregistrés depuis une dizaine d'années, l'Amérique latine reste l'une des régions les plus inégalitaires au monde. Ainsi, les 1% des individus les plus riches captent à eux seuls environ un quart des revenus totaux de la région⁸⁸. Les 20% les plus aisés en concentrent plus de la moitié⁸⁹. À l'autre extrême, les 10% les plus pauvres ne reçoivent qu'environ 2% des revenus.

Répartition des revenus nationaux par déciles de revenus par personne

Amérique latine (moyenne simple) 2021



Source : <https://statistics.cepal.org/portal/inequalities/incomes.html?lang=es&indicator=3291>

La relative réduction des inégalités dans la région s'explique principalement par les efforts réalisés dans le domaine de l'éducation, et par l'aide internationale. Mais elle reste limitée par le manque de politiques de protection sociale et par des

systèmes fiscaux trop faibles pour empêcher le travail informel et l'évasion fiscale. En outre, la crise du Covid semble avoir freiné la lutte contre les inégalités en Amérique latine, sous toutes leurs formes, socioéconomiques, de genre ou ethniques.

⁸⁶ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=ZJ>

⁸⁷ Selon l'INSEE, L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

⁸⁸ World Inequality Database ; https://www.genevaassociation.org/sites/default/files/research-topics-document-type/pdf_public/social_inequality_report_web_final.pdf

⁸⁹ Swiss Re, « Reshaping the social contract: the role of insurance in reducing income inequality », *Sigma*, N°3, 2022. OCDE. *Como va la vida en America Latina*. URL : <https://www.oecd.org/development/como-va-la-vida-en-america-latina-7f6a948f-es.htm>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les inégalités semblent constituer un mal endémique pour l'Amérique latine, peu susceptible de s'inverser à un horizon de 20 ans. Dans le cadre de leurs objectifs de développement durable à l'horizon 2030, les Nations unies ont d'ailleurs identifié la réduction des inégalités comme l'un des objectifs ayant le moins de chances d'être atteints⁹⁰.

Au-delà des inégalités économiques, les sociétés latino-américaines se montrent de plus en plus sensibles et intolérantes à d'autres types d'inégalités : entre les générations, entre femmes et hommes, entre territoires, entre ethnies... Ainsi, les femmes ont plus de risques que les hommes de vivre dans la pauvreté, et ce risque s'est même accentué au cours des dernières décennies. Les femmes effectuent aussi deux fois plus de travail non rémunéré et de tâches domestiques que les hommes, et ont une probabilité deux fois plus élevée de n'être ni en formation ni en emploi.

Ces inégalités, par leur omniprésence, constituent un risque majeur pour la cohésion et le développement des sociétés, et pour le bien-être des individus. Elles supposent des réponses adaptées à la diversité des réalités individuelles et aux spécificités culturelles.

Ces inégalités constituent aussi un défi pour le principe de la mutualisation au fondement de l'assurance. Elles se traduisent d'ores et déjà par des protections à plusieurs vitesses, entre les individus qui ne peuvent accéder à des systèmes de protection sociale, ceux qui doivent se contenter de systèmes de protection publics insuffisants pour répondre à leurs besoins, et une minorité aisée qui peut accéder à des services privés. Le risque est alors qu'à l'avenir les offres d'assurances privées se recentrent toujours plus sur les populations aux revenus élevés.

2. Explosion des enjeux sanitaires

Tendances lourdes

Le deuxième défi de l'Amérique latine concerne l'état de santé de la population et l'accès aux soins. La plupart des pays latino-américains cumulent des enjeux sanitaires traditionnels de pays en développement et ceux de pays développés. Ainsi, même si la prévalence des maladies infectieuses est en diminution constante, certaines restent relativement présentes, comme la tuberculose et la malaria.

Les maladies non transmissibles représentent 80% des décès sur l'ensemble du continent américain. Les principales pathologies diagnostiquées sont les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques, le diabète de type 2, les cancers et la maladie d'Alzheimer. Environ un adulte sur quatre souffre d'au moins une de ces pathologies⁹¹. Le nombre de personnes diagnostiquées avec un diabète de type 2 a triplé en 30 ans⁹². L'obésité constitue également un fléau pour la région, puisqu'elle concerne un adulte sur quatre, soit deux fois plus qu'au niveau mondial⁹³. En Argentine, 10% des enfants de moins de cinq ans et 60% des adultes (soit 20 points de plus que la moyenne internationale) sont en surpoids. Les problèmes de malnutrition seraient responsables de 600 000 décès par an sur le continent latino-américain. Au Brésil, pays particulièrement touché, on estime que 15% des foyers connaissent la faim et que près d'un tiers sont en insécurité alimentaire⁹⁴, des proportions en forte hausse depuis quelques années⁹⁵.

L'Amérique latine doit aussi faire face au vieillissement progressif de sa population : d'ici 2030, plus d'une personne sur huit sera âgée d'au moins 60 ans⁹⁶.

Enfin, la région n'est pas épargnée par l'essor des maladies mentales (anxiété, dépression...) et la consommation de substances addictives, qui s'est accélérée pendant la pandémie de covid-19.

Les systèmes de santé publics latino-américains sont considérés par tous les organismes internationaux comme insuffisants au regard des enjeux de la région. Les dépenses publiques consacrées à la santé ne représentent en effet en moyenne que 3,8% du PIB des pays de la région, contre près de 9% en moyenne dans les pays de l'OCDE⁹⁷. Il en résulte une difficulté à accéder aux soins et des dépenses de santé potentiellement très élevées, notamment en cas de recours à des systèmes privés. Ainsi, la région enregistre une moyenne de 2 médecins pour 1 000 habitants et la même proportion de lits en hôpital, soit presque deux fois moins que la moyenne des pays de l'OCDE⁹⁸. En parallèle, le reste à charge des ménages peut représenter plus de 3 % des dépenses totales des ménages (Chili, Équateur, Pérou...)⁹⁹.

⁹⁰ <https://www.cepa.org/es/notas/la-agenda-2030-america-latina-caribe-esta-camino-alcanzar-objetivos-desarrollo-sostenible-ano>

⁹¹ <https://iris.paho.org/handle/10665.2/56471>

⁹² <https://www.paho.org/es/noticias/11-11-2022-numero-personas-con-diabetes-americas-se-ha-triplicado-tres-decadas-segun>

⁹³ <https://news.un.org/es/story/2019/11/1465321>

⁹⁴ L'insécurité alimentaire est définie par la FAO comme le fait de ne pas avoir « un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine ». Source : <https://www.fao.org/hunger/fr/>

⁹⁵ https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/06/09/le-bresil-confronte-au-retour-de-la-faim_6129499_3234.html

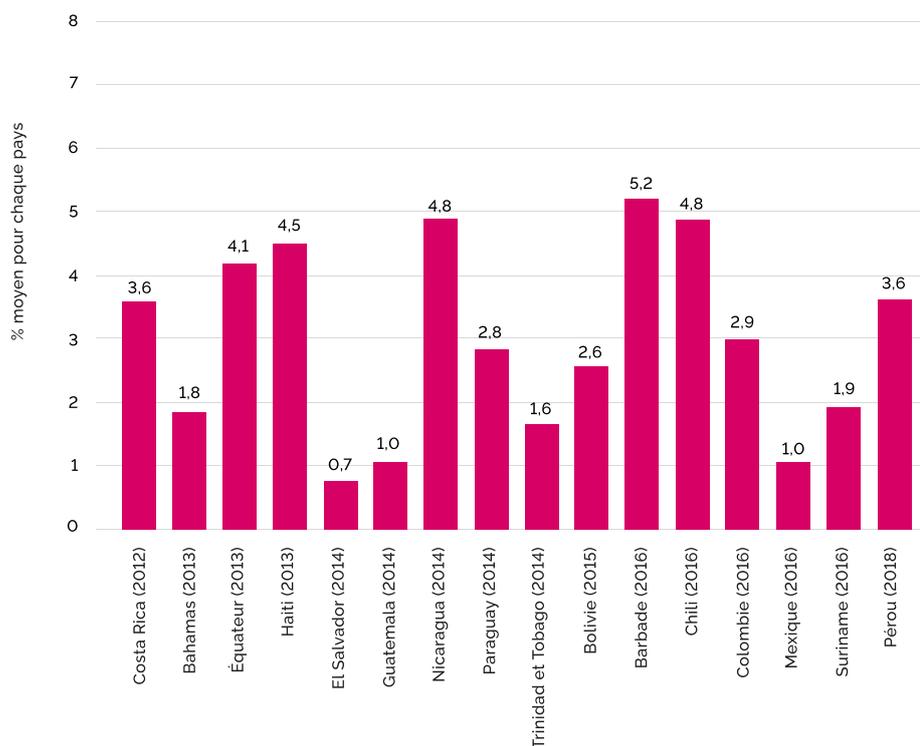
⁹⁶ <https://mexico.un.org/es/212598-envejecimiento-en-am%C3%A9rica-latina-y-el-caribe-inclusi%C3%B3n-y-derechos-de-las-personas-mayores>

⁹⁷ <https://www.oecd.org/fr/sante/les-depenses-de-sante-devraient-depasser-la-croissance-du-pib-a-l-horizon-2030.htm>

⁹⁸ <https://www.bancomundial.org/es/news/press-release/2020/06/16/latin-america-caribbean-health-emergency-covid-19>

⁹⁹ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8489847/>

Poids du reste à charge santé dans les dépenses des ménages pour différents pays d'Amérique latine



Source : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8489847/>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

À l'avenir, l'Amérique latine pourrait continuer à voir coexister des enjeux sanitaires anciens et d'autres plus récents mais en forte croissance. Selon la FAO, près de 10% de la population pourrait souffrir de la faim à l'horizon 2030¹⁰⁰. Un quart des enfants argentins et mexicains âgés de 5 à 9 ans pourraient être obèses à cette date¹⁰¹. En outre, d'ici 2040, plus de 100 millions d'habitants souffriraient de diabète de type 2, soit une personne sur sept¹⁰².

À l'horizon 2040, une tension croissante risque de s'observer entre des besoins criants d'accès aux soins des populations latino-américaines et des financements publics globalement insuffisants.

¹⁰⁰ <https://www.telam.com.ar/notas/202007/488901-la-fao-advierte-que-en-2030-habra-67-millones-de-personas-con-hambre-en-america-latina.html>

¹⁰¹ <https://es.statista.com/grafico/24340/numero-previsto-de-ninos-de-5-a-19-anos-con-obesidad/>

¹⁰² <https://www.paho.org/es/noticias/11-11-2022-numero-personas-con-diabetes-america-se-ha-triplicado-tres-decadas-segun>

Dans l'œil de... Christophe Ventura, directeur de recherche à l'Institut des Relations internationales et Stratégiques, spécialiste de l'Amérique latine

Le système de protection sociale et de santé au Chili

Le système de protection sociale et de santé au Chili est souvent présenté comme l'un des plus performants d'Amérique latine en termes de qualité, d'accès, de prise en charge, d'offres et de services.

Bâti dans les années 1980, ce système singulier a inspiré nombre de réformes libérales dans d'autres pays de la région, comme la Colombie, le Pérou et l'Argentine avant que la renationalisation du système à la fin des années 2000.

Le système chilien se définit comme un « système mixte », mêlant acteurs publics et privés (prise en charge, services médicaux, assurances), financements « contributifs », basés sur la cotisation des bénéficiaires, et « non-contributifs », basés sur les allocations d'État et la fiscalité indirecte.

La cotisation est le principe de base. Mais seuls les salariés cotisent. Les employeurs sont exemptés.

L'affilié (dont la cotisation au système correspond à 7% de son revenu imposable) a théoriquement la possibilité de choisir entre deux systèmes de protection sociale.

Un **système public** : le Fonds national de Santé (FONASA) financé pour un tiers par la cotisation des travailleurs et pour le reste par l'État et les municipalités. Le FONASA a l'obligation théorique de couvrir les populations vulnérables et pauvres.

Un **système privé** : des Institutions de Santé Prévoyance (ISAPRE) abondées par les mêmes cotisations des travailleurs. Il est complété par un réseau d'opérateurs privés de santé (hôpitaux, cliniques, spécialistes) qui soignent aussi bien les bénéficiaires des systèmes public (qui finance aussi ces opérateurs) et privé du pays.

Si le bénéficiaire choisit le FONASA (cas de près de 80 % de la population dont les revenus ne permettent pas d'accéder aux grilles tarifaires des contrats privés), il a accès à un panier de prestations publiques ou privées en acquittant des coûts supplémentaires. Le « panier public » comprend une offre de base complète, mais son périmètre est réduit par rapport à l'offre privée (niveau de prise en charge, de couverture financière, type d'actes et de prestataires de santé, etc.). Son sous-financement chronique ces dernières années se traduit par une détérioration des infrastructures et des services proposés.

Si le bénéficiaire choisit le système ISAPRE, il verra son contrat santé (définition et choix des risques couverts) renouvelé tous les ans afin de procéder à un ajustement tarifaire selon son âge, ses risques santé et son genre. Les affiliés au système privé consacrent en moyenne 10 % de leurs revenus imposables pour accéder aux plans de santé de leur choix.

En matière de retraite, le système chilien généralise la capitalisation individuelle et privée en gardant la cotisation obligatoire du travailleur (10 % du revenu) comme base de financement. La part privée est gérée par des Administratrices de Fonds de Pension (AFP) qui placent les fonds sur les marchés financiers.

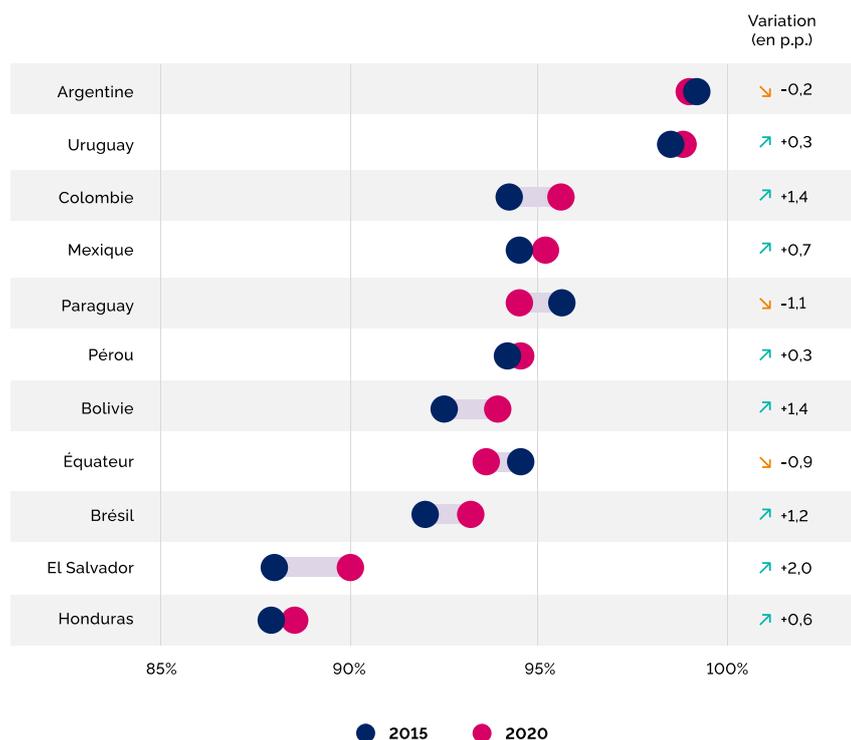
3. La crise silencieuse de l'éducation

Tendances lourdes

Ces 20 dernières années, la part de la population d'Amérique latine qui a bénéficié d'une éducation secondaire est passée d'un tiers à près de la moitié, et près d'un individu sur cinq a poursuivi ses études jusqu'au supérieur (+7 points en 20 ans). Néanmoins, le niveau d'éducation de la région reste globalement faible, conduisant la Commission économique

pour l'Amérique latine (CEPAL), à parler de « crise silencieuse » de l'éducation¹⁰³. On estime que la moitié des élèves qui terminent l'école primaire ne sont pas capables de lire et de comprendre un texte simple¹⁰⁴. Et le niveau scolaire des élèves s'est encore dégradé à la suite de la crise du Covid-19¹⁰⁵.

Pourcentage d'adultes (personnes de 15 ans ou plus) qui savent lire et écrire en 2015 et en 2020



Source : <https://es.statista.com/grafico/28177/tasa-de-alfabetizacion-de-adultos-en-america-latina/>

L'une des causes majeures de ce faible niveau d'éducation est le manque d'investissements dans l'éducation : les pays latino-américains consacrent en moyenne un peu plus de 4% de leur PIB à l'éducation, une proportion qui varie de 1% (Venezuela, Haïti...) à plus de 5% (Argentine, Brésil, Chili...)¹⁰⁶. L'une des principales conséquences du faible niveau d'éducation est le manque de qualifications de la population adulte, qui se traduit de différentes manières :

- Même s'il est en légère baisse, le travail informel concerne toujours près de 6 travailleurs sur 10.

- Selon la Banque mondiale, entre 15 et 25 ans, un jeune sur cinq (soit 20 millions de personnes) n'est ni en formation ni en emploi (phénomène NINI)¹⁰⁷. Les deux tiers sont des femmes, presque toujours issues d'un milieu social défavorisé, et très souvent déjà mères de famille.
- La productivité du travail est historiquement faible et n'a que peu augmenté depuis 30 ans¹⁰⁸.

¹⁰³ <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/48518>

¹⁰⁴ <https://elpais.com/america/termometro-social/2022-04-26/latinoamerica-vive-la-crisis-educativa-mas-grave-de-los-ultimos-100-anos.html>

¹⁰⁵ <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35276?locale-attribute=es>

¹⁰⁶ <https://datos.bancomundial.org/indicador/SE.XPD.TOTL.GD.ZS?locations=ZJ>

¹⁰⁷ <https://www.bancomundial.org/es/news/feature/2016/01/20/20-millones-de-jovenes-latinos-ni-estudian-ni-trabajan>

¹⁰⁸ <https://www.bancomundial.org/es/news/press-release/2021/04/26/mejorar-la-productividad-clave-para-desatar-el-crecimiento-sostenible-en-america-central>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les lacunes éducatives des populations latino-américaines constituent un frein majeur pour le développement de la région, qui ne pourra se résorber qu'avec des investissements massifs. Mais, compte tenu des inerties dans ce domaine, ces lacunes pourront difficilement être résorbées à un horizon de 15-20 ans : les enfants éduqués aujourd'hui seront les citoyens et les consommateurs de 2040.

Le risque est donc que le décalage s'accroisse entre le faible niveau d'éducation et des sociétés qui poursuivront elles leur complexification et leur modernisation : hausse des exigences du marché du travail, omniprésence du numérique...

De nombreux individus se retrouveront donc très vulnérables dans leur vie quotidienne : travailleurs précaires et « au noir », mères célibataires, mais aussi personnes âgées peu éduquées...

Les besoins de protection sont importants. Pour les assureurs, cette situation risque de se traduire par des marchés à deux vitesses, entre des populations très exigeantes sur les prestations proposées, et d'autres globalement peu informées et en difficulté pour se renseigner et comprendre des documents tels que des contrats d'assurance.

4. Des populations et des territoires particulièrement vulnérables au changement climatique

Tendances lourdes

Selon les Nations unies, l'Amérique latine est d'ores et déjà l'une des régions les plus touchées par les impacts du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes¹⁰⁹. Actuellement, 13 des 50 pays considérés par l'OCDE comme les plus vulnérables au changement climatique sont en Amérique latine¹¹⁰. La région n'est pourtant responsable que de 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Les impacts du changement climatique déjà observables sont nombreux : hausse des températures, diminution des précipitations, incendies, hausse du niveau des mers, cyclones¹¹¹. Ils entraînent déjà des coûts annuels équivalents à 1% du PIB de la région, voire 2% dans certains pays d'Amérique centrale¹¹². Ils affectent aussi directement au moins 8 millions de personnes. Ces 25 dernières années, les impacts du changement climatique ont été responsables de plus de 310 000 décès et ont affecté près de 300 millions de personnes¹¹³.

Selon les Nations unies, la région pâtit d'un sous-développement des systèmes d'alerte précoce pour anticiper et préparer les populations à ce type d'événements.

L'enjeu dans ce domaine porte sur la capacité des acteurs publics et privés à investir dans des mesures d'adaptation aux impacts de ces changements climatiques et environnementaux.

Or, l'immaturation des systèmes fiscaux de ces pays ne leur permet pas de mobiliser les fonds nécessaires pour financer les mesures d'adaptation. Pour compenser ce manque de moyens, de plus en plus de pays latino-américains misent sur le potentiel des investissements "verts"¹¹⁴. Ils émettent de plus en plus de « bonds verts », sociaux et durables, ou green, social, *sustainability and sustainability-linked bonds* (GSSS). Ces obligations permettent aux États d'emprunter de l'argent pour financer des projets relevant de la transition écologique. Alors que les émissions de bons GSSS étaient quasiment nulles en 2015, elles ont atteint près de 41 000 millions de dollars US en 2021.

¹⁰⁹ <https://news.un.org/es/story/2021/08/1495582>

¹¹⁰ <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/f2f0c189-es/index.html?itemId=/content/publication/f2f0c189-es>

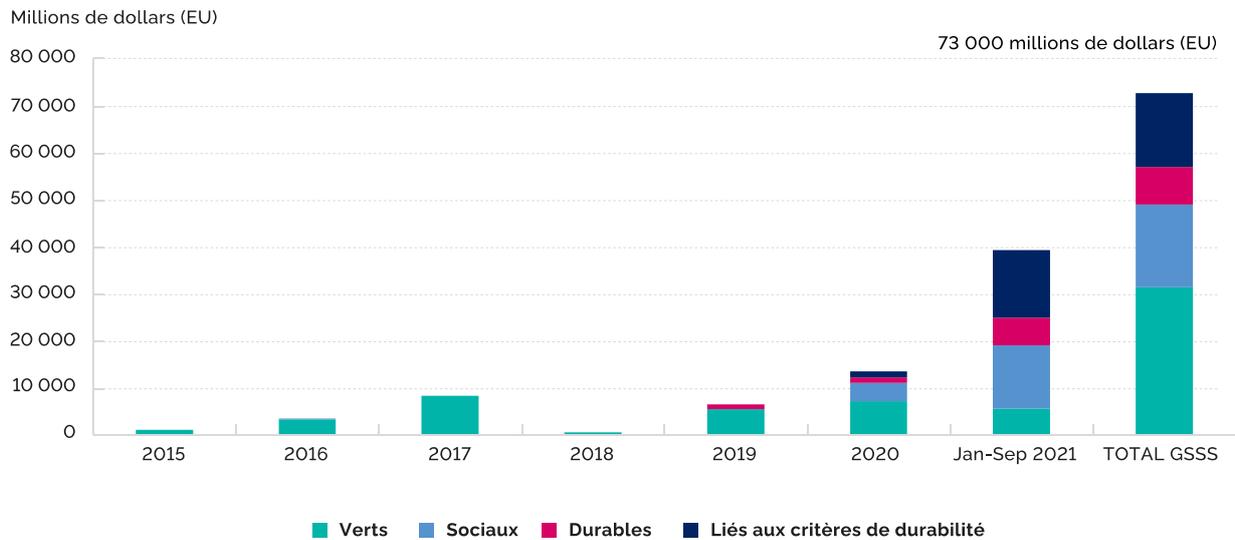
¹¹¹ <https://news.un.org/es/story/2021/08/1495582>

¹¹² <https://www.bancomundial.org/es/news/press-release/2022/09/13/banco-mundial-accion-climatica-urgente-america-latina-caribe-acelerar-transicion-bajas-emisiones-de-carbono>

¹¹³ <https://news.un.org/es/story/2021/08/1495582>

¹¹⁴ <https://blogs.worldbank.org/ppps/latin-american-green-bonds-are-resurging>

Émissions totales de bonds GSSS dans les marchés internationaux par types d'instruments



Source : <https://www.cepal.org/es/publicaciones/48426-perspectivas-economicas-america-latina-2022-transicion-verde-justa>

Les principaux émetteurs de bonds GSSS en Amérique latine sont le Banco de Desarrollo de América latina et le Banco centroamericano de integración económica (BCIE). Les

assureurs ne représentent pour l'instant qu'environ 1% de l'ensemble des bonds verts émis dans le monde, mais ils sont de plus en plus présents sur ce marché ¹¹⁵.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Selon la Banque mondiale, près de 6 millions de latino-américains pourraient tomber dans la pauvreté extrême à cause du changement climatique d'ici 2030. Et plus de 17 millions de personnes pourraient être contraintes d'abandonner leur logement d'ici 2050. Plus d'un quart de la population habite dans des zones côtières, et entre 6 et 8% des habitants sont confrontés à un risque élevé ou très élevé d'impacts du changement climatique sur leur lieu de vie (hausse du niveau de la mer, érosion...) ¹¹⁶. Un réchauffement climatique de 1,5 °C augmenterait de 100% à 400% le nombre de personnes exposées à des inondations ¹¹⁷. En conséquence, les migrations climatiques pourraient aussi exploser, principalement en Amérique centrale.

Le changement climatique entraînera aussi une diminution des rendements agricoles, notamment pour le maïs, le soja et le riz, qui sont au cœur de l'alimentation des populations, ce qui pourrait compromettre l'accès à l'alimentation de millions d'habitants.

Le changement climatique constitue donc un enjeu majeur pour les sociétés latino-américaines, car il accentuera les inégalités et les vulnérabilités déjà à l'œuvre. Sa complexité tient notamment au fait qu'il se traduira à la fois par des impacts de crises ponctuelles et imprévisibles (phénomènes climatiques extrêmes) et par des transformations plus progressives mais inexorables (hausse du niveau des mers, stress hydrique...). Il nécessitera des moyens financiers inédits, que la plupart des États de la région auront du mal à mobiliser.

Dans ce contexte, la posture des assureurs sera tout aussi complexe : choisiront-ils d'étoffer leur offre de produits et services pour protéger les populations les plus vulnérables, quitte à ce qu'ils ne soient pas rentables ? Pourraient-ils être contraints à protéger certaines populations par les pouvoirs publics ? Ou un recentrage s'observera-t-il sur les risques considérés comme les plus assurables ?

¹¹⁵ <https://www.ostrum.com/en/news-insights/news/transition-net-zero-carbon-economy-how-insurers-contribute-green-finance>

¹¹⁶ <https://storymaps.arcgis.com/stories/b9e1619f4897444babf79b21907b7910>

¹¹⁷ <https://theconversation.com/los-impactos-del-cambio-climatico-en-america-central-y-del-sur-178089>

5. Des sociétés très défiantes

Tendances lourdes

Les pays d'Amérique latine bénéficient d'un très faible capital social, caractérisé par une méfiance élevée envers autrui et envers le système fiscal, le sentiment d'une baisse du niveau de vie et la perception d'un niveau de corruption élevé et croissant. Depuis une dizaine d'années, on observe une baisse significative de la confiance des citoyens dans les responsables politiques, et plus globalement dans la démocratie. Moins d'un tiers des citoyens déclarent faire confiance à leur gouvernement, contre la moitié des adultes de la zone OCDE¹¹⁸.

Cette crise de confiance est globale et touche aussi bien la science que les institutions religieuses, qui représentent historiquement des donneuses d'ordre majeures dans la région. Au Chili, la part des adultes déclarant faire confiance à l'Église catholique a diminué de 40 points, pour tomber à

environ 30%. Les sociétés latino-américaines sont marquées par une représentation historique des institutions autoritaires, qui soumettent les individus à leurs décisions alors qu'elles sont animées par des logiques d'impunité et de corruption. Certaines institutions (la justice, les partis politiques ou la police) qui ont pour mission de renforcer la légitimité des pouvoirs publics, contribuent au contraire à renforcer la défiance car elles apparaissent comme peu fiables, voire corrompues. En réponse, les citoyens latino-américains sont, dans les enquêtes internationales, ceux qui se déclarent les plus enclins à ne pas respecter certaines règles de la vie en société (payer leurs impôts ou un billet dans les transports publics) et à réclamer des prestations gouvernementales auxquelles ils n'ont pas le droit.

Focus pays : La défiance en Colombie

La Colombie est l'un des 5 pays au monde où la défiance est la plus forte, aussi bien envers autrui qu'envers les institutions. Seuls 4 % des Colombiens déclarent faire confiance aux autres. Le niveau de confiance dans les institutions est également très faible et se traduit par des difficultés de collecte des impôts, les pouvoirs publics étant perçus comme majoritairement corrompus, et les citoyens ayant le sentiment qu'ils ne peuvent rien en attendre.

Sources :

- <https://www.worldvaluessurvey.org/wvs.jsp> ;
- <https://publications.iadb.org/es/confianza-la-clave-de-la-cohesion-social-y-el-crecimiento-en-america-latina-y-el-caribe-resumen> ;
- <https://contrial.co/barcas4/> ;
- <https://mascolombia.com/en-latinoamerica-la-desconfianza-afecta-el-crecimiento-economico/>

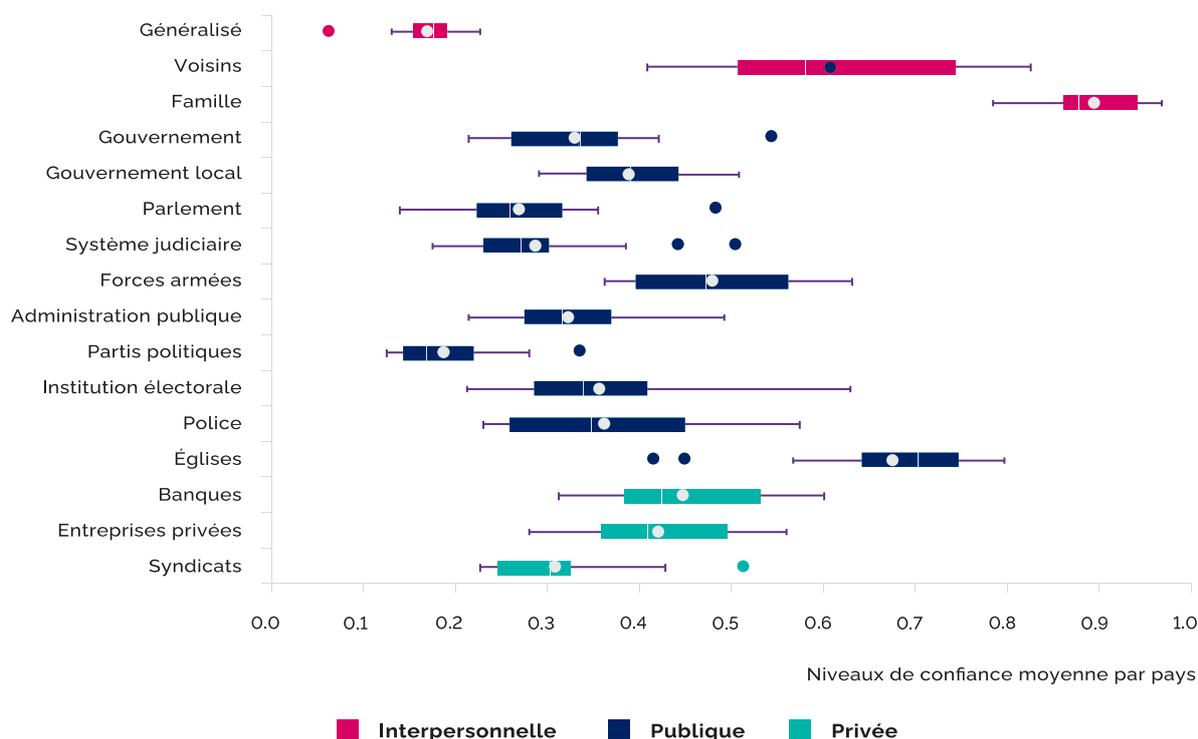
En Amérique latine, seuls 10% des adultes estiment qu'on peut faire confiance aux autres, une proportion divisée par deux en 30 ans, et quatre fois plus faible que la moyenne mondiale.

Ce manque de confiance généralisé concerne également les entreprises, et a des impacts néfastes sur les investissements et sur la liberté d'entreprendre du secteur privé. Selon la Banque interaméricaine de Développement (BID), la défiance sociétale aurait pour corolaire une réglementation beaucoup

plus rigoureuse et contraignante pour les entreprises. Cette défiance envers les institutions constitue un défi majeur pour les sociétés latino-américaines, d'une part car elle limite leur légitimité et leurs marges de manœuvre, et menace leur cohésion. Selon la Banque interaméricaine de développement (BID), les sociétés caractérisées par une défiance élevée enregistrent en moyenne des taux de croissance économique plus faibles que les autres (notamment les pays asiatiques).

¹¹⁸ <https://www.worldvaluessurvey.org/wvs.jsp> ; <https://publications.iadb.org/es/confianza-la-clave-de-la-cohesion-social-y-el-crecimiento-en-america-latina-y-el-caribe-resumen>

Niveaux de confiance par type d'institution et d'entreprise



Source : <https://publications.iadb.org/es/confianza-la-clave-de-la-cohesion-social-y-el-crecimiento-en-america-latina-y-el-caribe-resumen>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

La défiance des citoyens latino-américains a et aura deux impacts majeurs pour les assureurs :

- **Le principe de la mutualisation et du partage des risques est remis en cause.** Selon une enquête réalisée dans la région, les personnes qui déclarent un faible niveau de confiance envers les institutions se disent favorables à une diminution des impôts pour financer les dépenses publiques d'éducation, afin de laisser les ménages payer eux-mêmes. Par extrapolation, de nombreux citoyens latinoaméricains risquent donc de remettre en cause la pertinence même de certaines assurances, et privilégier l'épargne individuelle ou communautaire pour faire face à certains risques.
- **Les personnes qui souscrivent à des assurances se montreront de plus en plus exigeantes.** Elles le seront en termes de transparence des offres, de communication et de gestion des sinistres.

À l'exception de Porto Rico (16%), les taux de pénétration de pénétration des assurances sont très faibles dans les pays latino-américains, entre 1% et 3,6%, quand il est proche de 10% dans les pays européens¹¹⁹.

Les principaux marchés pour les assureurs en Amérique latine sont le Brésil, le Mexique, Porto Rico, l'Argentine et le Chili.

L'une des particularités de la région est le poids des assurances vie collectives, souscrites notamment par des entreprises pour leurs salariés.

À l'avenir, la capacité des institutions publiques à renforcer leur légitimité pour faire face aux multiples défis collectifs sera cruciale. De leur côté, les assureurs devront redoubler d'efforts dans ces pays.

¹¹⁹ <https://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=25444&Lang=fr> ; Source : Mafpre, Economics Mercado America latina 2021

Et si, d'ici à 2040, plusieurs États d'Amérique latine faisaient faillite et ne pouvaient plus assurer de système de protection sociale pour leurs habitants ?

Selon la Banque interaméricaine de Développement, le montant de la dette des pays latino-américains a presque doublé en 15 ans. Elle représente désormais 117% du PIB de la région¹²⁰. La dette a notamment explosé pendant la crise du covid-19 et s'est aggravée par la hausse des taux d'intérêt depuis 2022. En outre, plusieurs pays de la région sont confrontés à des crises sociales, les populations subissant de plein fouet les impacts de la crise Covid et de l'inflation.

Si des mesures significatives ne sont pas prises, plusieurs États pourraient se trouver dans des situations de quasi-faillite à l'avenir. Ce serait le cas notamment du Venezuela (où la dette atteint 300% du PIB), du Salvador, du Honduras, et peut-être de l'Argentine et de la Bolivie. Ces États ne seraient plus en capacité d'assurer leurs dépenses courantes ni de financer leurs systèmes de protection sociale.

Ces difficultés financières se combineraient avec une défiance croissante des populations envers les systèmes de protection sociale et un refus d'y cotiser. Les individus se tourneraient de plus en plus vers des systèmes de mutualisation informels, locaux et/ou privés. Cette situation aurait des conséquences dramatiques pour les populations et justifierait le soutien de nombreux acteurs, notamment des organisations internationales et des assureurs.

¹²⁰ <https://www.iadb.org/fr/infos/une-etude-de-la-bid-fait-des-recommandations-aux-pays-pour-la-reduction-de-la-dette>

Afrique

1. Le développement de la protection sociale pénalisé par l'immaturité des systèmes fiscaux

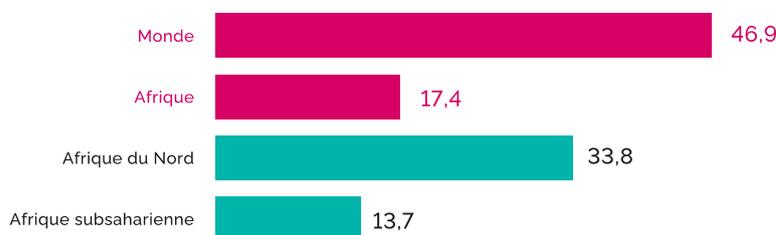
Tendances lourdes

Le déficit de couverture concerne à la fois le nombre de personnes assurées par chaque régime, le nombre de risques et aléas pris en charge et l'adéquation des prestations avec les besoins des populations¹²¹.

Le taux de couverture sociale effective moyen sur le continent africain reste faible (17,4%), même si les niveaux de couverture

sont très disparates entre les sous-régions. Les cotisations restent elles aussi globalement faibles avec moins de 10% des recettes fiscales et moins de 2% de PIB du continent, les dépenses consacrées aux systèmes de protection sociale reflétant les inégalités de développement sur le continent.

Proportion de la population totale couverte par au moins une prestation de protection sociale (couverture effective), 2020



Source : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_828410.pdf

Ce faible niveau de couverture ne permet pas de bénéficier de la valeur ajoutée de la protection sociale sur le développement des populations telle que la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, la formalisation des travailleurs informels, l'élimination du travail forcé et du travail des enfants¹²². Faute de couverture efficace, 11 millions d'Africains tombent chaque année dans la pauvreté en raison des frais de soins de santé¹²³.

La faiblesse de ces systèmes s'explique notamment par la fragilité des régimes fiscaux de ces États. Or, leur robustesse constitue un prérequis indispensable au développement des systèmes de protection sociale publics et privés¹²⁴. L'existence de recettes fiscales importantes et pérennes permet aux États de garantir le financement de certains services indispensables au développement économique et social – ce qui n'est pas le cas de la fiscalité issue de l'exploitation des ressources naturelles, trop volatiles. La prépondérance du secteur agricole, l'importance du secteur informel tout comme l'opacité des systèmes fiscaux dans la région constituent des freins majeurs à la maturité et la pleine efficacité des régimes fiscaux africains¹²⁵.

Néanmoins, de réelles améliorations ont été observées ces 10 dernières années. La croissance des ressources fiscales a été l'une des plus importantes du monde. Avec les réformes budgétaires soutenues par les institutions financières internationales, la part des recettes fiscales rapportées au PIB a augmenté dans 25 pays d'Afrique entre 2010 et 2020, et diminué dans 6 autres pays¹²⁶. Ces réformes ont principalement concerné la TVA et l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)¹²⁷ : entre 2010 et 2020, la part de l'IRPP dans le PIB et dans le total de la taxation a crû de façon significative, elle est devenue plus élevée que la part de la taxe sur les entreprises dans le PIB.

Malgré les perspectives encourageantes pour la captation des recettes fiscales et le financement des systèmes de protection, l'instabilité politique et la charge de la dette de nombreux États africains sont des facteurs majeurs qui limitent leurs potentiels d'allocation des ressources dans des infrastructures sanitaires et sociales. En décembre 2022, 22 pays de la région présentaient un risque élevé de surendettement extérieur ou étaient en situation de surendettement¹²⁸.

¹²¹ <https://www.lissa.int/fr/analysis/extending-and-maintaining-social-security-coverage-africa>

¹²² https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_828410.pdf

¹²³ <https://www.scidev.net/africaine-sub-saharienne/opinions/pour-une-couverture-sanitaire-universelle-pour-tous-en-africaine/#:~:text=r%C3%A9duire%20ces%20in%C3%A9galit%C3%A9s-,C'est%20le%20seul%20moyen%20d'offrir%20%C3%A0%20tous%20les,de%20vie%20d'un%20enfant>

¹²⁴ <https://hal.science/hal-03098710/document>

¹²⁵ https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/era2019_french-20190501_rev_23may.pdf

¹²⁶ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/brochure-statistiques-des-recettes-publiques-afrique.pdf>

¹²⁷ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/brochure-statistiques-des-recettes-publiques-afrique.pdf>

¹²⁸ <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2023/04/05/africas-growth-remains-low-region-looks-to-tap-resource-wealth-for-sustainable-development-and-transition-to-low-carbon>

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

La faible couverture des populations africaines constitue un enjeu majeur pour l'avenir. À l'horizon 2040, la croissance simultanée de la proportion de jeunes et de personnes âgées entraînera des besoins importants de protection sociale. Or, aujourd'hui, moins de 10% de la population africaine d'âge actif cotise à un régime de retraite. Au cours des 30 prochaines années, les cotisations aux régimes de retraite pourraient doubler voire tripler si les systèmes de protection se développent, soutenus par des systèmes fiscaux matures.

L'enjeu de la captation fiscale restera complexe. Au-delà des freins mentionnés précédemment, les changements climatiques aggraveront les tensions sur l'alimentation et l'accès à l'eau, et exacerberont très probablement le risque de déstabilisation géopolitique de sous-régions entières.

Le développement des mécanismes de sécurité sociale pourrait être une amorce et favoriser l'émergence d'un secteur assurantiel qui accompagne les pouvoirs publics dans leur mission de protection face aux nouveaux besoins.

2. Un accès à la scolarisation et une insertion économique complexe pour une population croissante et majoritairement jeune

Tendances lourdes

La jeunesse africaine constitue un atout majeur pour le continent. Les moins de 25 ans représentent environ 62% de la population contre 44% dans les pays en développement et 27% dans les pays développés¹²⁹. Cette spécificité démographique de l'Afrique constitue un potentiel économique majeur, mais pose aussi un défi en termes d'éducation et d'insertion économique.

Ces dernières décennies, l'accès à l'éducation de base s'est développé rapidement mais reste inférieur à celui des autres régions du monde. Entre 2000 et 2019, la proportion d'enfants non scolarisés parmi ceux en âge de fréquenter l'école primaire a par exemple été divisée par deux, passant de 35 % à 17 %¹³⁰. En 2019, on comptait environ 105 millions d'enfants non scolarisés parmi ceux en âge de fréquenter le primaire et le secondaire en Afrique, soit 41 % du total mondial¹³¹. Dans le secondaire, seuls 41 % des enfants d'une cohorte achèvent le premier cycle, et 23 % seulement achèvent le deuxième cycle¹³². Le nombre d'enfants exclus du système éducatif ou le quittant prématurément demeure important.

Un problème de sous-éducation complexe et multifactoriel.

Il résulte avant tout d'un manque d'investissement public massif. Aujourd'hui, les États africains ne consacrent en moyenne que 4% de leur PIB à l'éducation, alors que, selon l'UNESCO, au moins 6% seraient nécessaires¹³³. Le manque de structures adaptées et proches des populations (particulièrement en milieu rural), le manque de personnel compétent ou encore les classes surchargées sont autant des défis qui complexifient l'accès à une éducation de base¹³⁴.

La sous-éducation est fortement liée au contexte économique et à l'instabilité politique et institutionnelle des États. Ces contextes favorisent le développement du secteur informel sur le continent, représente plus de 80% des emplois selon l'OIT¹³⁵. L'une des problématiques de ce secteur est l'importance du travail des enfants, qui sont parfois perçus comme une source de revenus complémentaires indispensable. L'OIT estime qu'environ 168 millions d'enfants travaillent en Afrique, un chiffre qui reste important malgré une diminution de 30% en 20 ans. Parmi eux, 59 millions sont impliqués dans des travaux dangereux¹³⁶.

Les pratiques culturelles sont également des facteurs importants pour la compréhension de cet enjeu. La pratique béninoise des « vidomègon » béninoise est particulièrement représentative : des parents pauvres placent leurs enfants dans des familles riches, dans l'espoir qu'ils soient scolarisés. Or cette pratique, largement dévoyée à partir des années 1990, s'apparente davantage à du travail forcé dans la majorité des cas. L'UNICEF estime qu'environ 200 000 enfants, principalement des filles, sont concernés par des pratiques analogues en Afrique de l'Ouest¹³⁷.

Cet enjeu massif d'accès à l'éducation primaire et secondaire se double d'un problème d'une inadéquation entre les profils de la minorité de diplômés du supérieur et les besoins du marché. En conséquence de quoi, la part des jeunes sans emploi ni formation (NEET) est particulièrement élevée¹³⁸. Chez les 15-24 ans, les jeunes Africains, un sur cinq n'a pas d'emploi, et ne suit ni études ni formation¹³⁹.

¹²⁹ <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/269994-croissance-demographique-de-lafrique>

¹³⁰ <https://fr.statista.com/infographie/27647/nombre-moyen-annees-enseignement-suivi-dans-les-pays-afrique-evolution-depuis-1990/#:~:text=D'importants%20progr%C3%A8s%20en%20mati%C3%A8re,comme%20le%20rapporte%20l'UNICEF.>

¹³¹ <https://www.unicef.org/media/106911/file/Africa%20Education%20Report%20Summary%20FR%20.pdf> consulté le 11/04/2023

¹³² *Ibid.*

¹³³ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381101>

¹³⁴ <https://news.un.org/fr/story/2012/05/246612>

¹³⁵ https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang--fr/index.htm#:~:text=En%20Afrique%2C%2085%2C8%20pour,Europe%20et%20en%20Asie%20centrale

¹³⁶ <https://www.ilo.org/ipec/Regionsandcountries/Africa/lang--fr/index.htm>

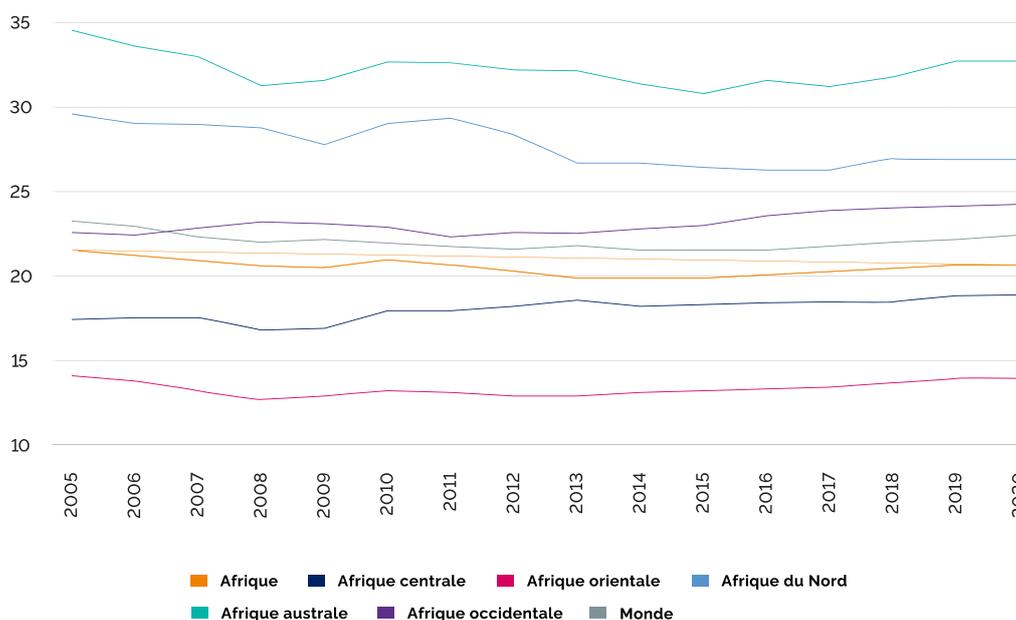
¹³⁷ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/13/benin-le-travail-des-enfants-places-entre-tradition-et-exploitation_6091377_3212.html

¹³⁸ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/--ro-abidjan/documents/publication/wcms_761156.pdf

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384481>

¹³⁹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/--ro-abidjan/documents/publication/wcms_761156.pdf

Taux de jeunes sans formation ni emploi (NEET) dans le monde et dans les régions africaines



Source : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_761156.pdf

En 2020, l'Afrique comptait 53,5 millions de jeunes sans emploi ni formation (NEET), soit 20,7 %, un taux légèrement en deçà du taux moyen mondial, mais qui cache d'importantes disparités entre les sous-régions.

L'indicateur est révélateur des conditions d'emploi des jeunes. Il intègre une partie des chômeurs tout en adressant la problématique de scolarisation. C'est pourquoi il a remplacé le taux de chômage pour l'évaluation des objectifs du développement durable sur le travail décent. Selon les estimations du Bureau International du Travail (BIT), on

dénombrerait 12,4 millions de jeunes chômeurs en Afrique en 2020 soit quatre fois moins que les jeunes NEET.

Le faible développement du système d'assurance chômage tient à plusieurs raisons. L'importance du secteur informel crée un risque de cumul de l'indemnité chômage et de la rétribution liée à l'emploi non déclaré. Il est difficile de suivre qui travaille, qui est au chômage, et combien chaque personne devrait percevoir en prestations. De plus, la faiblesse des institutions administratives et fiscales ne permet pas l'instauration pérenne d'un tel système.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

En 2050, les moins de 15 ans représenteront la moitié de la population du continent africain, et un tiers des enfants dans le monde vivront en Afrique subsaharienne. Selon certaines projections, à cet horizon, le continent devrait abriter 25% de la main d'œuvre mondiale.

Si aujourd'hui une partie des jeunes africains sont éloignés du marché de l'emploi, dans le travail informel voire dans l'inactivité, demain leur nombre pourrait doubler voire tripler. Accueillir des millions de nouveaux entrants sur le marché de l'emploi constitue un défi majeur pour les pays africains. Cela

pourrait augmenter les risques de chômage et de travail précaire, tout en freinant le développement économique de la région.

Répondre aux enjeux de la sous-éducation, de l'emploi informel et vulnérable sera essentiel pour accompagner les perspectives démographiques. Pour cela, des mécanismes robustes d'assurance en termes de protection des travailleurs particulièrement vulnérables à des accidents ou des maladies devront être développés.

3. Une urbanisation exacerbée lourde de conséquences sociales et environnementales

Tendances lourdes

L'Afrique est le continent le plus rural au monde, mais connaît une urbanisation accélérée. Ces trente dernières années, le nombre de villes a doublé sur le continent, et la population citadine a augmenté de 500 millions de personnes¹⁴⁰. Actuellement, près de la moitié des habitants du continent sont urbains (40% en Afrique subsaharienne) soit trois fois plus qu'il y a 60 ans¹⁴¹. 52 villes africaines comptent plus d'un million d'habitants¹⁴². Cette urbanisation se fait de plus en plus dans le cadre de métropoles dont la croissance extrêmement rapide a pour corollaire un manque d'infrastructures ou l'existence d'infrastructures sous-dimensionnées, voire inadaptées.

Ce développement urbain se concrétise selon des logiques hétérogènes et imbriquées, entre grands projets privés (Eko Atlantic City à Lagos), programmes de logements sociaux gouvernementaux n'ayant souvent d'objectifs sociaux que le nom, et surtout la ville informelle, construite en périphérie par les habitants eux-mêmes. Ici, faute d'infrastructures et de réseaux publics, les logiques de voisinage dominant, au prix souvent d'un coût d'accès aux services de base plus élevé que dans les quartiers organisés¹⁴³.

Ces espaces informels se déclinent selon différents gradients, allant des abris de fortune en matériaux de récupération aux constructions en ciment. Le principal enjeu pour ces quartiers est leur reconnaissance par les pouvoirs publics. Elle commence souvent par la cartographie de ces espaces construits en dehors de toute planification, avant la valorisation progressive de ces quartiers par l'installation de services publics, la rénovation et la fusion de bâtiments, comme c'est le cas de certains *townships* proches des villes en Afrique du Sud¹⁴⁴.

Selon la Banque mondiale, la moitié de la population urbaine d'Afrique subsaharienne vivait dans un bidonville en 2020, une proportion en baisse (c'était 65% en 2002)¹⁴⁵. L'importance de l'habitat informel s'explique notamment par le décalage entre le taux d'urbanisation et les revenus disponibles. Lorsque la région Afrique du Nord / Moyen-Orient a atteint 40% de taux d'urbanisation en 1968, le PIB par habitant était de 1800 dollars US (en dollars constants 2005). Quand la région Asie de l'Est / Pacifique a franchi ce seuil en 1995, le PIB par habitant était de 3600 dollars US. En Afrique subsaharienne, le PIB par habitant était d'environ 1000 dollars US en 2017¹⁴⁶.

¹⁴⁰ <https://www.afdb.org/fr/documents/dynamiques-de-lurbanisation-en-afrique-2022-le-rayonnement-economique-des-villes-africaines>

¹⁴¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=ZG> ; https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/02/les-villes-d-afrique-face-a-leur-avenir_6104456_3212.html

¹⁴² <https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2018-4-page-14.htm>

¹⁴³ <https://www.futuribles.com/effets-de-la-mondialisation-et-inegalites-vus-depu/>

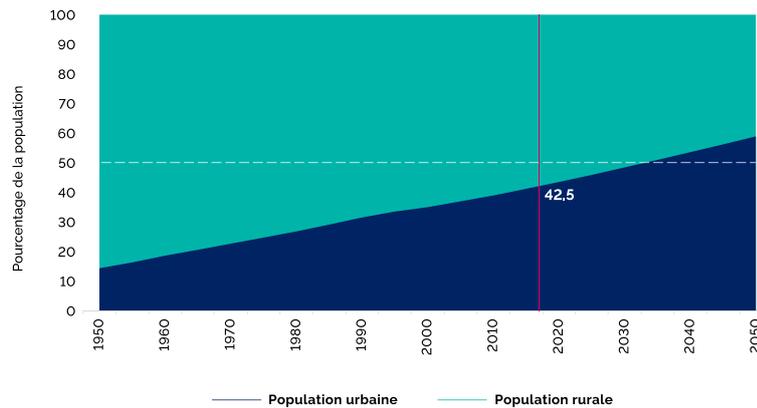
¹⁴⁴ <https://ecarts-identite.org/Bidonvilles-et-townships-en-Afrique-du-Sud>

¹⁴⁵ La Banque mondiale définit ici un bidonville comme une habitation manquant d'au moins l'une de ces caractéristiques : accès à l'eau potable, accès à des sanitaires, surface d'habitation par personne suffisante, durabilité de la construction.

Source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.POP.SLUM.UR.ZS?locations=ZF-ZQ>

¹⁴⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/02/09/world-bank-report-improving-conditions-for-people-and-businesses-in-african-cities-is-key-to-growth>

Population urbaine et rurale en proportion de la population totale du continent africain, 1950-2050



Source : <https://population.un.org/wup/publications/Files/WUP2018-Highlights.pdf>

L'un des principaux impacts de cette urbanisation accélérée est l'augmentation du risque de congestion dans les métropoles africaines, qui fait exploser les accidents de la route sur le continent. Le taux de mortalité moyen est estimé à 27,5 pour 100 000 habitants, plus de trois fois plus que dans les pays à revenus élevés¹⁴⁷. Les accidents de la route sont aussi la première cause de décès chez les enfants et les jeunes adultes de 5 à 29 ans.

L'urbanisation multiplie les mobilités en circulation, en particulier les véhicules individuels motorisés. Dans certains pays, les taux de motorisation ont connu une croissance de 250 % ou plus entre 2005 et 2015¹⁴⁸. Cela entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, de particules fines et de polluants atmosphériques nocifs tels que le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone¹⁴⁹. Une pollution

de l'air qui a un impact néfaste sur la santé des populations et sur l'environnement.

Les enjeux de l'urbanisation se cumulent avec les impacts des dérèglements climatiques, en raison notamment de la localisation des villes : inondations, érosion côtière, vagues de chaleur, maladies hydriques...¹⁵⁰ Actuellement, 79 capitales africaines sont jugées « à risque extrême » face au changement climatique par l'ONU et le cabinet Verisk Maplecroft. Les villes africaines apparaissent plus exposées que celles des autres continents aux dommages aux infrastructures et aux biens, aux épidémies, et aux impacts plus indirects tels que troubles civils, hausse de la criminalité, accélération de l'exode rural, les territoires ruraux devenant inhabitables ou impossibles à exploiter sur le plan agricole.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Les villes africaines pourraient compter près d'un milliard d'habitants supplémentaires d'ici 2050¹⁵¹, sachant qu'une augmentation de 1 % de la population urbaine sur le continent accroîtrait de 2,3 % le nombre de bidonvilles selon l'ONU¹⁵².

Couplés avec les impacts sur la sécurité routière et l'environnement, le manque d'infrastructures routières (routes, trottoir, pistes cyclables...etc.), l'importance des véhicules vétustes en circulation, les défis de la ville africaine de demain font émerger de nouveaux besoins.

L'accès à des logements décents et à des modes de transports sûrs et durables est essentiel pour développer l'attractivité des villes. Les initiatives gouvernementales pour rendre l'assurance automobile obligatoire font partie des jalons. Des mécanismes de protection adaptés aux réalités des régions devront aussi être pensés pour renforcer la résilience des populations face aux risques environnementaux.

¹⁴⁷ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/12/les-accidents-de-la-route-en-afrique-une-question-de-sante-publique-majeure-mais-negligee_6157636_3212.html

¹⁴⁸ <https://tcc-gsr.com/global-overview/afrika/>

¹⁴⁹ <https://tcc-gsr.com/global-overview/afrika/>

¹⁵⁰ https://www.afd.fr/fr/ciclia-le-climat-au-coeur-du-developpement-des-villes-africaines;https://www.google.com/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=0CAIQw7AJahcKEwjY5u3w8vv-AhUAAAAAHQAAAAQAg&url=https%3A%2F%2Fwww.cluva.eu%2FCLUVA_publications%2FCLUVA_Changements-climatiques-et-vulnerabilite-des-villes-africaines-Research-briefs.pdf&psig=AOvVaw3t6bZN5AXNMZY9t77XlThD&ust=1684396825156048

¹⁵¹ <https://www.afdb.org/fr/documents/dynamiques-de-lurbanisation-en-afrique-2022-le-rayonnement-economique-des-villes-africaines>

¹⁵² <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/goal-11/>

4. Le défi sanitaire amplifié par le dérèglement climatique

Tendances lourdes

Les zones urbaines, qui concentrent les populations et des infrastructures construites avec peu voire sans planification, sont particulièrement vulnérables aux crises sanitaires liées au changement climatique. Ces dernières années, les crises de santé publique en Afrique se sont cumulées avec les crises climatiques. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 56% des 2121 événements de santé publique enregistrés dans la région africaine depuis 20 ans étaient liés au climat¹⁵³.

Par exemple, les inondations provoquées par les tempêtes et les cyclones peuvent se résorber très lentement, et contaminer les sources d'eau potable, augmentant le risque de maladies (maladies diarrhéiques comme le choléra, paludisme...)¹⁵⁴.

Plus généralement, les changements climatiques, tels que l'augmentation des températures et les variations des précipitations, peuvent favoriser la prolifération de vecteurs de maladies comme les moustiques. Cela conduit à une augmentation du nombre de cas de paludisme, dengue, fièvre jaune et chikungunya, qui ont un impact significatif sur la santé des populations africaines¹⁵⁵.

Ces catastrophes contribuent à mettre sous pression des infrastructures de santé publique déjà fragilisées par des moyens insuffisants, la vétusté, le manque de formation du personnel soignant et l'accès aux soins insuffisant.

Le risque de cumul entre les problématiques de soin et celles, de plus en plus prégnantes, de santé environnementale est un enjeu majeur pour le continent.

Les conditions d'hygiène précaires dans les régions touchées aggravent la situation socio-économique des populations les plus vulnérables, qui se voient contraintes de migrer. Avec la destruction des infrastructures, les migrations dues à des catastrophes naturelles peuvent entraîner des répercussions psychologiques importantes chez les personnes déplacées¹⁵⁶. Les mouvements de déplacés climatiques à la recherche de conditions de vie meilleures et plus sûres peuvent entraîner des tensions socio-économiques et politiques dans les terres d'accueil, augmentant le risque de conflits violents¹⁵⁷.

Focus pays : les impacts du cyclone Freddy au Malawi et au Mozambique

En février-mars 2023, le cyclone Freddy a tué plus de 1 000 personnes et détruit des milliers de maisons¹⁵⁸. C'est l'un des cyclones les plus longs jamais enregistrés dans l'hémisphère Sud. Au Malawi, il a touché plus de 2,5 millions de personnes et forcé près de 700 000 d'entre elles à fuir leur lieu de vie¹⁵⁹.

Le cyclone s'est propagé au milieu d'épidémies de choléra. Les cas ont plus que doublé au Mozambique. Au Malawi, près de 60 000 cas étaient enregistrés en avril 2023¹⁶⁰.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Conjugées aux problèmes d'hygiène dans les bidonvilles, la survenance de plus en plus fréquente de phénomènes climatiques extrêmes et la dégradation des écosystèmes (pollution, déforestation) auront un impact encore plus dévastateur sur les populations.

À l'horizon 2040, la recrudescence de certaines maladies et l'apparition de nouvelles pathologies accentueront la vulnérabilité des populations, et pourraient conduire à d'importants mouvements migratoires.

Les besoins de protection individuelle seront massifs, et pourront a priori difficilement être couverts par les pouvoirs publics des pays concernés, compte tenu de leur coût.

Pour les assureurs, l'enjeu sera notamment d'identifier les populations vivant dans les quartiers les plus défavorisés (parfois sans adresse administrative) et de comprendre leurs besoins spécifiques pour leur proposer des offres adaptées aussi à leurs contraintes financières. Comment assurer un logement informel dans un bidonville par exemple ? Par ailleurs, les assureurs pourraient jouer un rôle majeur d'investisseur dans des infrastructures de qualité et résilientes, notamment aux impacts du changement climatique.

¹⁵³ <https://www.afro.who.int/news/africa-faces-rising-climate-linked-health-emergencies>

¹⁵⁴ <https://news.un.org/fr/story/2023/03/1132822>

¹⁵⁵ https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/09/202009-changement_climatique_risques_sanitaires_climat_defense-BC11-1.pdf

¹⁵⁶ Morisod, K., Vann, M., Bodenmann, N., S., e., P. (2022). ' - Migration forcée, crise climatique et équité en santé : quels enjeux ? ' in Santé et environnement.

¹⁵⁷ <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-4-page-86.htm>

¹⁵⁸ <https://news.un.org/fr/story/2023/04/1134037>

¹⁵⁹ <https://www.iom.int/fr/news/un-demi-million-de-personnes-deplacees-par-le-cyclone-au-malawi-les-besoins-humanitaires-augmentent-massivement>

¹⁶⁰ <https://www.unicef.org/malawi/responding-cholera-outbreak-malawi>

5. Une numérisation de l'économie en développement

Tendances lourdes

En 2021, en Afrique subsaharienne, 55 % des adultes disposaient d'un compte bancaire, dont 33 % de titulaires d'un compte d'argent mobile¹⁶¹. C'est le plus important jamais pourcentage enregistré : il est plus de trois fois plus élevé que le taux moyen de possession de compte d'argent mobile dans le monde (environ 10 %).

La région abrite les 11 économies comptant une part plus importante d'adultes possédant un compte d'argent mobile plutôt qu'un compte auprès d'une institution financière¹⁶². Bien que les comptes de banque mobile en ligne soient encore peu développés, ils constituent un canal croissant d'accès au crédit¹⁶³.

L'argent mobile est devenu un moyen d'inclusion financière privilégié pour les populations non bancarisées ou exclues du système bancaire traditionnel. En leur permettant d'accéder à des services financiers de base tels que paiements, transferts d'argent et épargne, l'argent mobile contribue à intégrer davantage de personnes dans le système économique formel.

Le mécanisme utilisé permet d'autres opérations via un simple téléphone mobile telles que le paiement de l'abonnement à la télévision payante, la consommation d'eau et d'électricité ou encore les frais de scolarité dans les écoles ayant fait le choix de s'adapter au numérique¹⁶⁴.

Il reste des freins importants au développement de l'argent mobile, tels que le taux d'adoption des smartphones avec Internet en raison de leur coût, le manque de compétences numériques, et surtout une infrastructure de télécommunications solide et une connectivité fiable.

On estime à 900 millions le nombre d'habitants du continent qui n'ont toujours pas de connexion à Internet¹⁶⁵. Pour ceux qui disposent d'un accès, les prix restent souvent élevés et la bande passante fortement limitée dans de nombreuses régions. Selon la Banque européenne d'investissement (BEI), seulement 0,4 % de la population africaine est abonnée à des services de haut débit fixe, et la grande majorité des internautes dépend du haut débit mobile.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Selon l'Association mondiale des opérateurs et constructeurs de téléphonie mobile (GSMA), le taux d'adoption des smartphones en Afrique subsaharienne pourrait atteindre 87% d'ici 2030¹⁶⁶. Il est donc essentiel d'investir dans le développement de l'infrastructure et d'étendre la connectivité pour permettre une utilisation généralisée de l'argent mobile.

L'argent mobile permettrait aux populations sous-assurées ou non-assurées d'avoir accès à des couvertures diverses, de payer leurs primes d'assurance de manière rapide et sécurisée via leurs téléphones, ce qui réduit les frictions et facilite la gestion des contrats.

¹⁶¹ <https://fr.statista.com/infographie/27895/part-de-la-population-avec-compte-argent-mobile-afrique-utilisateurs-mobile-money/>

¹⁶² <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/218f3a2e2012ff80d993e7e2f66919d7-0050062022/original/Executive-Summary-French.pdf>

¹⁶³ <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/afrique-subsaharienne-la-fracture-financiere-entre-hommes-et-femmes>

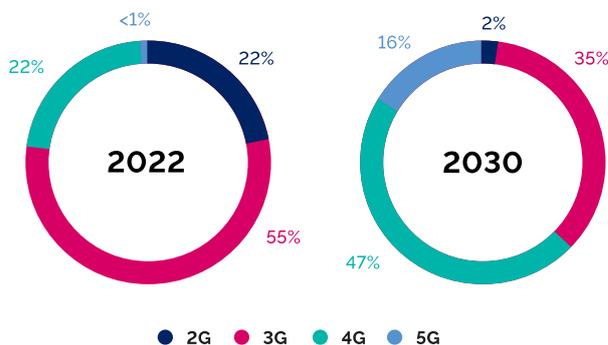
¹⁶⁴ <https://www.cairn.info/afrique-positive-impact--9782376873976-page-287.htm>

¹⁶⁵ <https://www.eib.org/fr/essays/african-digital-infrastructure>

¹⁶⁶ <https://www.gsma.com/mobileeconomy/wp-content/uploads/2023/03/270223-The-Mobile-Economy-2023.pdf>

Perspectives du mix technologique, du taux d'adoption des smartphones et de la pénétration des personnes ayant un abonnement internet en Afrique Sub-Saharienne, 2022-2030

Mix technologique



Taux de pénétration des abonnés



Taux d'adoption des smartphones



<https://www.gsma.com/mobileeconomy/wp-content/uploads/2023/03/270223-The-Mobile-Economy-2023.pdf>

Et si, d'ici à 2040, l'Afrique adoptait un système de santé unique ?

Un système de santé unique pour rendre les systèmes nationaux interopérables entre les États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO. Avec sa poussée démographique, le continent africain va devoir répondre à des besoins croissants de protection des populations, accentués par le dérèglement climatique en matière de santé. L'apparition de nouvelles maladies et la résurgence de certaines provoqueront des mouvements de population massifs vers les grandes aires urbaines du continent, notamment en Afrique de l'Ouest.

D'ici à 2040, l'adoption d'un système de santé unique pour la zone CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) garantirait l'accès aux soins de tous les citoyens africains quel que soit leur pays de résidence en Afrique. En cas de crise, il permettrait une réponse rapide et coordonnée pour prévenir et gérer les épidémies.

La mise en œuvre d'un tel système induit une coordination complexe entre des politiques de santé différentes, et des défis techniques liés à la standardisation des systèmes d'information et des pratiques médicales à travers des contextes nationaux divers. Grâce au déploiement des technologies et aux différents processus d'intégration régionale, l'interopérabilité des systèmes de santé nationaux permettrait de suivre les patients qui se déplacent d'un pays à l'autre. De plus, un tel système contribuerait massivement au développement des expertises locales, notamment via la téléconsultation.

1. Des populations vieillissantes, un accès aux soins insuffisant

Tendances lourdes

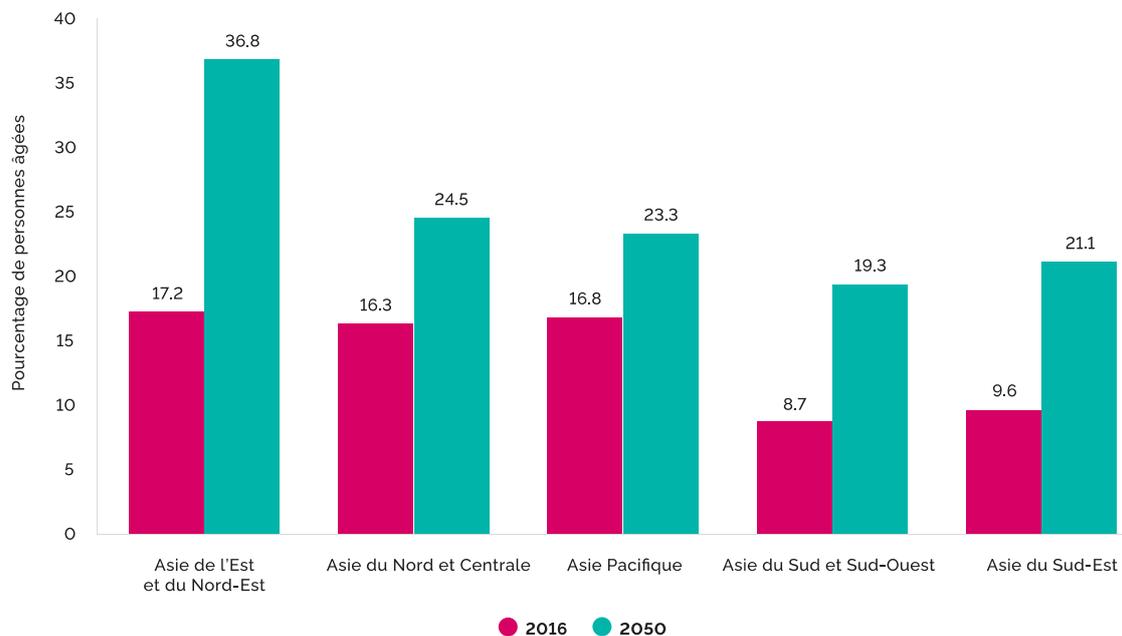
Le continent asiatique présente de fortes disparités en termes de croissance démographique. Il existe des pays "jeunes" comme l'Inde et les Philippines, et des pays connaissant un vieillissement démographique important, notamment dans des pays d'Asie du Nord-Est comme le Japon ou la Chine. Ce vieillissement de la population s'explique par la baisse du taux de fécondité et l'allongement de l'espérance de vie, avec de fortes disparités selon les sous-régions. En Asie du Sud, l'espérance de vie moyenne est passée de 59 ans en 1990 à 70 en 2020, pendant qu'en Asie de l'Est et du Pacifique, elle passait de 68 ans à 77 ans¹⁶⁷.

Les changements rapides de structure démographique posent de nouveaux défis de soutien économique, de protection des droits, et d'accès aux infrastructures de santé et de soins pour

les personnes âgées. Le déclin démographique d'une grande partie de la région entraîne une demande de protection médicale plus importante.

Elle pousse la plupart des pays asiatiques à garantir une couverture santé adéquate pour l'ensemble de la population en s'appuyant sur des recettes générales via la fiscalité, un système d'assurance maladie sociale, une assurance maladie privée et un partage des coûts. Si la majorité des pays fournit une couverture santé universelle minimale, la qualité des services et l'accès des populations aux structures de soin varient significativement d'un pays à l'autre¹⁶⁸.

Proportion de la population totale âgée de 60 ans ou plus en 2016 et 2050 par sous-région



Source : Base de données statistiques de l'ESCAP – 2016
(<https://www.unescap.org/sites/default/files/SDD%20Ageing%20Fact%20Sheet%20Overview.pdf>)

¹⁶⁷ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.IN?locations=Z4-8S>

¹⁶⁸ <https://www.undp.org/publications/inequality-and-social-security-asia-pacific-region>

Focus pays : le mouvement Childfree en Chine

Après une diminution de la population chinoise de 850 000 personnes en 2022, une première depuis la Grande famine de 1958-1961, l'année 2023 marque l'entrée de la Chine dans une période de déclin démographique.

Les causes semblent structurelles et profondes. Malgré l'arrêt en 2015 de la politique de l'enfant unique (en vigueur depuis 1979), le taux de fécondité des femmes a continué à diminuer pour atteindre 1,3 enfant par femme en 2020.

Au-delà de l'autorisation du gouvernement d'avoir deux enfants en 2015 et jusqu'à trois enfants en 2021, l'augmentation des coûts de l'éducation, du logement des enfants et le manque de prestations sociales contraignent la fécondité des couples. Une enquête menée auprès de 20 000 personnes (principalement des femmes urbaines âgées de 18 à 25 ans) montre que les deux tiers manifestent un « faible désir de naissance »¹⁶⁹.

En réponse à ce défi, le gouvernement chinois a proposé des subventions et des allègements fiscaux concernant le congé parental ou la garde d'enfants, sans résultat significatif jusqu'à présent¹⁷⁰.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

D'après la Banque de Développement Asiatique¹⁷¹, d'ici à 2050, une personne sur quatre en Asie et dans le Pacifique aura plus de 50 ans. En règle générale, l'assurance maladie pour les personnes âgées est liée au système de pension, même s'il existe de plus en plus de régimes d'assurance privés pour les personnes plus aisées.

La plupart des pays de la zone proposent une assurance maladie à laquelle les salariés du secteur formel cotisent. Certains pays rencontrent des problèmes de collecte des primes, auxquels s'ajoute une part importante de travailleurs dans l'économie informelle, exclus de fait des systèmes de sécurité sociale publics. Résultat : moins d'un tiers de la population active cotise à un régime de retraite en Asie¹⁷².

Les produits de santé sur la plupart des marchés proposent des tarifs liés à l'âge, tandis que le coût des soins augmente de façon exponentielle à mesure que les personnes vieillissent et qu'elles sont de plus en plus malades, avec 25% des frais médicaux encourus au cours des trois dernières années de vie.

L'enjeu de l'accès aux soins de santé pour ces populations vieillissantes et vulnérables sera crucial à l'avenir, et pourrait conduire à une précarisation d'une partie d'entre elles¹⁷³.

Le plus grand défi de l'Asie est de fournir une assurance et des soins plus inclusifs pour les personnes âgées précaires ou malades¹⁷⁴.

¹⁶⁹ https://mp.weixin.qq.com/s/IHPk-5600_hmjzpkSfUOgw

¹⁷⁰ <https://www.theguardian.com/world/2023/jan/20/the-last-generation-young-chinese-people-vow-not-to-have-children>

¹⁷¹ <https://www.adb.org/what-we-do/themes/social-development/overview/aging>

¹⁷² https://asiapacific.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Perspectives%20on%20%20Population%20Ageing%20Report_for%20Website.pdf

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ <https://www.rgare.com/knowledge-center/media/articles/moving-from-aging-to-aged-populations-in-asia-challenges-and-opportunities-for-the-insurance-industry>

2. Le statut des femmes dans les sociétés et les familles asiatiques

Tendances lourdes

Selon le Forum Économique Mondial (FEM), l'Asie du Sud est aujourd'hui la région qui enregistre les inégalités de genre les plus élevées, et l'une des seules où elles ne diminuent pas dans les trois domaines étudiés : vie politique, marché du travail et éducation. La majorité des pays d'Asie n'atteint pas le score médian d'égalité hommes-femmes dressé par le FEM. La situation des femmes est particulièrement peu enviable en Asie du Sud, où plus de la moitié des pays étudiés figurent parmi les vingt pays recensant les plus importantes inégalités de genre¹⁷⁵.

Bien que la plupart des sociétés asiatiques aient connu des changements sociétaux et des croissances économiques soutenues, les femmes ont en général moins bénéficié des avancées sociales correspondantes (accès à l'éducation, à l'emploi, aux droits et libertés individuelles). Les traditions culturelles exercent encore une grande influence sur le statut des femmes, notamment en Asie de l'Est et du Sud, malgré des différences de culture et de religion entre ces deux sous-régions. L'augmentation de l'accès à l'éducation et à de hauts

revenus pour les femmes ne signifie pas forcément une amélioration de leur statut familial et social, ni leur reconnaissance au sein de la société.

Paradoxe des sociétés patriarcales : une femme éduquée ayant des revenus élevés n'est pas forcément plus émancipée au sein de son foyer qu'une femme peu éduquée ayant peu de moyens. Cette dernière doit jouer un rôle plus important et plus indépendant, par nécessité économique, pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille.

D'après l'Organisation Internationale du Travail, les femmes effectuent quatre fois plus de travail non rémunéré par jour que les hommes. En outre, les femmes ayant des responsabilités de soin vis-à-vis de leur famille sont plus susceptibles d'être des travailleuses indépendantes ou de travailler dans l'économie informelle (qui emploie 64% des femmes de la région¹⁷⁶) et sont donc moins susceptibles de cotiser à la sécurité sociale¹⁷⁷.

Évolutions récentes

La pandémie de Covid-19 a été un catalyseur de l'augmentation des inégalités de genre en Asie. Les femmes ont vu leur vulnérabilité économique exacerbée avec une plus faible capacité à épargner à court terme. Les nombreuses femmes travaillant dans le secteur informel ont alors été exclues du monde du travail, sans accès à la protection sociale et aux aides financières liées à l'emploi.

On observe une surreprésentation des femmes dans les secteurs de la santé, des services, de l'hôtellerie et de l'éducation. Elles ont dû faire face à une augmentation disproportionnée de leurs responsabilités liées au soin de leur famille avec la gestion des personnes âgées et des enfants à la maison.

Au sein des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)¹⁷⁸, une femme sur trois a vécu une hausse du travail

domestique non rémunéré contre 16% pour les hommes depuis le début des confinements entre 2020 et 2022. Cela a conduit à l'épuisement physique et mental des femmes, en particulier les femmes pauvres vivant en zone rurale et celles ne pouvant pas travailler depuis chez elles, qui ont souvent été contraintes de démissionner pour s'occuper de leurs enfants.

La pandémie a également eu pour conséquence une augmentation des problèmes de santé mentale au sein des sociétés asiatiques, accompagnée d'une plus grande consommation d'alcool et de drogue. Cela a entraîné une augmentation des facteurs de risques concernant la violence domestique envers les femmes. Au Japon, les consultations pour violence conjugale ont augmenté de 160% en 2020 par rapport à 2019¹⁷⁹.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

La réduction des inégalités de genre est un processus long et complexe, puisqu'il suppose d'agir sur plusieurs leviers, notamment culturels, économiques, réglementaires. D'ici 2040, il est peu probable que les sociétés asiatiques parviennent à relever ce défi.

Selon le Forum économique mondial, au rythme actuel de réduction des inégalités entre femmes et hommes en Asie du Sud, il faudrait près de 200 ans pour les combler tout à fait dans trois domaines : la vie politique, le marché du travail et le

système éducatif. Un horizon qui dissimule en outre des disparités très fortes selon les pays¹⁸⁰. Même si les autres régions d'Asie enregistrent un score d'égalité plus élevé, il leur faudra elles aussi plus de 150 ans pour arriver à une égalité complète, contre 60 ans en Europe.

Les femmes pourraient rester très vulnérables à la conjoncture économique, mais aussi aux impacts des progrès technologiques. Selon le cabinet Ernst & Young, les femmes philippines et vietnamiennes ont deux fois plus de chance que

¹⁷⁵ https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2022.pdf

¹⁷⁶ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---sro-bangkok/documents/publication/wcms_645601.pdf

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ L'ASEAN regroupe dix pays : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Brunei, le Vietnam, le Laos, la Birmanie et le Cambodge.

¹⁷⁹ <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/758581/adb-brief-women-economic-empowerment.pdf>

¹⁸⁰ <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/758581/adb-brief-women-economic-empowerment.pdf>

les hommes d'occuper des emplois présentant un risque élevé d'automatisation.

De nombreuses études ont déjà montré que les femmes, particulièrement en Asie, sont et seront aussi les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Cela s'explique notamment par leur surreprésentation dans les activités agricoles et dans la collecte de matières premières comme l'eau et le bois de chauffage¹⁸¹. Selon les Nations unies, les femmes et les petites filles ont 14 fois plus de risques de mourir pendant une catastrophe climatique. Ainsi, on estime que 70% des victimes du tsunami qui a touché la région en 2004 étaient des femmes¹⁸². Toujours selon les Nations unies, les femmes représentent 80% des personnes déplacées à la suite d'une catastrophe climatique.

Cependant, les femmes asiatiques se mobilisent pour faire face et anticiper les impacts du changement climatique pour elles et leur famille. Le gouvernement du Bangladesh a mis en place un programme visant à préparer 4 000 femmes à réagir en cas de survenue d'un cyclone¹⁸³. Le programme inclut des investissements dans les infrastructures et a permis de réduire de deux tiers le ratio de victimes femmes par rapport à celui de victimes hommes en cas de cyclone.

Ce type de programme pourrait se développer à l'avenir, mais les gouvernements ne pourront pas agir seuls, compte tenu de l'ampleur de ces risques et des besoins financiers associés. Les assureurs pourraient jouer un rôle déterminant en tant que partenaires directs des institutions gouvernementales pour mieux prévenir ces risques systémiques et accompagner les femmes en cas de crise.

3. La contestation des populations face aux impacts environnementaux

Tendances lourdes

Le développement démographique et économique des sociétés asiatiques s'est accompagné d'une pression forte sur l'environnement. Elle se traduit par des dégradations et des pollutions qui ont d'ores et déjà des impacts dramatiques sur la santé des populations.

En Asie Pacifique, environ 4 milliards de personnes sont soumises à des niveaux de pollution présentant un risque important pour leur santé. Ils provoquent déjà 4 millions de morts prématurées par an, principalement en Chine et en Inde. La région fait également face à une importante pollution de l'eau principalement causée par l'agriculture (hausse de la consommation de produits agrochimiques) et l'industrie (rejet de déchets).

Une prise de conscience croissante de ces enjeux sanitaires et environnementaux s'observe dans les pays asiatiques. Elle se traduit par des mobilisations citoyennes de plus en plus actives, portées notamment par des ONG environnementales, pour inciter les pouvoirs publics à agir. C'est particulièrement vrai en Chine. Entre 2000 et 2013, plus de la moitié des manifestations

de plus de 10 000 personnes concernaient la lutte contre la pollution, ce type de manifestations bénéficiant d'une relative tolérance du gouvernement. Les citoyens chinois se montrent aussi plus critiques concernant les projets de grandes infrastructures (usines chimiques, incinérateurs) dont ils anticipent les effets néfastes sur l'environnement et sur leur santé.

Cette mobilisation citoyenne en Chine et, dans une certaine mesure dans d'autres pays asiatiques, a pour spécificité de considérer l'environnement comme un « bien commun » qu'il faut défendre au nom de l'intérêt général. Les États sont interpellés avant tout en tant que garants de la santé publique. Ainsi, en Chine, les manifestations jouent le rôle de vigie pour la bonne application des lois au niveau local vis-à-vis du gouvernement central.

On observe cependant un manque d'institutionnalisation de la participation citoyenne qui se fait au coup par coup, y compris pour les ONG, malgré une mobilisation importante sur les réseaux sociaux¹⁸⁴.

¹⁸¹ <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/impactees-par-le-changement-climatique-les-femmes-ont-construit-les-luttes-ecofeministes>

¹⁸² <https://www.stimson.org/2022/women-are-key-to-climate-action-in-southeast-asia/>

¹⁸³ <https://blogs.worldbank.org/endpovertyinsouthasia/putting-women-heart-climate-action-across-south-asia>

¹⁸⁴ <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/pollution/isr-rse/en-chine-500-manifestations-quotidiennes-contre-la-pollution-143976.html>

Manifestation à Jinshan, district de Shanghai, le 23 juin 2015, contre les risques de santé publique d'un projet d'usine de paraxylène (PX)



Crédit photo : Vicente Miña / AFP

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

À l'avenir, le coût économique des dégradations environnementales va augmenter (dépenses de santé, catastrophes naturelles affectant les activités agricoles et industrielles). Selon l'OCDE, les pollutions atmosphériques en Asie pourraient occasionner des dommages entraînant une réduction de 1 à 2,5% du PIB d'ici 2060¹⁸⁵. En particulier, d'ici 2050, entre 600 millions et un milliard de personnes sur le continent asiatique pourraient vivre dans des régions qui connaîtront des vagues de chaleur humide potentiellement mortelles¹⁸⁶.

Selon l'OMS, neuf personnes sur dix respirent un air pollué, un problème qui touche plus de villes en Asie que partout ailleurs dans le monde. Pour les assureurs, la pollution pose un risque

sanitaire majeur dans la région en rendant les populations plus vulnérables aux maladies non transmissibles avec un niveau similaire à la consommation de tabac (attaques, cancers du poumon, maladies cardio-vasculaires) et en provoquant une hausse de la mortalité due à une exposition accrue et/ou prolongée¹⁸⁷.

Autre conséquence du changement climatique¹⁸⁸, plus de 7 millions de personnes pourraient tomber dans la pauvreté à l'horizon 2030 selon la Banque mondiale.

En matière sanitaire, les risques vont se cumuler et constituer un défi en termes de couverture par les assurances.

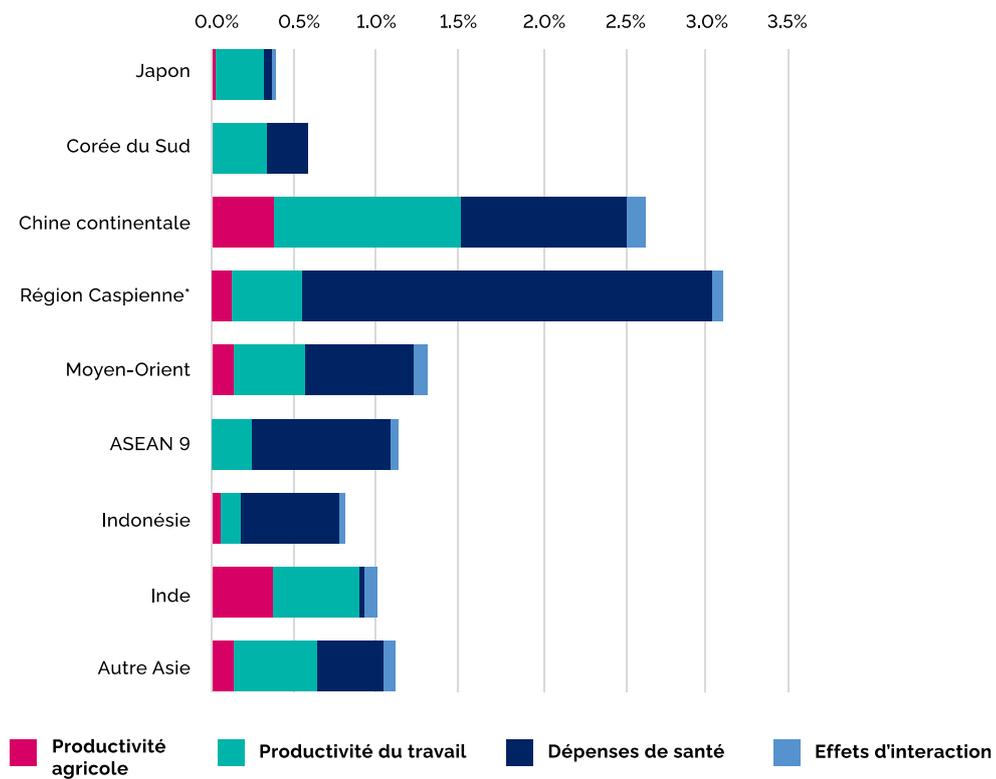
¹⁸⁵ <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/780921/air-quality-asia.pdf>

¹⁸⁶ <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/climate-risk-and-response-in-asia>

¹⁸⁷ <https://www.reuters.com/article/us-asia-pollution-health-idUSKCN1R9OZ2>

¹⁸⁸ <https://www.worldbank.org/en/region/eap/brief/climate-and-development-in-east-asia-and-pacific-region>

Impact projeté de la pollution de l'air sur le PIB en 2060 en Asie



Source : OCDE - 2016 (<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/780921/air-quality-asia.pdf>)

4. Les mouvements migratoires au sein de la région

Tendances lourdes

D'après l'Organisation internationale pour les migrations, l'Asie était le deuxième continent à accueillir le plus de migrants en 2020 après l'Europe, avec 85,6 millions de migrants internationaux recensés, soit environ 30% de la population mondiale de migrants. Environ 80% de ces déplacements sont internes au continent.

Le nombre de migrants a augmenté dans toutes les régions du monde, mais c'est en Asie que la croissance a été la plus importante depuis 2000, avec 74% de personnes en plus (soit 37 millions de migrants)¹⁸⁹. Le développement économique de certains pays de la région se traduisant par des mouvements croissants de travailleurs.

Plus de 40% des personnes migrantes dans le monde sont nées en Asie¹⁹⁰. Ces mouvements migratoires génèrent d'importants flux financiers, via des envois de fonds dans les pays d'origine. En 2020, l'Inde était le premier pays bénéficiaire avec 83,2 milliards de dollars US, suivie de la Chine avec 59,2 milliards de dollars US et, en quatrième position, les Philippines avec 34,9 milliards de dollars US (chiffres de la Banque mondiale très probablement en deçà de la réalité).

En l'absence de zone de libre-échange généralisée, ce sont principalement des accords bilatéraux, à géométrie variable selon les priorités nationales, qui régulent les mouvements de personnes. L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est

(ASEAN) a mis en place à partir de 2015 un accord de libre-échange au sein de sa Communauté économique, mais elle se limite à un nombre restreint de catégories socio-professionnelles hautement qualifiées. De son côté, l'APEC (Coopération économique d'Asie-Pacifique) a mis en place en 1999 une carte pour les voyages d'affaires qui remplace le visa et permet d'effectuer des longs séjours, les migrations intra régionales étant principalement motivées par le travail.

Aux vagues de développement accéléré ont répondu des vagues de pénuries de main-d'œuvre sévères qui ont rendu nécessaire le recours à des travailleurs migrants généralement peu qualifiés. Aujourd'hui, la Malaisie, la Thaïlande et Singapour sont les principaux pays d'accueil de migrants qualifiés de la région tandis que l'Indonésie, les Philippines et le Népal sont les principaux pays de départ. Le Japon et la Corée du Sud mènent des politiques restreignant l'immigration permanente de travailleurs moins qualifiés et accueillent des flux relativement limités comparé aux autres pays de l'OCDE.

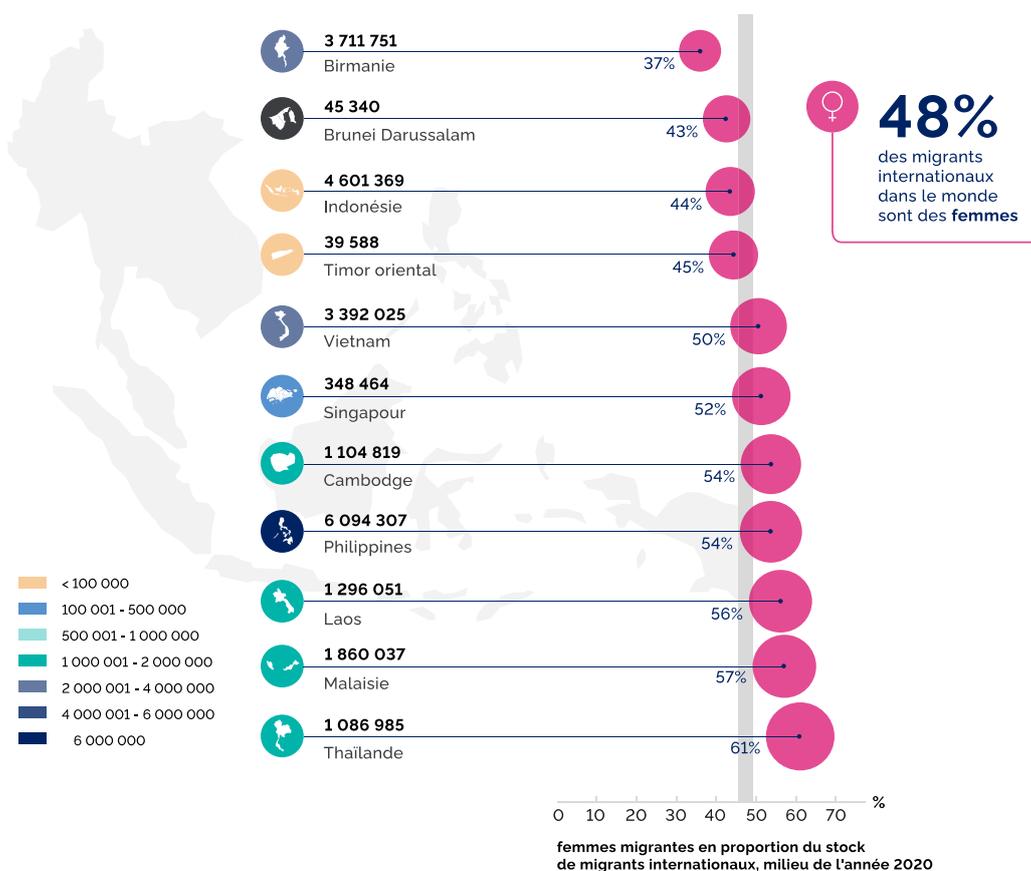
Conséquence de la demande croissante de travail domestique et de care en Asie du Sud-Est, les femmes constituent aujourd'hui la majorité des flux de travailleurs migrants sous contrat. L'Indonésie et les Philippines sont les premiers pays en termes de migration de main-d'œuvre féminine, qui concerne principalement les métiers du care¹⁹¹.

¹⁸⁹ *International Organization for Migrations, World Migration Report 2022*. URL : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2022>

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Les migrations en Asie du Sud-Est : essor et féminisation – Asie – Pacifique : itinéraires de recherche*. URL : <https://asie-oceanie.cnrs.fr/exposition/asie/migrations-asie-se/>

Part de la migration féminine en Asie du Sud-Est en 2020



Source : <https://www.migrationdataportal.org/fr/node/3120>

Autre facteur de migration : le mariage. Dans certains pays développés d'Asie de l'Est (Corée du Sud, Taiwan, Japon), les femmes venues pour se marier constituent le premier groupe de nouveaux immigrés (à l'exception des migrants travailleurs temporaires). Elles sont issues principalement de Chine et d'Asie du Sud-Est. La principale forme de regroupement familial dans les pays asiatiques s'organise autour de la migration au titre du mariage. En règle générale, des hommes issus d'économies plus développées épousent des femmes

venant d'économies moins développées. Ce qui implique des politiques d'intégration spécifiques.

De profonds changements vont probablement affecter le marché du mariage et les mouvements de migrations en Asie dans les années à venir en raison du déficit croissant de partenaires pour le mariage, aggravé par la sélection prénatale selon le sexe au profit des garçons.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

Comme dans le reste du monde, les facteurs aggravant les risques de migration contrainte font craindre des mouvements de population massifs. L'Asie est particulièrement soumise aux aléas climatiques extrêmes, dont la fréquence et l'intensité augmenteront fortement, à l'instar d'inondations ou d'ouragans. L'Asie est le territoire qui verra son habitabilité la plus remise en cause en raison de la montée des eaux, du possible dérèglement du cycle de la mousson (les inondations et les tempêtes sont responsables de 80% des déplacés climatiques entre 2008 et 2020) et, dans sa partie Sud-Est, des épisodes de chaleur humide mortelle.

Cette vulnérabilité est renforcée par les faibles capacités d'adaptation et de résilience d'une très large part de la population défavorisée. On verra s'accroître le phénomène de « mobilité climatique »¹⁹² sous trois formes : la relocalisation planifiée, lorsque le mouvement est proactivement mis en place par l'État ; la migration, lorsque le mouvement est plus ou moins volontaire ; et le déplacement, lorsque les personnes sont forcées de quitter leur domicile.

225,3 millions de déplacements internes causés par des catastrophes naturelles ont été enregistrés entre 2010 et 2021 dans la région Asie-Pacifique. Les pays présentant la plus forte

¹⁹² https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/migrated_files/pbn/docs/Human-Mobility-in-the-context-of-Climate-Change.pdf

incidence de déplacement climatique en 2021 sont les Philippines (5 681 000), l'Indonésie (749 000), le Vietnam (780 000) et la Birmanie (158 000)¹⁹³.

Dans un contexte d'augmentation et de facilitation des mouvements migratoires face à un avenir incertain, la question de l'assurabilité des populations migrantes se pose. L'enjeu appelle à une large coalition d'acteurs publics, privés et associatifs.

Si l'assurance de demain veut être universelle et inclusive, elle doit relever ce défi. Protéger ces nouveaux parcours de vie avec des solutions inédites telles que la couverture santé transfrontalière avec protection itinérante, en particulier pour les populations que le statut juridique incertain empêche d'accéder à des soins de santé décents¹⁹⁴.

5. Des systèmes éducatifs inégaux et ultra compétitifs

Tendances lourdes

Les inscriptions dans l'enseignement supérieur ont connu une croissance explosive en raison des taux de natalité élevés, de l'augmentation des taux de scolarisation et de l'importance accordée aux études par les familles. L'accès à l'enseignement supérieur reste cependant très inégal selon les catégories sociales en raison du coût des études. Les investissements publics dans le supérieur varient en effet selon les pays et sont globalement insuffisants pour répondre à la demande. L'enseignement supérieur privé et l'enseignement à distance ont connu un développement record. L'Asie de l'Est et du Sud-Est sont aujourd'hui les premières régions au monde en matière d'enseignement à distance.

Selon l'UNESCO, en 2019, près de 130 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés sur le continent asiatique, soit la moitié des enfants non scolarisés dans le monde, et ce chiffre s'est accru avec la pandémie de Covid-19¹⁹⁵. Parmi ceux qui accèdent à l'éducation, des inégalités s'observent en termes de qualité de l'enseignement et de capacité des familles à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Ainsi, le Fonds d'urgence humanitaire de l'ONU pour la défense des droits de l'enfant (UNICEF) estime que, dans certains pays d'Asie du Sud-Est, seuls 2% des élèves acquièrent un niveau basique en écriture et en mathématiques. L'Asie Pacifique concentre près de la moitié des jeunes illettrés de la planète.

Le système méritocratique, qui s'est développé dans la plupart des pays asiatiques, a favorisé les inégalités entre les élèves, notamment par le biais de la privatisation de l'enseignement qui a entraîné un transfert d'une partie des coûts aux étudiants et à leurs familles. Cette pression financière se cumule avec une pression scolaire intense exercée sur les élèves. La mentalité asiatique *kiasu*¹⁹⁶, le poids des tests et le manque d'attention individuelle accordée aux étudiants sont des facteurs aggravants de stress qui pèsent sur leur santé mentale et leurs résultats scolaires. C'est en Asie que les taux de suicide des étudiants sont les plus élevés, particulièrement au Japon, en Chine, en Inde et en Corée du Sud.

Les sociétés asiatiques prennent conscience de cet enjeu, notamment grâce à la médiatisation d'événements tragiques comme les vagues de suicides en périodes d'examens¹⁹⁷. Singapour a supprimé les examens pour les élèves de moins de 12 ans. Le Japon a mis en place des dispositifs de soutien psychologique à destination des jeunes. Mais ces mesures restent ponctuelles et insuffisantes pour enrayer un phénomène devenu massif et symbole des valeurs de compétition, de réussite individuelle et de dépassement de soi.

¹⁹³ https://www.ipsnews.net/2023/02/climate-displacement-migration-south-east-asia/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=climate-displacement-migration-south-east-asia

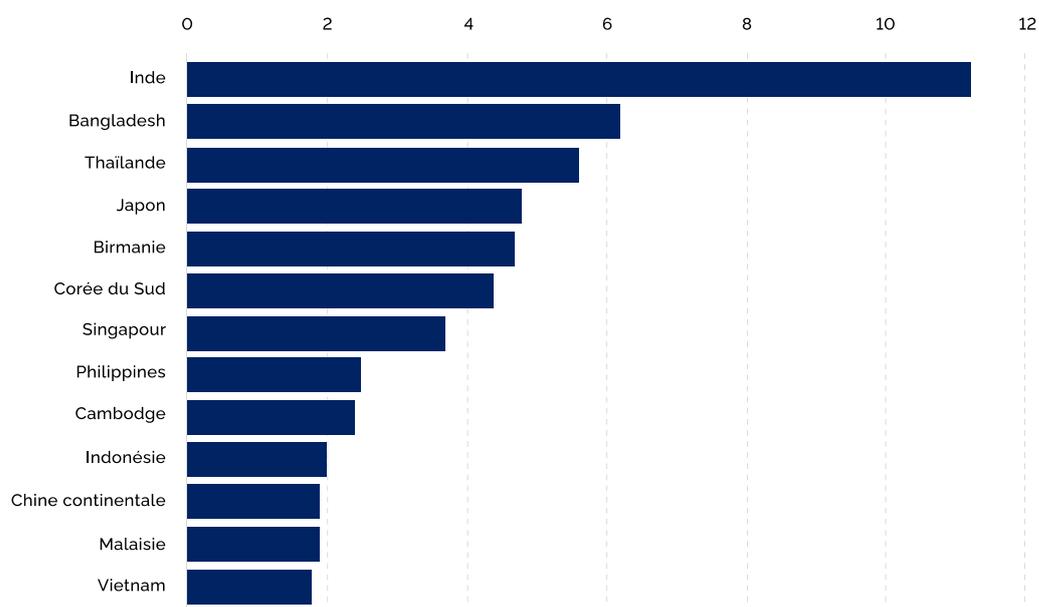
¹⁹⁴ <https://blogs.adb.org/blog/rising-migration-demands-roaming-health-coverage-0>

¹⁹⁵ <https://www.unicef.org/rosa/press-releases/future-800-million-children-across-asia-risk-their-education-has-been-severely>

¹⁹⁶ *Kiasu peut se traduire par « peur de perdre la face », mais englobe toute forme de comportement compétitif ou égoïste dû par la volonté d'atteindre son objectif et de devancer les autres*

¹⁹⁷ <https://www.weforum.org/agenda/2022/10/japans-challenges-in-making-mental-health-more-accessible/> ; <https://asianyouthact.org/2021/01/20/academic-pressures-on-asian-students/>

Taux de suicide des adolescents en Asie (morts pour 100 000 personnes en 2016)



Source : <https://thediplomat.com/2019/10/confronting-southeast-asias-big-education-challenge/>

À l'échelle du continent asiatique, le poids du privé dans l'enseignement supérieur est comparable à la moyenne mondiale : environ un tiers des étudiants, soit 70 millions de personnes. Ce ratio varie sensiblement d'un pays à l'autre, en fonction de la capacité ou de la volonté des États d'investir dans un système supérieur public¹⁹⁸.

Ainsi, les économies socialistes (Chine, Viêt Nam) ont maintenu des systèmes essentiellement publics, avec moins de 14% des étudiants dans le privé. A l'inverse, au Japon, en Corée du Sud, en Indonésie et aux Philippines, la majorité des étudiants sont inscrits dans des structures privées dont la qualité est parfois comparable aux plus grandes structures publiques.

Perspectives à l'horizon 2040 et impacts sur les besoins adressés aux assureurs

L'accès à l'éducation et l'acquisition de compétences de base seront indispensables pour permettre aux pays asiatiques de lutter contre la pauvreté et les inégalités socioéconomiques. Mais pour l'instant, la plupart des pays asiatiques semblent mal armés pour faire face aux multiples enjeux de l'éducation.

Selon l'UNICEF, dans les pays d'Asie du Sud, moins d'un jeune sur quatre termine aujourd'hui ses études secondaires et dispose des compétences attendues à la fin de leur scolarité¹⁹⁹. Cette proportion pourrait doubler d'ici 2030, mais resterait très faible comparée à d'autres régions.

Selon l'UNICEF, dans les pays d'Asie du Sud, moins d'un jeune sur quatre termine ses études secondaires et dispose des compétences attendues à la fin de sa scolarité²⁰⁰. Cette

proportion pourrait doubler d'ici 2030, mais resterait très faible comparée à d'autres régions.

À l'horizon 2040, l'Asie est le continent qui devrait enregistrer la plus forte croissance du nombre d'étudiants dans le supérieur²⁰¹. L'enjeu pour ses pays sera de réussir à offrir à ces étudiants des enseignements de qualité, accessibles financièrement et correspondant aux compétences attendues par le marché du travail, tout en veillant à leur bien-être.

Plusieurs pays misent sur le numérique pour réduire les coûts des enseignements et accroître le nombre d'élèves. Mais la maîtrise des outils technologiques éducatifs pourrait elle-même devenir une source d'inégalités entre les élèves²⁰².

¹⁹⁸

https://unesdoc.unesco.org/in/documentViewer.xhtml?v=21196&id=p:usmarcdef_0000380093&file=/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_im_port_d5e9b1d8-4967-40e0-a0e6-014edc572e77%3F_%3D380093eng.pdf&locale=fr&multi=true&ark=/ark:/48223/pf0000380093/PDF/380093eng.pdf#%5B%7B%22num%22%3A17%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22XYZ%22%7D%2C119%2C474%2C0%5D

¹⁹⁹ <https://www.unicef.org/press-releases/more-half-south-asian-youth-are-not-track-have-education-and-skills-necessary>

²⁰⁰ <https://www.wiley.com/en-us/network/education/instructors/trending-stories/asia-s-higher-education-enrollment-trends-2030>

²⁰¹ <https://www.wiley.com/en-us/network/education/instructors/trending-stories/asia-s-higher-education-enrollment-trends-2030>

²⁰² [https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20\(05.04.2018\).pdf](https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20(05.04.2018).pdf)

Le développement du numérique dans l'enseignement présente de nouveaux défis et risques pour les assureurs qui doivent prendre en compte les impacts de ces technologies sur la santé physique et mentale des jeunes générations : sédentarisation dès le plus jeune âge, troubles

musculo-squelettiques et isolement social. Au-delà, le risque de cyber-harcèlement augmentera avec l'enseignement en ligne et sa gestion nécessitera un cadre législatif au niveau national voire régional pour soutenir les assureurs dans sa prise en charge.

Et si, d'ici 2040, une partie du continent asiatique connaissait une fracture générationnelle entraînant l'arrêt du financement des systèmes de pension ?

Le vieillissement de la population est un phénomène global en Asie, mais il est plus rapide dans certaines économies comme le Japon, la Chine, la Corée du Sud et Singapour. D'ores et déjà, cette tendance provoque des bouleversements sociaux, qui risquent de s'aggraver dans les décennies à venir avec une hausse du taux de dépendance des personnes âgées. Ce phénomène va fragiliser les sociétés, stimulé par des facteurs amplificateurs comme les disparités territoriales (le vieillissement de la population est plus rapide dans les zones urbanisées) ; le déséquilibre entre les sexes (les femmes vivent plus longtemps et seront plus nombreuses aux âges élevés) et la difficulté à prélever des cotisations suffisantes sur les salaires dans des sociétés où le travail informel est important.

La couverture du système de retraite par capitalisation et répartition, qui est loin d'être universelle actuellement, pourrait diminuer dans ce contexte complexe. Ce risque pourrait être aggravé par l'évolution des valeurs liées à la famille, la montée de l'individualisme, les difficultés financières croissantes des jeunes adultes, et le refus des jeunes générations de financer les retraites de leurs aînés. Dans ces conditions, les systèmes publics de retraite ne seraient plus en mesure de verser les pensions aux retraités dans leur intégralité, voire se trouver en situation de faillite.

Dans ce contexte dégradé, les inégalités et les vulnérabilités seraient exacerbées. D'un côté, les personnes âgées les plus aisées pourront compter sur leurs richesses pour vivre confortablement et bénéficier de soins de qualité. De l'autre, les personnes âgées les plus vulnérables seront contraintes de travailler plus longtemps, ce qui pourrait s'avérer difficile voire impossible pour celles qui souffrent de pathologie de longue durée. Ce sera l'occasion pour le secteur de l'assurance de développer des offres de retraite par capitalisation plus inclusives et des micro-assurances pour couvrir les dépenses de santé des seniors.

LEVIERS D'ACTION POSSIBLES POUR RÉINVENTER LE RÔLE SOCIAL DE L'ASSURANCE ET RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Les analyses proposées dans ce cahier démontrent l'ampleur et la diversification des enjeux auxquels les sociétés et les individus sont confrontés. Pour y répondre, ils solliciteront de plus en plus les acteurs de l'assurance, qui auront également un rôle proactif à jouer pour accompagner les personnes et compléter l'action des pouvoirs publics. Pour cela, nous avons identifié trois leviers possibles, accompagnés de recommandations clés, qui constituent autant de pistes de réflexion pour nourrir les débats sur la refonte du rôle social des assureurs.

Levier n°1 : Repenser les mécanismes d'inclusion pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables

Les trois principes phares de l'assurance inclusive

Le concept d'assurance inclusive recouvre des approches et des produits très différents, destinés aux individus peu ou pas couverts par des assurances, et cependant particulièrement vulnérables à certains risques, donc peu armés pour y faire face.

L'assurance inclusive s'applique notamment à deux grandes catégories de produits :

- Des micro-assurances pour des individus disposant de revenus très faibles et/ou informels.
- De nouveaux produits et services destinés aux classes moyennes des pays émergents qui ne sont pas encore couvertes par les assurances traditionnelles.

L'assurance inclusive repose sur plusieurs principes²⁰³. L'assurance est un devoir mais aussi un droit, qui doit à ce titre être accessible au plus grand nombre. Cette accessibilité, qui vaut pour tous les types d'assurance et notamment celles contre les catastrophes naturelles²⁰⁴, se décline en trois dimensions principales :

- **Une accessibilité financière**, donc des coûts faibles pour les publics les plus précaires.
- **Une adaptation ou une personnalisation** des produits et services aux publics traditionnellement délaissés, notamment les plus précaires, les femmes, les jeunes (pour l'assurance automobile). Certains assureurs ont aussi

développé des offres prévoyance à destination des personnes souffrant d'une maladie grave comme le cancer. D'autres ont supprimé les critères de santé de leurs offres d'assurance emprunteur. Par ailleurs, certains produits proposés dans des pays en développement ont en réalité été conçus pour des publics européens ou américains, et ne sont pas adaptés aux réalités vécues par les individus concernés. Ex : une police d'assurance-accident en Inde ou dans les Philippines qui exclut le patinage sur glace, pratiquement quasiment inexistante dans ces pays²⁰⁵.

- **Une accessibilité matérielle des offres d'assurance** : l'objectif est de diversifier les canaux permettant de s'informer et de souscrire à des produits d'assurance, en les adaptant aux publics les plus contraints.

L'accessibilité passe aussi par une simplification des produits d'assurance, qui doivent être les plus transparents possible avec peu de clauses et de conditions, en vue de les rendre compréhensibles par le plus grand nombre.

Les produits relevant de l'assurance inclusive doivent donc remplir quelques caractéristiques : être peu coûteux, porter sur une couverture bien précise, plutôt à court terme, comporter peu de clauses d'exclusion liées aux profils individuels... Ils doivent prévoir des processus de contrôle simples et rapides pour les demandes de compensation, et des contrôles pour éviter les fraudes.

²⁰³ Voir par exemple : <https://www.ceres.org/resources/reports/inclusive-insurance-roadmap>

²⁰⁴ <https://www.centerforfinancialinclusion.org/inclusive-insurance-closing-the-protection-gap-for-emerging-customers-2>

²⁰⁵ Source : AXA, *Rapport sur l'assurance inclusive*. URL : <https://www.axa.com/fr/insights/l-assurance-inclusive-un-outil-au-service-de-la-resilience-societale>

Les ambitions de l'assurance inclusive

Selon la Banque mondiale, 1,2 milliard de personnes, soit 20% de la population mondiale, vit avec moins d'un dollar par jour, dans une situation d'extrême pauvreté. Par ailleurs, 1,8 milliard, soit 30% de l'humanité, vit avec un à deux dollars par jour. Au sein de cette moitié de l'humanité, on estime que moins de 3% ont accès à des produits d'assurance, alors même qu'ils sont particulièrement vulnérables à de nombreux risques majeurs : accidents, maladie, dégradation de leur outil de travail (notamment bétail ou champs), événement climatique extrême...²⁰⁶

Du fait de leurs conditions de vie et de travail (accidents et maladies, peu d'accès à la santé, conditions matérielles précaires, etc.), ces populations peuvent être plus exposées à certains risques tout en y étant plus vulnérables à cause de leur manque de ressources financières et, souvent, de connaissances des solutions disponibles.

L'assurance inclusive permettrait, de ce point de vue, **d'instaurer plus d'équité** dans les sociétés en compensant les

pertes financières liées à un risque et en contribuant à la stabilité du développement économique, notamment en zone rurale (activités agricoles), **tout en favorisant la prévention** face à ces risques.

L'assurance inclusive permettrait enfin **d'améliorer l'information des publics précaires sur le rôle de l'assurance**. En effet, la mauvaise compréhension de ce rôle peut se doubler de croyances et d'idées reçues liées à la culture ou au bouche-à-oreille. Ainsi, dans certaines sociétés superstitieuses, le fait même de parler d'un risque peut être considéré comme susceptible de le concrétiser. L'image de l'assurance et des assureurs peut aussi être ternie par de mauvaises expériences vécues par certaines personnes (dédommagement non reçu, faillite d'un assureur local...) et nourrir une méfiance à leur égard pendant de nombreuses années²⁰⁷.

L'assurance inclusive pour renforcer la résilience des sociétés

Différentes études ont démontré que les pays possédant un taux de pénétration élevé de l'assurance résistent globalement mieux aux crises²⁰⁸. Les assureurs ont donc un rôle majeur à jouer dans le renforcement de la résilience²⁰⁹ des sociétés. Les catastrophes naturelles du début du XXI^e siècle ont démontré la résilience de l'assurance et de la réassurance : ainsi, l'ouragan Katrina de 2005, catastrophe naturelle la plus coûteuse jamais enregistrée, n'a pas entraîné la moindre faillite d'une compagnie d'assurance²¹⁰. Par ricochet, il est fréquent d'observer, **après une crise majeure** (comme la pandémie de Covid-19 ou une catastrophe naturelle), une augmentation du nombre de souscriptions à des assurances, notamment des assurances-vie, signe de l'intérêt que ces produits suscitent.

Ce rôle de l'assurance peut même aller au-delà du retour à la situation initiale, **en complétant les offres de nouveaux risques** sur la base des crises passées, par exemple. La spécificité des nouveaux risques est leur caractère systémique. Ils ont des impacts qui dépassent largement leur « champ » premier, comme l'a montré la pandémie mondiale de Covid-19 : ses

conséquences ont été sanitaires, économiques, sociales, géopolitiques... Ces nouveaux risques peuvent concerner toutes les populations et remettre en cause certaines valeurs voire certains fondements des sociétés, comme l'a illustré aussi la crise du Covid-19 : débats sur la responsabilité individuelle face au risque collectif (porter un masque, se faire vacciner), sur les libertés individuelles et la surveillance collective. De même, les risques qui frappent directement une partie de la population (pauvreté, maladie, catastrophe climatique) vont en réalité se répercuter sur la société tout entière, en termes de dépenses à engager par la collectivité, de cohésion sociale, de solidarité..

Les assureurs ont un rôle majeur à jouer dans le renforcement de la résilience des sociétés, puisque l'inclusivité est au cœur de leur raison d'être. Néanmoins, les transformations analysées dans ce cahier montrent la nécessité de renforcer cette ambition, afin de **couvrir des populations toujours plus nombreuses et des besoins toujours plus complexes et interconnectés**.

²⁰⁶ <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpubh.2022.890507/full>

²⁰⁷ <https://www.iaisweb.org/uploads/2022/01/151111-Issues-Paper-Conduct-of-Business-in-Inclusive-Insurance.pdf>

²⁰⁸ Voir par exemple : <https://www.swissre.com/dam/jcr:261d5610-d798-4706-849f>

²⁰⁹ La résilience d'une société peut être définie comme sa capacité à faire face à des chocs externes qui peuvent être massifs, et à réparer les dommages qui en résultent.

²¹⁰ https://www.swissre.com/dam/jcr:638f00a0-71b9-4d8e-a960-dddaf9ba57cb/150_history_of_insurance.pdf

Une grande diversité d'initiatives

De nombreux produits relevant de l'assurance inclusive sont aujourd'hui disponibles dans le monde, principalement dans les pays en développement.

En 2022, plus de 200 millions de personnes dans le monde étaient couvertes par un produit de micro-assurances dans une trentaine de pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine²¹¹. Cela représente environ 8% de la population de ces pays. Le montant des primes de micro-assurances aurait doublé entre 2020 et 2021, il est aujourd'hui estimé à plus de 60 milliards de dollars US. Grâce à ces produits, plus de 100 millions d'habitants de pays en développement ont une protection contre les risques de santé et de maladie. Ils permettent d'améliorer l'accès aux soins, notamment des femmes, qui sont globalement autant couvertes que les hommes. Par ailleurs, 170 millions de personnes ont une micro-assurance vie ou accident, 13 millions sont couvertes contre certains risques climatiques et 8 millions contre les risques agricoles. Ces chiffres sont en hausse rapide, mais restent néanmoins très faibles au vu de l'ampleur de ces risques.

Pour répondre aux besoins des populations les moins bien couvertes par l'assurance, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a mis en place en 2019 l'initiative InsuResilience, en partenariat avec différentes compagnies d'assurance. Elle vise notamment les ménages les plus pauvres exposés à des risques environnementaux et climatiques²¹². L'OIT (Organisation internationale du travail) et l'AFD (Agence française de développement) ont scellé un partenariat pour développer des produits d'assurance inclusive, destinés notamment aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux ménages à faibles revenus dans des pays en développement et des pays pauvres²¹³.

Au-delà de ces initiatives globales, l'assurance inclusive peut être déclinée différemment selon les pays, leur niveau de développement, leur contexte socioéconomique, leur culture et leur réglementation.

Au **Brésil**, les produits d'assurance destinés aux ménages les plus précaires constituent un marché en plein essor, puisque le montant collecté des primes a augmenté de près de 80% entre 2021 et 2022²¹⁴. Les produits proposés ne visent pas à garantir un patrimoine, mais la subsistance des ménages même en cas d'accident de la vie. Les assureurs présents au Brésil proposent notamment des micro-assurances vie pour un faible coût mensuel, permettant de bénéficier d'indemnités à hauteur de 15 000 reals (soit environ 2 700 euros). Elles permettent donc de faire face à des accidents de la vie et d'éviter à des familles de tomber dans la pauvreté en cas de décès de l'un des membres. Le potentiel de l'assurance inclusive (notamment de la micro-assurance) apparaît très important au Brésil, compte tenu du nombre de ménages précaires : en 2021,

près de 30% des Brésiliens étaient considérés comme pauvres, soit près de 63 millions de bénéficiaires potentiels d'une micro-assurance²¹⁵.

En **Afrique**, l'assurance inclusive prend le plus souvent la forme de micro-assurances destinées à des publics analphabètes ou peu éduqués, et qui peuvent à la fois s'inspirer de pratiques traditionnelles (comme les tontines) et s'appuyer sur les technologies. Ainsi, l'assurtech Baloon propose des processus simplifiés de souscription à ses produits, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, y compris aux personnes analphabètes : faible coût, contact par téléphone privilégié, communication basée sur des photos plutôt que sur des textes, partenariats avec des intermédiaires pour faciliter le contact avec les populations éloignées des services (des apporteurs d'affaires locaux aux grands groupes comme TotalEnergies), etc.

En **Europe**, il peut s'agir à l'inverse de conserver des canaux de distribution traditionnels (comme les commerces physiques) pour ne pas se restreindre aux publics les plus à l'aise avec le numérique. L'assurance inclusive peut aussi viser des publics précaires et insuffisamment couverts par les dispositifs de relevant de la protection sociale. En France, l'entreprise Wakam propose des offres de micro-assurance inclusives, sous forme de contrats collectifs que les entreprises souscrivent pour leurs salariés à des prix très réduits. L'objectif est de permettre aux salariés les plus précaires de maintenir leur équilibre budgétaire dans trois domaines : la mobilité, le travail et le foyer²¹⁶. Les offres ont été conçues en partenariat avec l'association Crésus, qui accompagne les personnes en surendettement, et elles sont à but non lucratif (donc sans marge pour l'assureur).

Le secteur de l'assurance inclusive est aussi dynamisé par des partenariats entre des assureurs et des entreprises issues d'autres secteurs. Ainsi, au Maroc, le groupe Bel a lancé un partenariat avec l'assureur Saham afin de proposer une couverture santé et professionnelle à 27 000 commerçants indépendants²¹⁷.

Par ailleurs, le secteur de l'assurance inclusive est marqué par l'arrivée de nouveaux acteurs, principalement des start-up relevant de l'assurtech. Il apparaît en effet propice à l'innovation et le ticket d'entrée (notamment financier, mais aussi en termes de confiance) est moins élevé que dans l'assurance traditionnelle. Cela permet ainsi à de petits acteurs de se positionner sur des marchés de niche, et d'utiliser le potentiel des technologies pour proposer des offres personnalisées. D'ici quelques années, le secteur de l'assurance inclusive pourrait donc connaître des mutations importantes, et une phase de consolidation marquée par des rachats de start-up, la croissance ou la disparition d'autres.

²¹¹ <https://microinsurancenet.org/the-landscape-of-microinsurance>

²¹² <https://irff.undp.org/publications/insuresilience-global-partnership>

²¹³ <https://www.afd.fr/fr/actualites/communique-de-presse/groupe-afd-oit-acces-plus-vulnerables-assurance-inclusive>

²¹⁴ <https://www.revistaapolice.com.br/2023/02/populacao-de-baixa-renda-tem-acesso-a-protecao-com-o-microseguro/> ; <https://cnseg.org.br/conheca-a-cnseg/mercado/seguros-inclusivos-microseguros/o-que-sao-seguros-inclusivos.html>

²¹⁵ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/980ce4fb-6c81-4a7d-b2ce-9ccfb2ccc93/files/b404c0fb-7aa1-4827-bdfc-0da22f6fbd9d>

²¹⁶ <https://www.wakam.com/produit/assurance-inclusive/>

²¹⁷ <https://www.lereporter.ma/inaya-saham-assurance-partenaire-de-linitiative-de-bel/> ; <https://www.groupe-bel.com/fr/ils-font-la-vache-qui-rit-aux-quatre-coins-du-monde/>

Dans l'œil de... Marcio Coriolano, membre du Conseil consultatif de la CNseg (Confédération nationale des assurances du Brésil)

Les perspectives de l'assurance inclusive au Brésil

La réalité brésilienne n'est pas différente de celle de nombreux pays où les disparités socio-économiques sont importantes. Les statistiques montrent que plus des deux tiers de la population disposent d'un revenu familial mensuel inférieur à deux salaires minimums, soit environ 540 dollars US. Après déduction des dépenses relatives à l'alimentation, au transport, à l'habillement et aux services de base, le montant disponible pour contracter une assurance privée dans le format actuel est faible. C'est là le principal défi à relever pour inclure davantage de citoyens dans l'assurance.

Le débat sur l'assurance inclusive au Brésil remonte aux expériences de micro-assurance parrainées par la Banque mondiale en Inde, aux Philippines, en Indonésie, au Ghana et dans d'autres pays. Bien qu'ayant adhéré depuis longtemps aux principes généraux de l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement - PNUE, il existe ici des différences substantielles dues à la présence de l'État dans des assurances telles que le chômage, la sécurité sociale et la santé. Dans ce contexte, et suite aux réglementations innovantes initiées en 2011, le Conseil national de l'assurance privée (CNSP), organe directeur de l'assurance générale au Brésil, a publié en 2021 sa résolution n°409, visant à améliorer l'environnement réglementaire afin d'encourager les solutions inclusives.

Ce nouvel environnement devrait permettre des avancées notamment le lancement de produits flexibles, qui s'adapteront au revenu de nouveaux segments de population, en particulier en matière d'assurance de biens (IARD) qui sont les risques auxquels la population à faible revenu est la plus exposée.

Concernant l'assurance santé, qui fait l'objet d'une réglementation distincte de celle de l'assurance générale, le défi actuel consiste à assouplir le cadre juridique, qui a 25 ans, pour permettre une segmentation de la couverture et offrir un accès supplémentaire aux soins à un plus grand nombre de personnes.

Quelles recommandations ?

L'objectif est de renforcer et d'étendre la logique inclusive de l'assurance pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables. Plusieurs recommandations peuvent être formulées pour exploiter au mieux le potentiel de l'assurance inclusive à l'avenir.

1. Simplifier les contrats d'assurances pour les rendre compréhensibles par tous

La complexité des contrats d'assurance peut être un frein à leur accessibilité et leur compréhension. Leur simplification concernerait la formulation des contrats mais aussi la résiliation,

le regroupement des contrats et la possibilité d'avoir facilement une vision d'ensemble des couvertures et services dont bénéficie chaque personne.

2. Adapter la réglementation et s'assurer qu'elle est compatible avec des offres d'assurance inclusives

Selon l'Access to Insurance Initiative (A2ii), 35 pays ont mis en place une réglementation spécifique en matière d'assurance inclusive, et ce nombre est en augmentation régulière depuis quelques années.

Le Brésil a instauré en 2021 une réglementation sur la micro-assurance refondant ses principes. Elle est définie comme une assurance destinée aux populations à faibles revenus, aux micro entrepreneurs et aux petites entreprises, et obéit aux principes suivants : inclusion, simplicité, orientation client,

accessibilité, transparence, proportionnalité, durabilité, éducation financière et innovation.

Les réglementations peuvent aussi se révéler contraignantes pour les assureurs souhaitant développer des offres d'assurance inclusive. Ainsi, un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne a jugé discriminatoire le fait d'adapter le montant d'une prime d'assurance d'une personne en fonction de son genre. Si cette décision vise à garantir l'équité en matière de tarification, elle peut de fait pénaliser une catégorie de la population dont les comportements sont moins risqués.

3. Se rapprocher des acteurs les mieux placés pour diffuser des produits relevant de l'assurance inclusive

Les assurances inclusives, notamment les micro-assurances, peuvent être fournies par une grande diversité d'acteurs. En Afrique, les agents et les courtiers sont les principaux distributeurs de micro-assurance notamment maladie, alors qu'en Asie, ce sont les opérateurs de réseaux mobiles et en Amérique latine, des institutions financières.

Dans certains pays, des associations de défense des consommateurs jouent un rôle important d'information et de comparaison des offres d'assurances disponibles. Les assureurs ont donc tout intérêt à se rapprocher de ces acteurs de terrain, proches des consommateurs.

4. Exploiter le potentiel des outils numériques pour favoriser les assurances inclusives

Les outils numériques peuvent constituer des canaux très efficaces pour améliorer l'accessibilité de certains produits d'assurance. A l'inverse, les canaux numériques et téléphoniques peuvent s'avérer pénalisants pour certains publics qui n'y ont pas accès ou qui ne savent pas s'en servir, ou encore qui privilégient les échanges en physique.

Par ailleurs, compte tenu de leur simplification, les offres de micro-assurance peuvent être très vulnérables en termes de cybersécurité (fraude, usurpation d'identité...).

5. Proposer des assurances inclusives en lien avec la transition écologique

Les objectifs de la transition écologique sont multiples et, pour certains, très exigeants. Ils peuvent se traduire par des dépenses élevées voire impossibles pour les ménages précaires : rénovation énergétique des logements, achat d'un véhicule électrique. La nécessité d'accélérer les trajectoires collectives pourrait justifier des mesures de plus en plus contraignantes pour les individus : interdiction de circulation pour les véhicules thermiques, contraintes à la revente et dévalorisation de logements non isolés ou très vulnérables aux impacts du changement climatique...

Le concept d'assurance inclusive pourrait logiquement être étendu aux publics susceptibles d'exclusion due à la transition écologique, pour les accompagner dans leurs investissements durables ou pour continuer à les protéger même s'ils n'ont pas pu investir.

Se posera aussi la question pour les assureurs de continuer à assurer ou non des publics très vulnérables à certains risques (climatiques, environnementaux...) mais qui n'ont pas les moyens financiers de changer de lieu de vie.

Levier n°2. Renforcer les investissements responsables et les partenariats public-privé pour faire face aux nouvelles vulnérabilités

Être utile à la société par les investissements responsables

Les investissements responsables cherchent à conjuguer rentabilité et impact que ce soit social, sociétal et/ou environnemental positif. Ils peuvent donc porter sur des champs très divers (lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité, accès à l'éducation et à l'emploi...) et bénéficier à une grande variété d'acteurs, y compris des PME, des associations, des collectivités...

Les assureurs sont parmi les plus grands investisseurs institutionnels en Europe et, par suite, des acteurs majeurs du financement de l'économie. Acteurs pionniers et majeurs des investissements responsables, ils jouent un rôle clé dans la transition vers une économie bas-carbone et la construction d'une société plus résiliente face aux risques climatiques. À fin 2021²¹⁸, les placements verts des assureurs ont augmenté de 22,5 % pour atteindre 141 milliards d'euros. Ils représentent 6,3 % des actifs gérés par les assureurs, hors Unités de Compte (UC).

Les assureurs français²¹⁹ confirment leur très faible exposition directe au charbon thermique, qui ne représente plus que 0,6 % des actifs gérés à fin 2021, soit 14 milliards d'euros, après un

désinvestissement à hauteur de 2,5 milliards en 2021. Pour la première fois, le secteur français de l'assurance a également mesuré son exposition directe au pétrole et au gaz, qui s'avère faible : 1,2 % des actifs gérés à fin 2021, soit 27 milliards d'euros en baisse de 4 %.

Néanmoins, les encours relevant des investissements responsables restent minoritaires et, compte tenu de l'ampleur des besoins sociétaux identifiés dans ce cahier, leur potentiel de développement est très élevé. Ces besoins se doublent d'attentes croissantes de l'opinion publique, de plus en plus critique envers les investissements visant à financer des activités nuisibles à l'environnement (énergies fossiles, activités concourant à la déforestation, à l'étalement urbain, etc.).

Le développement des investissements responsables supposera de lever certains obstacles, variables selon les pays, qui peuvent être réglementaires, culturels (connaissance de ces mécanismes par les entreprises) ou techniques (possibilité de mesurer les impacts des financements).

Accompagner les acteurs publics en finançant des travaux publics traditionnellement réservés à l'État

Les relations contractuelles entre les entreprises privées et les autorités publiques structurent de nombreux pans de l'économie, par exemple : quand des entreprises publiques construisent ou opèrent des services collectifs ou offrent des services privés subventionnés par les autorités publiques. Dans le domaine des transports, de l'énergie, des télécommunications ou de l'eau, il est courant que des collectivités locales fassent appel à des prestataires privés, au moins pour une partie de ces activités. L'une des raisons invoquées étant d'optimiser la valeur de ces services pour les contribuables. Mais ces activités peuvent également être prises en charge directement par des autorités publiques²²⁰.

Face aux nouveaux besoins et aux défis environnementaux, à l'instar du secteur des télécommunications, la complémentarité ou la substituabilité entre acteurs publics et privés s'avère de plus en plus indispensable pour accompagner la transition économique et/ou accélérer la mise en place de grands projets de prévention et de protection des populations. Le déploiement

de tels projets pourrait nécessiter des investissements conséquents, que l'État n'aura pas les moyens d'assumer facilement et efficacement.

Cette interaction entre acteurs publics et privés a été notée dès 2009 par la Commission européenne²²¹ et pose à la fois la question de la bonne régulation sectorielle et celle du type de compétences qu'il est souhaitable d'accorder aux acteurs publics locaux.

Ces investissements devraient être encouragés par la régulation nationale et européenne, même si dans certains cas leur rentabilité est incertaine. L'État pourrait proposer un cadre juridique simplifié, adapté au contexte et assorti d'incitation fiscale pour encourager les acteurs privés à réaliser des projets au service du plus grand nombre et de l'intérêt commun. De nouvelles réglementations devraient émerger pour soutenir les partenariats public-privé nécessaires pour mieux anticiper, prévenir et faire aux situations d'urgence.

²¹⁸ <https://www.franceassureurs.fr/espace-presse/les-communiqués-de-presse/chiffres-cles-2021-assurance-finance-durable-assureurs-francais-renforcent-investissements-economie-bas-carbone/>

²¹⁹ <https://www.franceassureurs.fr/espace-presse/les-communiqués-de-presse/chiffres-cles-2021-assurance-finance-durable-assureurs-francais-renforcent-investissements-economie-bas-carbone/>

²²⁰ Source : Jullien, Bruno, Jérôme Pouyet, et Wilfried Sand-Zantman. « Quel rôle pour les acteurs publics dans l'incitation privée aux investissements ? », *Revue économique*, vol. 69, no. 6, 2018, pp. 985-1007

²²¹ Voir Commission européenne, *Community Guidelines for the Application of State Aid Rules in Relation to Rapid Deployment of Broadband Networks*, 2009, http://ec.europa.eu/competition/consultations/2009_broadband_guidelines/. En France, voir les discussions entre les opérateurs et le gouvernement autour du plan France Très Haut Débit (« SFR fustige le plan très haut débit du gouvernement », *Le Monde*, 19 juillet 2017).

Et si, d'ici 2040, l'assurance devenait obligatoire ? Pour couvrir tous les risques liés aux comportements individuels ou ceux que les États ne souhaitent pas prendre en charge.

Compte tenu de la multiplication des risques et des vulnérabilités individuelles, plusieurs pays (notamment européens) pourraient devenir de plus en plus exigeants concernant le niveau de protection des individus contre certains risques jugés majeurs. Ainsi, les individus qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas faire évoluer leurs comportements pour réduire leur exposition à certains risques pourraient, en compensation, être contraints de souscrire une assurance spécifique. L'obligation pourrait aussi concerner des risques globaux que les États ne veulent plus ou ne peuvent plus prendre en charge.

Par exemple, les ménages pourraient être obligés de souscrire une assurance contre les cyberrisques en même temps que leur abonnement Internet. Certaines assurances pourraient être rendues obligatoires pour des personnes ayant des comportements jugés néfastes pour eux et la collectivité, tout en étant évitables : fumeurs, refus de se vacciner, habitations situées dans des zones très vulnérables aux catastrophes naturelles. Ces obligations se traduiraient par un déplacement du poids des risques, qui serait de plus en plus supporté par les individus et les assureurs, et moins par les systèmes de protection sociale.

La question de la prise en charge des risques se posera de manière accrue et renouvelée au sein des sociétés : dans quelles circonstances et à quelles conditions, le risque peut-il être pris en charge par l'État, via des systèmes de protection sociale ? Dans quels cas, le rôle des assureurs est-il indispensable ? Quelle est l'accessibilité (notamment financière) des systèmes de mutualisation publics et privés ? Dans quelle mesure, les sociétés accepteront-elles de faire de la couverture contre des risques majeurs un marché presque comme les autres (ce qui se fait déjà avec les cat bonds) ? Quels sont les risques qui ne peuvent pas faire l'objet d'une mutualisation, ou que les acteurs concernés ne veulent pas supporter, et qui risquent d'être intégralement supportés par des individus ? Cette répartition de la prise en charge fera-t-elle (toujours) l'objet de débats et de choix collectifs ? Ou se fera-t-elle par défaut pour certains risques et/ou dans certaines régions ?

Quelles recommandations ?

1. Élargir le cadre juridique actuel pour faciliter les investissements utiles et socialement responsables

Investissements directs dans des infrastructures d'utilité publique. Les assureurs pourraient investir dans des projets d'infrastructures essentielles (routes, ponts, hôpitaux et écoles publiques) aux côtés de l'État en finançant tout ou partie des projets aujourd'hui à l'initiative exclusive de la puissance publique. Ces investissements contribueront au développement économique et social d'une région ou d'un pays, créeront des emplois et renforceront la qualité de vie des communautés.

Investissements dans les énergies renouvelables. Les assureurs pourraient augmenter significativement leurs investissements dans des projets liés aux énergies renouvelables, tels que l'énergie solaire, éolienne ou hydraulique. Ces investissements accéléreront la transition vers des sources d'énergie plus propres et durables, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

Investissements dans des projets écologiques. Le secteur pourrait faciliter et soutenir le financement de projets liés à l'environnement, la conservation de la biodiversité, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique ou le traitement des eaux. Les assureurs pourraient encourager leurs clients à investir dans ces projets en les orientant vers des plateformes de financement participatif ou en créant leurs propres plateformes.

Investissements dans la R&D. Le secteur devrait aussi poursuivre ses efforts de financement de la recherche scientifique et technologique, en particulier dans les domaines de la transition, la santé, la sécurité et la prévention des risques. Ces investissements pourraient soutenir des projets novateurs visant à améliorer la qualité de vie, à réduire les accidents et à prévenir les catastrophes.

2. Renforcer les investissements destinés à prévenir et/ou à réduire les vulnérabilités dans la société.

Pour renforcer le rôle social essentiel joué dans la prévention et la réduction des vulnérabilités au sein de la société, le secteur de l'assurance pourrait renforcer certains investissements stratégiques.

Prévention des risques. Le secteur pourrait financer des initiatives visant à sensibiliser les individus aux risques liés aux

changements environnementaux, et des programmes qui contribuent à prévenir les accidents, les dommages matériels et les pertes humaines.

Adaptation au changement climatique. Le secteur pourrait investir dans des projets visant à aider les communautés à s'adapter aux effets du changement climatique, des

infrastructures résilientes, aux systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes naturelles, et aux projets de gestion de l'eau. Ces mesures contribueraient à réduire les pertes économiques et à protéger les populations des événements climatiques extrêmes.

Financement partiel ou total de couverture d'assurance pour les populations à faibles revenus en contrepartie de travaux d'intérêt général. Le secteur pourrait développer des produits

d'assurance abordables et inclusifs adaptés aux populations à faibles revenus, ce qui réduirait leur vulnérabilité financière en cas d'événements imprévus tels que maladies, accidents ou pertes matérielles. En contrepartie, les bénéficiaires devraient contribuer à un système de prévention (campagne de sensibilisation, protection des forêts, actions sociales...) ou en donnant de leur temps pour aider les personnes les plus vulnérables (âgées, en situation d'exclusion, dépendantes, aidants familiaux...).

Levier n°3 : Repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques

Faire appel à l'intelligence collective pour plus d'efficacité

Les outils de gouvernance des risques développés et éprouvés depuis plusieurs décennies ont montré leur efficacité dans les périodes peu troublées. Dans le monde de risques émergents et systémiques qui vient, les approches de la gouvernance doivent être renouvelées assez profondément pour intégrer les constats et les messages clés de cette analyse prospective sur le rôle social de l'assurance à horizon 2040.

En effet, face à la répétition de crises globales ayant pour la plupart surpris les organisations, la question de la capacité à détecter les futurs se pose. Ce troisième levier a pour objectif de renforcer et d'élargir le cadre de gouvernance des risques au-delà des cadres réglementaires prudentiels. Notamment par une approche volontairement pragmatique, opérationnelle, reposant sur les collectifs et l'intelligence collective.

La recherche de résilience des organisations et des populations passe par des dispositifs inédits d'association des parties prenantes, pour comprendre et se préparer ensemble aux menaces systémiques, variées, interconnectées (cyber, climat, accès aux ressources, géopolitique, sûreté) et amplifiées par la pression médiatique.

D'où venons-nous ? Des organisations aux approches actuelles peu adaptées aux risques émergents et systémiques.

Face à la succession de crises ayant surpris les organisations se pose la légitime question de notre capacité à détecter les futurs, à les accepter comme vraisemblables et à s'y préparer. Comment expliquer les effets de surprise, voire de sidération, alors que des organes de gestion des risques existent dans la plupart des organisations ?

Comment expliquer cette surprise systématique de nœuds événementiels que sont ces crises ? la perte de repères, l'incertitude et l'ambiguïté qu'ils engendrent ?

Plusieurs phénomènes concourent à cette situation :

- Inhérente à toutes sociétés, il faut rappeler l'influence du passé dans nos représentations de l'avenir. Pour penser la rupture et dans la rupture, il faut raisonner contre nos biais cognitifs, individuels et collectifs. Les efforts à consentir pour informer, partager des risques nouveaux, convaincre de leurs

vraisemblances sont considérables. Les organisations ne sont pas faites pour anticiper le changement, mais améliorer les processus et satisfaire les parties prenantes.

- La seconde raison réside dans cette obstination des cartographes des risques de considérer la fréquence (ou l'occurrence) comme élément dimensionnant du risque. Or, nous l'avons vu, si de nombreuses ruptures sont certaines dans les prochaines décennies, nous ne savons pas quand elles se manifesteront, ni avec quelle ampleur. Le problème réside dans la légitimité des données, inconnues quant au futur.
- Une troisième cause est la prise en compte des risques de manière individuelle et non en écosystème. En effet les risques s'agencent en grappes, leur agrégation provoque des crises systémiques, comme le Covid l'a démontré. D'une crise sanitaire, une crise de la mobilité s'est manifestée, entraînant une crise économique (non encore totalement éprouvée) et géopolitique précédant des crises politiques et sociales.

Et demain, quelle gouvernance des risques ?

La nécessité de repenser le fonctionnement de la gouvernance fait l'objet de nombreuses réflexions depuis quelques années, qui visent notamment les institutions internationales ²²².

Pour le secteur de l'assurance, la directive Solvabilité 2 semble avoir renforcé la gouvernance des risques tout en complexifiant les modes de gestion des entreprises, du fait du caractère interprétatif de la norme. D'ici à 2040, le rôle central de la gouvernance des risques ne devrait plus être seulement une exigence des régulateurs.

Ce troisième levier propose notamment la mise en place de dispositifs de résilience holistique, combinant :

- Une mobilisation collective large.
- Des réformes réglementaires d'incitation au développement social.
- L'usage d'innovations technologiques.
- La mutualisation des risques dans l'espace-temps avec une logique plus prospective et des coopérations audacieuses.

²²² Voir notamment : OECD (2018) : « Assessing global progress in the governance of critical risks, OECD review of risks », OECD publishing, Paris, available online: https://read.oecd-ilibrary.org/governance/assessing-global-progress-in-the-governance-of-critical-risks_9789264309272-en#page4 ; et Lopez-Claros, A, Dahl, A.L., Groff, M. (2020) : « Global governance and the emergence of global institutions for the 21st century », Cambridge university press

Quelles recommandations ?

1. Favoriser l'approche fondée sur l'intelligence collective par une mobilisation plus large des acteurs (privés, publics, associations...).

Prendre la mesure des crises systémiques par une plus grande variété d'analyses

La réalité des crises à venir est bien trop complexe pour être comprise par un seul acteur. La multiplicité de paramètres s'influençant respectivement rend la lecture des événements et la compréhension des causalités inaccessibles à la seule cognition d'experts et professionnels d'un même secteur. La présence de biais cognitifs est par ailleurs inhérente à nos organisations humaines. Il est possible d'atténuer l'expression de ces biais par une pluralité des angles d'analyse, par des constats issus d'entités indépendantes (observateurs présents depuis le début des événements avec pour seule tâche l'observation) et par la coordination des échanges et des débats.

Au-delà de la gestion des risques, construire la résilience des populations et des organisations

Dans un environnement de plus en plus instable, les différents acteurs doivent s'engager collectivement dans la construction de dispositifs de résilience et de gestion des chocs majeurs, véritables leviers stratégiques, pour atténuer les impacts de crises exposant dangereusement la société, voire la pérennité de leurs activités.

L'intelligence collective : la vision d'Aristote

Dès l'antiquité, Aristote posait déjà la question de l'intelligence collective : « Qu'il faille que le souverain soit plutôt la masse que la minorité des meilleurs semblerait résoudre la question, et, malgré des difficultés, offrir une part de vérité. Il est possible en effet que la majorité, dont chaque membre n'est pas vertueux, réunie toute ensemble soit meilleure que l'élite, non pas séparément mais collectivement, de même que les repas à frais communs sont meilleurs que ceux qui sont organisés sur la dépense d'un seul. Étant donné qu'ils sont nombreux, chacun détient une part de vertu et de sagesse, et, de cette réunion, la masse devient comme un seul homme, à plusieurs pieds et plusieurs mains, et pourvu de plusieurs sensations, et il en va de même pour son caractère et son intelligence. » (Aristote, extrait de *La Politique*, Livre III, chapitre XI).

La participation du public

Dans le domaine des risques et de leur gestion, le modèle centralisé au niveau de l'État (qui s'observe notamment en France) laisse peu de place à la participation du public. Sa perpétuation aura des conséquences négatives pour l'avenir des sociétés. La population ne revendique pas un risque zéro, mais demande avant tout du respect, de l'écoute et à être partie prenante aux décisions.

Le modèle centralisé doit s'ouvrir, permettre une mobilisation collective large, nécessaire pour favoriser et faciliter les initiatives de prévention/sécurisation à grande échelle, définir et organiser les investissements (de déploiement des dispositifs de prévention, d'infrastructures protégeant l'environnement, etc.).

2. Encourager les réformes réglementaires d'incitation au développement social et aux décisions au plus près du terrain

Se rapprocher du vécu quotidien et du terrain

À mesure que les organisations sociales et économiques se sont complexifiées, le risque est devenu moins concret, moins compréhensible et maîtrisable par l'individu. L'inquiétude diffuse le laisse impuissant. Il serait important de rendre le risque plus appréhendable pour qu'il relève moins de la croyance et plus de la rationalité. La culture du risque est à vulgariser de façon à donner à la population un sentiment de meilleure maîtrise et de responsabilité.

Davantage de flexibilité

La complexité engendrée par les nouveaux risques (climat, sanitaire, cyber, géopolitique) doit être contrebalancée par une simplification des règles et conduire à plus de flexibilité. Ceci permettra d'accélérer l'adaptation des entreprises à des contextes en mutation permanente. Ceci s'applique aux nouveaux risques, notamment les risques et les enjeux RSE, qui doivent prendre leur place dans les instances de gouvernance de façon éclairée.

3. Élargir la mutualisation des risques dans l'espace-temps, avec une logique plus prospective

La mutualisation des risques, autorisée actuellement dans la réglementation, en nombre et géographiquement, ne suffit plus lorsque les risques connaissent des pics extrêmes. Une mutualisation dans le temps s'impose pour lisser les coûts des catastrophes sur longue période, y compris entre les générations. Il convient donc d'ajouter aux mutualisations habituelles, une mutualisation temporelle, en passant de la logique annuelle à la logique pluriannuelle d'amortissement de certains risques majeurs, notamment les risques systémiques et/ou nouveaux. Cette vision nécessite également une révision des normes comptables et de solvabilité actuelles, puisqu'un élargissement dans le temps constitue un changement de paradigme pour ces normes.

Pour encadrer les grandes incertitudes du futur, la construction de scénarios prospectifs et les analyses portant sur les implications (de type « *so what* ») semblent être une approche cohérente et une bonne piste qu'une gouvernance éclairée devrait intégrer. Le recours à la prospective apparaît particulièrement utile pour mieux anticiper et se préparer aux tendances lourdes, incertitudes et ruptures majeures de moyen et long terme. La prospective permet en effet à la fois de construire des scénarios pour illustrer l'éventail des futurs possibles, et de travailler plus spécifiquement sur des scénarios de rupture et leurs implications potentielles (approche *how to/what if*). Intégrer la prospective semble indispensable pour une gouvernance efficace et résiliente.

4. Soutenir la gouvernance par l'usage vertueux d'innovations technologiques

La société numérique a rendu le monde plus volatil, les crises plus propices, l'immédiateté plus terrifiante et la magnitude plus extrême. Pourtant, rien ne semble indiquer que nous souhaitons ralentir la grande digitalisation du réel. Les organisations alimentent ainsi la volatilité. Si le monde est bien devenu VUCA (volatil, incertain, complexe et ambigu), alors c'est toute la notion de fragilité qui demande à être réexplorée.

L'usage vertueux de la donnée et de l'intelligence artificielle (data-IA) est une opportunité à renforcer et encadrer pour une meilleure anticipation, prévention et gestion des risques. Il doit faire également l'objet d'une éducation dès le plus jeune âge, en développant l'esprit critique et la culture scientifique de façon à utiliser la technologie et ne pas en devenir l'objet.

5. Renforcer le rôle social de l'assurance en élargissant la gouvernance par des coopérations internationales audacieuses au service des citoyens

Pour les grands risques systémiques, il convient de développer des initiatives internationales similaires à celle de la Commission mondiale sur la réduction des risques climatiques liés au dépassement (« *Climate Overshoot Commission* »).

Les citoyens mesurent le rôle social de l'assurance à la capacité des assureurs à agir comme intégrateur des problèmes pour

lesquels ils sont assurés (ce qui ressort de nos entretiens). Ainsi, il convient d'envisager un système de collaboration élargie au niveau national, voire international, pour mettre à la disposition des citoyens un guichet unique de couverture des risques à chaque point de contact de l'assuré avec son assureur.

POSTFACE



Quel rôle social voulons-nous donner à l'assurance d'ici à 2040 ? Telle a été la quête des équipes de la Recherche et de la Prospective stratégique de CNP Assurances en partenariat avec Futuribles à travers ce 3^e Cahier de la prospective.

Résultat de six mois de travail, il s'appuie sur des entretiens avec des experts, des enquêtes auprès d'acteurs de l'assurance sur quatre continents et des ateliers impliquant le grand public pour mesurer la perception de l'utilité de l'assurance au sein de la société, analyser les risques et les transformations à l'œuvre, identifier les besoins et les réponses assurantielles attendues.

L'originalité de ce travail tient à sa triple approche des transformations en cours : systémique pour intégrer leur interdépendance, prospective pour en saisir l'ampleur à moyen et long terme, et internationale pour en avoir une vision holistique.

Après un bref historique du rôle social de l'assurance, vous avez découvert dans ce Cahier les enjeux majeurs auxquels ce rôle est confronté à travers quatre grandes régions du monde et trois leviers d'actions : repenser les mécanismes d'inclusion pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables, renforcer les investissements responsables et le partenariat public-privé pour faire face aux nouvelles vulnérabilités et repousser les limites de l'assurabilité par une gouvernance renouvelée et holistique des risques. Ces leviers sont étayés par des recommandations concrètes à destination des acteurs publics comme privés, notamment du secteur de l'assurance.

Nous avons la conviction que ce Cahier de la prospective contribuera à éclairer les réflexions et les initiatives pour faire rayonner l'utilité sociale de l'assurance et recréer toute la confiance qu'elle mérite.

Sonia Barrière, directrice de la transformation stratégique de CNP Assurances

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Du danger à l'accident.....	08
La naissance de l'assurance moderne en quelques étapes-clés.....	22
Répartition des répondants par zone géographique.....	25
Dans quelle mesure considérez-vous utile le rôle des assureurs dans votre pays pour les différents domaines proposés ci-dessous ?	26
Les évolutions qui ont le plus modifié le rôle de l'assurance durant ces 15 dernières années.....	27
Par rapport aux transformations passées observées, quelles sont selon vous celles qui sont susceptibles de s'accroître d'ici les 15 prochaines années ?.....	28
Niveau de préparation du secteur d'assurance.....	29
Limites planétaires : un nouveau dépassement.....	32
Part de la population utilisant internet.....	33
Nombre de catastrophes naturelles.....	35
La grande majorité des Européens a déjà été confrontée à des choix compliqués du fait d'une situation financière difficile : restreindre ses déplacements, ne pas chauffer comme il faudrait, faire appel à l'aide des proches ou encore cumuler plusieurs emplois.....	38
Part des jeunes présentant des symptômes de dépression, 2020-2021.....	40
« La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ».....	41
« Notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant ».....	42
Répartition des revenus nationaux par déciles de revenus par personne.....	47
Poids du reste à charge santé dans les dépenses des ménages pour différents pays d'Amérique latine.....	49
Pourcentage d'adultes (personnes de 15 ans ou plus) qui savent lire et écrire en 2015 et en 2020.....	51
Émissions totales de bonds GSSS dans les marchés internationaux par types d'instruments.....	53
Niveau de confiance par type d'institution et d'entreprise.....	55
Proportion de la population totale couverte par au moins une prestation de protection sociale (couverture effective), 2020.....	57
Taux de jeunes sans formation ni emploi (NEET) dans le monde et dans les régions africaines.....	59
Population urbaine et rurale en proportion de la population totale du continent africain, 1950-2050.....	61
Perspectives du mix technologique, du taux d'adoption des smartphones et de pénétration des personnes ayant un abonnement internet en Afrique Sub-Saharienne, 2022-2030.....	64
Proportion de la population totale âgée de 60 ans ou plus en 2016 et 2050 par sous-régions.....	65
Manifestation à Jinshan, district de Shanghai, le 23 juin 2015, contre les risques de santé publique d'un projet d'usine de paraxylène (PX).....	69
Impact projeté de la pollution de l'air sur le PIB en 2060 en Asie.....	70
Part de la migration féminine en Asie du Sud-Est en 2020.....	72
Taux de suicide des adolescents en Asie.....	74

**Assurons
un monde
plus ouvert**

